

1. Le français langue étrangère

2. TABLEAUX RÉGIONAUX ET COMMENTAIRES

► Afrique du Nord et Moyen-Orient¹

Le français est une langue étrangère.	Primaire	Secondaire	Supérieur
Algérie	2 172 613	4 194 241	103 593
Arabie saoudite	1 000	500	1 300
Bahreïn	12 031 (a)	6 114	700
Égypte	8 000 000		n. c.
Émirats arabes unis	60 000		n. c.
Irak	n. c.	entre 2 500 et 3 000	1 000 env.
Iran	1 835 (a)	483	3 785
Israël	n. c.	19 000	502
Jordanie	12 000 (a)	30 000	1 747
Koweït	n. c.	12 000	18
Liban (b)	64 500 (a)	70 744	21 086 (c)
Maroc	6 600 000		300 000
Mauritanie	553 584	152 011	plus de 2 000 (d)
Oman	3 095		377
Qatar	77	49	623
Soudan	n. c.	50 000 env.	3 923
Syrie	5 593	1 450 953	19 500
Tunisie	687 406	972 384 (e)	6 000
Yémen	1 000	28 000	1 500

États et gouvernements membres ou associés de l'OIF

États observateurs

États et gouvernements non-membres de l'OIF

(a) Plus les enfants initiés au français au niveau préscolaire : 591 au Bahreïn, 692 en Iran, 1 000 en Jordanie, 22 456 au Liban auxquels s'ajoutent 4 672 enfants inscrits en crèche (non obligatoire).

(b) Les données concernant l'enseignement francophone au Liban figurent dans le chapitre « Le français langue d'enseignement » (p. 358).

(c) Étudiants des filières francophones (facultés de science, droit, gestion, info-communication, médecine, IUT...) suivant des cours de français (remise à niveau, cours de perfectionnement, etc.) dans les centres de langues universitaires.

(d) Dans les seules filières francophones.

(e) Les matières scientifiques sont étudiées en français par les élèves du secondaire tunisien (cf. p. 215).

Au Maghreb, l'usage académique du français perdure malgré une relation ambiguë à la langue

Depuis un demi-siècle, les pays maghrébins ont l'arabe pour langue officielle (avec l'amazigh pour certains). La place du

français en Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Mauritanie est donc tout à fait particulière, puisque c'est une langue étrangère employée par des pans entiers de la société, à commencer par les élèves et les étudiants. Introduit au primaire en tant que langue étrangère, le français devient langue d'enseignement dans de nombreuses filières du supérieur.

¹ Les effectifs ne concernent que les établissements nationaux et sont donnés pour l'année scolaire 2012-2013, sauf pour Arabie saoudite, Qatar et Syrie (2008-2009).



En Algérie

Le français demeure la première langue vivante en Algérie malgré un rapport complexe au legs de la période coloniale.

Le français est introduit au cycle primaire. Son volume horaire augmente avec les années et passe de 3 à 4 h 30 hebdomadaires en l'espace de trois années. Au collège, 5 heures de français sont chaque semaine dispensées et prolongées par 3 à 5 heures au lycée selon les séries. L'anglais est la seconde langue étrangère. Dans le supérieur, le français est langue d'enseignement dans les filières scientifiques et techniques. Ainsi, les formations dans le domaine de la médecine et dans les écoles d'ingénieurs sont entièrement en français. La maîtrise de la langue française est donc un important vecteur de professionnalisation.

Plusieurs *Fonds de solidarité prioritaire* - FSP (outil de financement des actions de coopération du ministère des Affaires étrangères français dans le cadre de la politique d'aide au développement) ont été mis en œuvre ces dernières années. Ces FSP sont destinés à améliorer la formation initiale et continue des enseignants de français tant dans le secondaire que dans le supérieur, à fournir un appui aux doctorants de français, à soutenir la mise en place de centres d'enseignement intensif des langues dans les 35 universités du pays et à élaborer

des méthodes de français spécifiques pour aider les étudiants des cursus scientifiques et technologiques du secondaire à suivre leurs études universitaires en langue française. Les filières scientifiques et techniques du supérieur sont en effet francophones : elles concernaient 83 447 étudiants en 2012.

Au Maroc

Le français excède son statut de langue étrangère dans le secteur privé.

Au Maroc, le français est parlé essentiellement dans les villes et agglomérations par les catégories socioprofessionnelles les plus favorisées. Il est en effet la langue d'enseignement des deux tiers des filières de l'enseignement supérieur, telles que les sciences et techniques, la santé, l'économie et la gestion. 300 000 étudiants les fréquentaient en 2012.

Cette situation pourrait changer car, selon les déclarations du ministre de l'Éducation, de la Recherche scientifique et de la Formation, l'anglais pourrait se généraliser dans les universités marocaines : « l'on ne maîtrise ni l'arabe ni le français, donc il faudrait surtout maîtriser l'anglais, [...] pour mieux profiter des références scientifiques qui sont surtout en anglais² ». L'arabe est pour sa part langue d'enseignement des disciplines littéraires et des sciences sociales.

² Dans un entretien accordé au quotidien arabophone *Akhbar Al Yaoum* fin mars 2014.

C'est au primaire que le français est introduit comme langue étrangère à hauteur de 7 heures par semaine. L'amazigh, devenu langue officielle dans la nouvelle constitution de 2011, est théoriquement obligatoire dès le primaire à égalité avec l'arabe, mais dans les faits il est surtout enseigné dans les régions berbérophones. Dans le secondaire, la langue d'enseignement unique est l'arabe. Il n'existe pas d'enseignement bilingue au Maroc, mais le français est utilisé de manière non officielle comme langue d'enseignement par de nombreuses écoles privées.

En Tunisie

Pays le plus francophone du Maghreb, la Tunisie emploie le français comme langue d'enseignement des sciences.

Comme dans les pays voisins, le français est une langue de travail dans de nombreux secteurs, tels que la santé, le commerce ou encore la communication. Sur la côte et dans les zones développées de la capitale, c'est également une langue de communication usuelle pour toutes les catégories sociales dans sa version normée ou dans sa version hybridée avec l'arabe (le « français cassé »). Dans de nombreux secteurs géographiques (l'intérieur du pays et le Sud), il reste toutefois une langue étrangère car le niveau des enseignements et des enseignants est faible.

D'une façon générale, **on peut considérer que le niveau et la pratique du français sont grandement liés au statut socioculturel des usagers.** Le français est introduit à partir de la troisième année du primaire à raison de 8 heures par semaine. Au secondaire, le

français devient, à partir du second cycle, langue d'enseignement pour les mathématiques, les sciences et l'informatique. Une maîtrise insuffisante de la langue du côté des élèves, voire des enseignants, peut être un facteur de décrochage entre le collège et le lycée. En effet, les professeurs des matières scientifiques ne sont pas toujours réellement formés au français d'enseignement et une hésitation générale existe entre l'enseignement du français langue étrangère et celui du français « langue seconde » qui peut nuire à la qualité de la transmission. Dans le supérieur, le français est employé dans les filières scientifiques. Il apparaît donc comme une langue favorisant l'emploi qualifié.

En Mauritanie

La Mauritanie éduque ses jeunes en français et en arabe depuis la réforme de 1999.

Bien que les langues nationales soient tout autres, le français et l'arabe (seule langue officielle depuis la suppression du français en 1991) sont au cœur du système éducatif mauritanien du primaire à l'université. Le français est enseigné au cycle fondamental dès la 2^e année à hauteur de 6 heures. Ce volume horaire se maintient pendant tout le primaire puis décroît au fil des ans – et reprend à niveau égal dans la filière « Lettres modernes » du second cycle secondaire. Le français est aussi une langue d'enseignement de la 3^e année du primaire au lycée pour les matières scientifiques au rythme d'environ 6 heures par semaine. Dans le supérieur, 2 300 étudiants étaient inscrits dans des filières francophones en 2012. Tous les autres cours sont dispensés en arabe (lettres, droit et sciences humaines à l'université). Cette disposition n'a pas été modifiée lors des États généraux de l'Éducation et de la Formation tenus en 2013 malgré les revendications des milieux pro-arabe. Ce *statu quo* est donc, en creux, un signe positif pour le français. Autre signe positif : onze ministères (Éducation et Défense notamment) encouragent la formation continue en français de leurs cadres. La langue française reste donc, au côté de l'arabe, la langue de travail, d'enseignement et d'ouverture régionale et internationale pour la Mauritanie, même si quelques tentatives pour développer l'usage de l'anglais à la place du français comme langue d'ouverture sont menées.

Pratiques de classes en Tunisie

Les effectifs vont de 25 à 32 élèves. Le travail s'articule autour de quatre compétences : la compétence orale, la compétence écrite, la production orale et la production écrite, donc l'approche visée est celle communicative. Les élèves disposent d'un manuel de lecture et d'un cahier d'activités tandis que les professeurs ont un guide méthodologique procuré par les centres pédagogiques (d'après *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde, le projet CECA*, dirigé par Emmanuelle Carette, Francis Carton et Monica Vlad, 2011).

En Libye

La Libye refonde son système éducatif avec l'appui de la France.

Depuis la révolution de février 2011, les systèmes scolaire et universitaire libyens sont en état de refondation. À l'heure actuelle, notons toutefois que la Libye ne compte pas, sauf le lycée français et deux Écoles africaines, d'établissements publics ou privés où l'enseignement est en français ou bilingue. Notons également que chaque université a conservé son département de français, que l'Institut français est relancé et que 900 boursiers devraient être envoyés en France à des fins de formation avant d'occuper des postes dans l'enseignement secondaire.

Au Soudan

Le français se maintient au secondaire et se développe à l'université.

Obligatoire au cours des deux premières années du cycle secondaire, matière optionnelle et sujet d'examen en troisième année, le français occupe la place de deuxième langue étrangère enseignée dans le cursus officiel. Il est introduit en première année du cycle secondaire, qui en compte trois (les élèves ont en moyenne 14 ans). Le français est réservé aux élèves qui ont opté en cycle secondaire pour une orientation littéraire. Pendant les deux premières années, il est enseigné à hauteur de deux (parfois trois) cours obligatoires hebdomadaires. En troisième année, les élèves choisissent quelles matières présenter à l'examen final (art, études islamiques...). S'ils choisissent le français, le nombre de cours de français par semaine passe à quatre. La durée des cours représente en moyenne 80 heures par an, mais ce volume horaire varie en fonction des établissements. **Bien que le français soit obligatoire pendant deux années du secondaire, le Soudan manque d'enseignants de français. Des apprenants n'ont donc pas accès aux cours de français.**

La politique d'arabisation de l'enseignement secondaire et supérieur a provoqué un isolement des enseignants et s'est traduite par une régression très forte du niveau de l'enseignement du français. Aujourd'hui, même si le français progresse dans les universités du pays, la relève des professeurs francophones partis à la retraite n'est pas assurée. De manière générale, l'élite

scientifique et culturelle soudanaise n'est plus francophone.

C'est pourquoi les évolutions récentes du français dans le supérieur constituent des marqueurs de sa progression au Soudan : plus de vingt départements de français ont été ouverts dans les universités du pays au cours de ces dernières années (même si l'anglais y demeure la langue étrangère la plus enseignée), deux universités soudanaises ont adhéré au réseau de l'AUF et une politique de co-financement de bourses de recherche par le gouvernement soudanais en partenariat avec l'Ambassade de France et des universités françaises a été reprise. Le gouvernement est en effet conscient de la nécessité de développer l'usage de la langue française dans le pays, dans son administration, afin d'être mieux entendu des pays francophones d'Afrique, notamment au sein de l'Union africaine. En revanche, il focalise ses efforts sur la formation linguistique de ses fonctionnaires en anglais seulement.

Une francophonie remontant au XIX^e siècle se perpétue au Proche et Moyen-Orient

En Égypte

Faisant partie des pays les plus peuplés du continent africain, l'Égypte affiche les plus gros effectifs d'apprenants du français.

À partir de 1836 sont fondés des établissements employant le français comme langue d'enseignement. L'influence du français grandit avec le temps et il devient la langue étrangère la plus répandue en Égypte dès la fin du XIX^e siècle. Le français représentait alors une *lingua franca* pour les membres des différentes communautés étrangères ou d'origine étrangère, au Caire en particulier. C'est la langue de l'administration, de la justice, des affaires ainsi que des sociétés scientifiques. C'est à partir des années 1920 que le français commence à perdre du terrain pour des raisons politiques et sociales. Pour la majorité des locuteurs actuels, le français n'est plus une langue maternelle ou une langue seconde ; il est devenu une langue



étrangère qui s'apprend à l'école ou dans les centres culturels. Aujourd'hui, précédant l'allemand et suivant l'anglais (répandu à partir des années 1930), **le français est la deuxième langue étrangère en Égypte et compte 8 millions d'apprenants en 2013**, soit 2 millions de plus qu'en 2009-2010. Ces bons chiffres sont confortés par la diffusion du français langue d'enseignement, employé dans les établissements dispensant un programme français ainsi que dans les établissements bilingues (le plus souvent confessionnels). Les écoles francophones remportent les faveurs des parents qui souhaitent que leur enfant atteigne un bon niveau tant en français qu'en anglais. Ce réseau d'établissements alimente entre autres l'université française d'Égypte, ouverte en 2002, et les filières francophones au sein des universités égyptiennes. Le Pôle universitaire francophone accueille au Caire et à Alexandrie près de 2 000 étudiants au sein d'une vingtaine de formations différentes. C'est également à Alexandrie que se trouve l'Université Senghor (cf. p. 550). Notons enfin la coopération avec l'OIF dans le cadre du programme « Le français dans la diplomatie et la fonction publique » (cf. p. 550 et suivantes).

Au Liban

Des systèmes éducatifs anglophone et francophone coexistent.

L'histoire du Liban a fait du français et de l'anglais des langues pratiquées comme langues secondes en plus de l'arabe. En première position, le français est à la fois langue de culture et de communication. Près de 40 % de la population libanaise serait francophone, et 40 % anglophone. Notons toutefois que la présence de l'anglais est

Pratiques de classes à Beyrouth

Dans les écoles au public à orientation très francophone (les établissements privés), la méthodologie se caractérise par l'accent mis sur l'autonomie de l'apprenant et sur l'auto-évaluation. Outre l'enseignement « du français » en tant que langue, il y a l'enseignement « en français » où la langue française est un outil pour enseigner les autres matières. Dans les écoles qui regroupent les francophones libanais et qui suivent les programmes de l'enseignement validés par le ministère de l'Éducation publique, il y a une prépondérance de l'oral, des supports de classe ludiques et des activités culturelles et artistiques (d'après *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde, le projet CECA*, dirigé par Emmanuelle Carette, Francis Carton et Monica Vlad, 2011).

croissante dans l'environnement économique et médiatique. Dans le secteur éducatif, les deux langues coexistent. Le système éducatif libanais est en effet structurellement bilingue (soit francophone, soit anglophone). Environ 500 000 élèves sur 900 000 sont scolarisés dans des écoles francophones publiques et privées, au sein desquelles l'enseignement des mathématiques et des sciences est assuré en français (pour en savoir plus, lire le commentaire consacré au Liban dans le chapitre « Enseignement en français », p. 358).

En Iran

La diffusion du français en Iran s'appuie sur des réseaux multiples.

Initié au milieu du XIX^e siècle, l'enseignement du français s'est développé dans plusieurs villes du pays, où ont été implantées des Alliances françaises avant même 1900. En 1913, plus de 3 000 élèves étudiaient uniquement en français dans 76 écoles et le gouvernement iranien allouait des bourses aux meilleurs d'entre eux afin qu'ils poursuivent leurs études en France. Aujourd'hui, c'est principalement dans le supérieur que la langue française est diffusée. **Avec 3 785 étudiants dans 17 départements universitaires de français, le français est étudié en licence, master et doctorat dans les secteurs public et privé.** La langue est également enseignée à des non-spécialistes, juristes notamment. C'est par exemple le cas à l'Université de Téhéran, qui a une longue tradition de relations avec la France et dont nombre des enseignants de droit sont francophones. Dans une perspective de mobilité, plusieurs dizaines de conventions de coopération interuniversitaire bilatérale sont actives.

Dans le secondaire, le français a été réintroduit en 2003 comme deuxième langue étrangère optionnelle dans le secteur public. Une soixantaine d'établissements proposent cet enseignement. Mais c'est surtout dans les collèges et lycées privés que l'enseignement du français progresse, et plus encore dans le secteur extra-scolaire. Les principaux instituts de langues iraniens publics et privés (sous la tutelle du ministère de l'Éducation ou des Sciences) reçoivent en effet plus de 30 000 apprenants par année.

Autour de la Mer Morte, le français est en perte de vitesse

En Israël

Déconnecté du monde contemporain, le français est en crise en Israël.

L'apprentissage du français ne connaît plus l'engouement du début des années 2000, malgré la présence d'une communauté francophone évaluée à 10 % de la population environ. **Le signe le plus patent de cette désaffection est la chute des effectifs dans le secondaire depuis 2010.** Actuellement, le français est proposé au début du premier cycle secondaire en tant que seconde langue vivante et dispensé trois fois par semaine pendant 45 minutes. Si les élèves poursuivent son étude, ils peuvent avoir jusqu'à six cours de 45 minutes pendant le second cycle secondaire. La présence du français dans l'offre de langues étrangères dépend des chefs d'établissements, qui ont une autonomie totale en la matière. Nombre d'entre eux favorisent l'enseignement de l'arabe, deuxième langue du pays. L'espagnol représente également une concurrence notable : il recueille les faveurs des élèves et étudiants qui le trouvent moins difficile à apprendre que le français – et plus utile pour leur séjour à l'armée, leurs études et leurs voyages. Nombre de jeunes se dirigent en effet vers des séjours dans des pays anglophones et hispanophones lors de leur année sabbatique après l'armée. Cette désaffection pour le français s'explique peut-être aussi par les programmes de français, dont la teneur classique ne prépare pas les élèves à communiquer avec d'autres francophones à des fins personnelles ou professionnelles. Ainsi, l'option de français au baccalauréat israélien propose des exercices d'explication littéraire sur des auteurs classiques, en décalage avec les compétences en langue des candidats.

La mise en place d'une certification telle que le DELF (cf. liste des sigles p. 211) scolaire pourrait mettre davantage l'apprentissage du français en phase avec une approche contemporaine de la langue et des cultures francophones mais ce projet ne trouve pas d'interlocuteurs au niveau des instances nationales. La baisse des effectifs dans

le secondaire se retrouve à l'université. Les études en France attirent peu. Seules trois universités (cinq il y a peu) ont un département de français actif. Les cours sont essentiellement consacrés à la linguistique et à la littérature et la majorité d'entre eux ont lieu en hébreu. La baisse des effectifs concerne également les services des cours des quatre centres de l'Institut français. *A contrario*, le programme FLAM (cf. p. 211) enregistre une forte progression : 390 enfants fréquentaient en 2012 l'une des cinq associations impliquées. Ceci pourrait avoir des répercussions dans les années à venir sur l'ouverture ou la réouverture de cours de français dans les établissements scolaires, si le nombre de professeurs de français reste suffisant. En effet, le nombre d'enseignants diminue et le recrutement des futurs spécialistes est en crise : le Beit Berl College, chargé de la formation des professeurs de français, n'a pas reçu de candidats en 2012-2013.

En Jordanie

Délaissé dans le secondaire, le français se rattrape dans l'extra-scolaire.

Dans le royaume hachémite, le français est avec l'anglais la seule langue étrangère enseignée. Sa bonne image est associée aux aspects éducatifs, culturels et scientifiques (l'archéologie notamment). **Depuis 2010, les effectifs ont diminué dans le secondaire mais augmenté dans les neuf universités qui proposent un enseignement de français.** Les effectifs du lycée français d'Amman, qui a emménagé dans de nouveaux locaux en avril 2013, sont stables. À l'Institut français de Jordanie, qui a fêté en 2013 son cinquantième, le nombre d'apprenants est en augmentation régulière. Citons enfin les 3 000 apprenants de français du réseau EUNIC (cf. p. 211).

Les pays du golfe arabo-persique panachent le « tout anglais »

La présence des Britanniques sur les rivages du golfe arabo-persique remonte au XVII^e siècle. Des liens politiques et commerciaux étroits ont inscrit l'usage de l'anglais dans les pratiques usuelles.

Aujourd'hui encore l'anglais est une *quasi* langue seconde pour nombre d'habitants, et sert de langue véhiculaire entre les arabophones et les nombreux travailleurs immigrés. L'anglais est par conséquent une discipline prioritaire dans les pays de la région – quand il n'est pas directement langue d'enseignement. L'adhésion à l'OIF des Émirats arabes unis comme observateur, en 2010, puis du Qatar comme membre associé, en 2012, constituent des signaux forts en faveur du français et renforcent son positionnement académique. En effet, dans cet espace très influencé par le monde anglo-saxon, le français permet de se différencier et d'accéder à des formations pointues, particulièrement dans les domaines scientifiques. Ainsi, le Koweït, l'Arabie saoudite, le Bahreïn, les Émirats arabes unis, le Qatar et Oman font partie des pays bénéficiant de conditions dérogatoires pour la formation en France de ses médecins spécialistes.

À Bahreïn

Le français est introduit depuis 2010 dans le secteur public.

Avec plus de 12 000 élèves dans le primaire, plus de 6 000 dans le secondaire et 700 dans le supérieur, **les effectifs d'apprenants du français ont très fortement augmenté depuis 2010**, qui en comptabilisait moins de 900 dans le secondaire et 300 dans le supérieur. Cet accroissement a été amorcé en 2010, avec l'introduction expérimentale du français dans cinq établissements publics du premier cycle secondaire. Le système adopté (des séances quotidiennes de 40 minutes) a été élargi l'année suivante à cinq établissements publics supplémentaires. À terme, il est envisagé que le français soit généralisé à l'ensemble du secondaire. Il concernerait alors 59 collèges et 31 lycées publics, et plus d'une centaine d'écoles privées. Dans l'ancien système, le français est une matière optionnelle que les élèves peuvent poursuivre en 2^e et 3^e années du secondaire pour un ou deux semestres maximum, leurs résultats comptant pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.

Dans le secteur privé, un grand nombre d'écoles propose le français. Il est obligatoire dans les établissements qui préparent au baccalauréat international. Notons que certains établissements offrent des classes à

français renforcé : l'objectif visé est d'atteindre le niveau DALF (cf. p. 211) et de poursuivre des études dans une université française. Dans le supérieur, le Centre d'Études françaises de l'Université de Bahreïn a été inauguré en 2009. Il propose des cours facultatifs pour des étudiants débutant le français. L'Arab Open University (AOU) propose depuis 2006 un enseignement à distance pour la formation des professeurs de français langue étrangère *via* la plate-forme de l'Université de Rouen, complétés par des cours de tutorat dans les locaux de l'AOU. L'Alliance française de Bahreïn, créée il y a plus de trente ans, a été fréquentée par un peu plus de 600 étudiants en 2013.

En Arabie saoudite

L'Arabie saoudite ne diffuse pas le français dans le secteur public mais s'engage dans une coopération fructueuse.

Dans ce royaume, l'enseignement du français est essentiellement dispensé dans des écoles privées, tandis que le secteur public ne propose que l'anglais. La prédominance anglo-saxonne est en effet massive, mais l'enseignement en français jouit d'une très bonne estime. Il est diffusé par trois établissements AEFÉ et MLF (cf. p. 211), qui regroupent environ 3 000 élèves, et par l'Alliance française d'Arabie saoudite, créée en 2010, qui encadre les centres d'enseignement du français de Riyad, Djeddah et Khobar. **Au total, environ 10 000 Saoudiens et étrangers-résidents apprennent le français dans le royaume en 2012.** On dénombre également plus d'un millier d'étudiants saoudiens poursuivant des études en France dans le cadre du programme de bourses d'études du Roi Abdallah, finançant l'envoi de 130 000 étudiants à l'étranger.

Le français à visée professionnelle fait également l'objet de coopération. Ainsi, dans le domaine de la santé, un programme de formation de spécialistes a permis d'accueillir plusieurs centaines de médecins depuis 2006. Chaque année, cinquante médecins sont sélectionnés et suivent une formation linguistique d'un an, avant d'intégrer les centres hospitalo-universitaires français. Près du tiers de ces médecins sont des Saoudiennes.

Dans les Émirats arabes unis

Dans un contexte fortement anglophone, les Émirats arabes unis jouent la carte de la diversification académique.

Seule une partie des 85 % d'immigrés que compte cet état fédéral provient de pays arabophones. L'arabe n'est donc pas maîtrisé par tous les habitants des Émirats et c'est l'anglais qui est la langue de communication courante et de travail, y compris dans les institutions émiriennes. L'anglais est aussi prédominant dans le secteur de l'enseignement, dans le privé comme dans le public. Toutefois, dans cet État observateur de l'OIF depuis 2010, **l'enseignement du français reste stable.** En 2013, on dénombre 60 000 apprenants répartis au sein de 210 établissements privés, soit 12 % de la population scolaire. Les trois Alliances françaises, à Abou Dhabi, Dubaï et Al Aïn, complètent ce dispositif.

Dans le supérieur, une licence de français ainsi qu'un enseignement du français pour non-spécialistes est organisée à l'Université fédérale des Émirats arabes unis à Al Aïn. Ponctuellement, des cours de français sont également assurés dans les universités privées.

La francophonie des EAU s'est cependant étendue avec l'ouverture de l'université Paris Sorbonne Abou Dhabi. Créée en 2006 à la demande du Prince héritier d'Abou Dhabi, et officiellement inaugurée en 2011, l'UPSAD est un établissement laïc et mixte de droit émirien géré par des universitaires français et financé en totalité par la puissance publique émirienne. Elle constitue la seule université francophone du golfe arabo-persique. Prévu pour 2 500 étudiants, le campus accueille en 2013 700 étudiants, dont 35 % d'Émiriens.

Au Qatar

Membre associé de l'OIF depuis 2012, le Qatar introduit le français dans les cursus nationaux.

Bien qu'il ne soit pas de tradition francophone, le Qatar est membre associé de l'OIF depuis 2012 et compterait sur son territoire environ 4 % de francophones. Le français est présent au lycée Bonaparte, au lycée franco-qatari Voltaire, au lycée tunisien, au lycée libanais, dans le centre d'apprentissage du français « Bonjour Paris » et à l'Institut français du Qatar. Ces institutions regroupent environ 7 000

apprenants. Dans le secteur public, il est à noter que **l'enseignement optionnel du français a été réintroduit en 2012 dans six établissements secondaires qatariens** sélectionnés par le Conseil suprême de l'éducation, et qu'un département universitaire de français a été créé.

Dans le Sultanat d'Oman

Le Sultanat d'Oman projette de faire du français la deuxième langue étrangère après l'anglais.

Dans ce Sultanat situé au sud de la péninsule arabe, le français jouit d'une très bonne image et représente l'opportunité de sortir du « tout anglais ». **Cette préoccupation a débouché ces dernières années sur la promotion de la langue française dans le système éducatif.** Ainsi, des sections de français ont été ouvertes en 2007 dans trois institutions de l'enseignement supérieur dont l'Oman Tourism College. Elles proposent le français langue étrangère en tant que seconde, voire troisième langue.

Au niveau secondaire, le français est dispensé dans un certain nombre d'écoles privées internationales. Le secteur public n'est pas en reste, puisqu'à partir de l'année 2013-2014, le français est introduit dans quatre écoles pilotes. Dans le cadre de ce projet, des accords de coopération ont été passés par le Sultanat d'Oman avec la Tunisie, qui met à disposition des professeurs de français, et avec la France, qui apporte un soutien pédagogique. Cette initiative reflète le projet du gouvernement omanais de faire du français la deuxième

langue étrangère apprise après l'anglais. Autre signe du dynamisme du secteur éducatif francophone, une quarantaine de participants représentant une douzaine d'institutions éducatives ont été réunis lors de la première rencontre professionnelle des enseignants de français à Oman.

Pour faciliter le travail de cette communauté, une association des professeurs de français à Oman est en perspective. Enfin, l'enseignement en français est en progression à l'école française de Mascate, qui a vu ses effectifs doubler en cinq ans. Les autorités omanaises ont mis à sa disposition un terrain de 10 000 m². Le centre franco-omanais participe de cette dynamique avec 500 étudiants par session, enfants et adultes.

Au Yémen

Malgré la crise politique et sociale, les indicateurs du français au Yémen sont positifs.

Introduit en 1998 comme deuxième langue obligatoire pour la filière littéraire dans 56 lycées, **l'enseignement du français a été étendu** depuis 2011 à d'autres filières (scientifique et commerciale) que compte un même établissement et à de nouveaux établissements. Il concerne en 2012 près de 28 000 élèves et 120 enseignants. Un plan d'action recommande le doublement du nombre des écoles et le recrutement de cent enseignants entre 2012 et 2014, afin d'étendre l'enseignement du français de sept à dix gouvernorats (le Yémen en comptant



19). Dans le supérieur, cinq départements de français accueillent en 2012 près de 1 500 étudiants pour la préparation d'une licence de lettres en quatre ans. La coopération française œuvre au développement du français optionnel dans les autres départements, notamment à la faculté de droit de Sanaa. En dehors du système éducatif, l'apprentissage du français est devenu obligatoire en 2012 à l'Institut des études diplomatiques du ministère des Affaires étrangères. Appris en tant que deuxième langue étrangère (la première étant l'anglais), il sera sanctionné par l'obtention du DELF (cf. p. 211) B1 et/ou B2. L'enseignement est assuré par l'Institut français du Yémen, dont le centre de langue fait état de 3 000 inscriptions en 2012.

Au Koweït

*Études, tourisme, métier :
les motivations menant au français
au Koweït sont diverses.*

Le français est une matière optionnelle proposée dans la majorité des écoles privées anglo-saxonnes. Dans les écoles publiques, il est enseigné durant les deux dernières années du secondaire dans la filière littéraire à raison de 4 heures par semaine. La création d'un département de langue française à l'Université de Koweït en 2007 a inscrit la langue française dans le cursus universitaire du pays. **La poursuite d'études en France est l'un des axes forts de la coopération universitaire franco-koweïtienne.** Les filières d'enseignement scientifique, en particulier les écoles d'ingénieurs et de commerce, constituent les centres d'intérêt principaux des étudiants koweïtiens lors des salons universitaires présentant les offres de formation en France. Une centaine d'étudiants sont inscrits au sein des établissements français d'enseignement supérieur, plaçant la France au 10^e rang des pays d'accueil des étudiants koweïtiens.

Le développement du français au Koweït passe en outre par l'introduction de l'apprentissage de la langue dans plusieurs administrations koweïtiennes, en particulier l'Institut d'études juridiques et judiciaires, l'Institut diplomatique et l'armée. Créé en 2012, l'Institut français du Koweït reçoit un nombre croissant d'apprenants. Si on note que de plus en plus de personnes apprennent le français dans la perspective d'immigrer au

Canada, l'apprentissage est souvent motivé par l'image culturelle de la langue, sans objectif universitaire ou professionnel, en lien avec la francophilie de touristes koweïtiens en France en nombre croissant.

En Irak

*Dans un Irak en reconstruction,
la diffusion du français est
restructurée.*

Dans un pays mis à mal par des années de violence, le secteur éducatif doit faire face à la déscolarisation de milliers de jeunes et à la progression de l'illettrisme, plus particulièrement dans les zones rurales. L'enseignement du français reste aussi difficile du fait de la présence forte de l'anglais. Une centaine d'écoles (sur un total de 4 000 à 5 000), dont la moitié située dans le gouvernorat de Bagdad, propose aujourd'hui le français comme seconde langue étrangère facultative. **Environ 250 professeurs de français de nationalité irakienne y sont affectés et le nombre total d'élèves oscillerait entre 2 500 et 3 000.** Une fois le baccalauréat obtenu, les élèves qui souhaitent poursuivre l'apprentissage de la langue française peuvent se tourner vers l'une des cinq facultés de français du pays dans les universités de Bagdad, Erbil, Koya et Mossoul.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, deux programmes de bourses à coût partagé s'adressant à un public qualifié (professeurs, fonctionnaires, chercheurs) ont été mis en place avec les autorités centrales et avec le gouvernement régional kurde. Ils permettent l'envoi en France d'environ 150 boursiers irakiens chaque année, qui suivent des cours de niveau master ou doctorat à l'issue d'une année de formation linguistique. En dépit du contexte sécuritaire, un soutien aux partenariats interuniversitaires continue à être apporté dans des disciplines prioritaires (mathématiques, informatique, médecine, droit...) et la signature d'accords, encouragée. L'Institut français d'Irak est présent à Bagdad et à Erbil depuis l'automne 2009. Il concentre son activité sur les cours de langue et la diffusion culturelle, tout en développant des activités ouvertes au public. Par ailleurs, une école, gérée par la Mission laïque française, a ouvert ses portes à Erbil en 2009. Elle accueille aujourd'hui 6 professeurs et 140 élèves. //

► Afrique subsaharienne et océan Indien³

Le français n'est pas la seule langue officielle.	Primaire	Secondaire	Supérieur
Cameroun	816 687 (a)	n. c.	n. c.
Guinée équatoriale	202	57 300 env.	400
Rwanda	16 300 (b)	534 962 (c)	500
Seychelles	8 701 (d)	7 132	quelques dizaines
Le français est une langue étrangère.	Primaire	Secondaire	Supérieur
Afrique du sud	1 500	19 500	1 989
Angola	n. c.	180 000	456 (e)
Botswana	250	5 000	194
Cabo Verde	n. c.	48 300 (f)	615
Gambie	0	2 124	57 916
Ghana	n. c.	614 771	5 445
Guinée-Bissau	n. c.	22 000 (g)	876 (g)
Kenya	0	30 000	1 220
Liberia	n. c.	200 000	5 000
Maurice	23 167	24 364	490
Mozambique	n. c.	260 000	656
Namibie	n. c.	3 050	115
Nigeria	quelques dizaines de milliers	1 400 000	3 900
Ouganda	n. c.	64 000 env.	215 min.
São Tomé et Príncipe	10 000	10 000	n. c.
Swaziland	4 700 (h)	2 107	730
Tanzanie	10 000 à 20 000	50 000 à 100 000	450 env.
Zambie	10 000 (i)	3 000	254
Zimbabwe	n. c.	5 000	83

États et gouvernements membres ou associés de l'OIF

États observateurs

États et gouvernements non-membres de l'OIF

- (a) On dénombre également 131 886 apprenants au niveau préscolaire.
 (b) Dont 300 en « bilingue ».
 (c) Dont 250 en « bilingue ».
 (d) On dénombre également 2 858 apprenants au niveau préscolaire.
 (e) Étudiants se destinant à l'enseignement du français.
 (f) Secteur public.
 (g) Chiffres pour la capitale.
 (h) On dénombre également 3 132 apprenants au niveau préscolaire.
 (i) Estimation pour le secteur privé. Pas de français en primaire dans le secteur public.

³ Les effectifs ne concernent que les établissements nationaux et sont donnés pour l'année scolaire 2012-2013, sauf pour Guinée-Bissau (2008-2009), Angola (2010-2011) et Swaziland (2011-2012).

En Afrique subsaharienne et dans l’océan Indien, la plupart des systèmes éducatifs ont été fondés par les anciennes puissances coloniales, puis réformés par les gouvernements des États une fois leur indépendance acquise. C’est pourquoi les langues d’enseignement présentes sur le continent et les archipels voisins sont d’ascendance européenne : français, anglais, portugais et dans une bien moindre mesure l’espagnol. Ces langues ont aussi une fonction véhiculaire dans les territoires, émaillés d’ethnies et de langues. Elles ont en outre une fonction d’ouverture internationale – que certaines langues africaines revêtent aussi à l’échelle régionale, comme le swahili en Afrique de l’Est. Elles restent cependant pour une majorité d’Africains des langues étrangères, au mieux des langues secondes.

Dans les pays décrits ci-dessous, **le défi du français langue étrangère consiste donc à trouver et pérenniser sa place** dans des environnements invariablement multilingues, des situations socioéconomiques difficiles et des équilibres géopolitiques malheureusement précaires. En effet, pour plusieurs pays africains, la scolarisation de tous les jeunes représente déjà en soi une gageure. Autre épreuve pour

ces pays : parvenir à synthétiser dans des curricula réalistes l’hétérogénéité de nations aux frontières souvent imposées, en prenant par exemple en compte les langues nationales. Les mouvements de population, nombreux, impactent aussi le choix et l’enseignement des langues. Enfin, le secteur éducatif africain est en proie à une forte insuffisance de moyens tant matériels qu’humains. Bref, plus que dans toute autre région du monde, la problématique du français est dépassée par celle de l’éducation des jeunes générations.

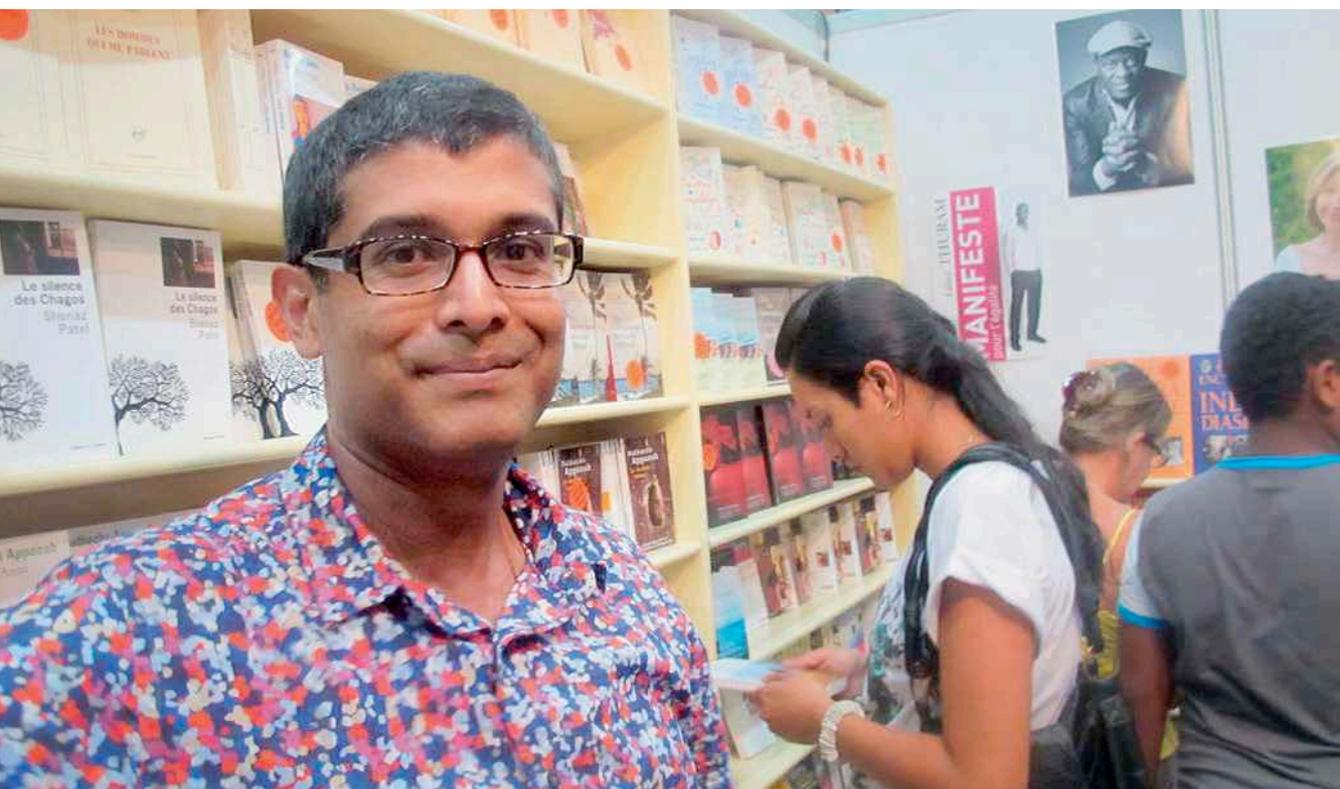
La francophonie de l’océan Indien demeure vivace

À l’île Maurice

L’île Maurice entretient son trilinguisme⁴.

Maurice a l’anglais pour langue officielle et le créole comme langue courante, parfois utilisée aussi en contexte institutionnel ;

⁴ Compte tenu du statut de la langue française dans ce pays, une analyse de l’enseignement du français à Maurice est également développée dans le chapitre « Français langue d’enseignement », p. 352 et suivantes.



L’écrivain mauricien Amal Sewthul récompensé par le prix des Cinq Continents.

mais le français y est bien connu (73 % de francophones) et pratiqué. Très proche de l'île française de la Réunion par la géographie, l'histoire et la culture, l'île Maurice fait partie des piliers de la francophonie dans l'océan Indien. Le « Kreol morisien » – tel qu'écrit dans sa propre orthographe – est en effet dérivé du français. Dans les classes préscolaires, l'enseignement est en créole. Le reste de la scolarité est en anglais, médium obligatoire. **Le français est une matière obligatoire aux niveaux primaire** (quatre à cinq heures de cours par semaine) **et secondaire** (trois heures hebdomadaires). L'université est anglophone, tous les cours sont en anglais. Il existe cependant une filière « langue française » avec 450 heures de cours. L'enseignement est en français dans les établissements suivant le système français.

Aux Seychelles

Quoique d'usage restreint, le français conserve sa place aux Seychelles⁵.

Cet archipel de l'océan Indien compte 50 000 francophones environ, soit 53 % de la population. Les autres langues pratiquées sont le créole et l'anglais. Toutes trois sont présentes mais réservées à des usages spécifiques. Si le créole est le médium incontesté de la vie quotidienne, son officialisation en 1981 en tant que langue d'alphabétisation a suscité la publication d'ouvrages littéraires et didactiques. Le français revêt également une dimension culturelle, associée parfois à un certain élitisme, bien qu'il soit aussi utile dans certains secteurs clés de l'économie comme le tourisme. Enfin, c'est en anglais que sont, de manière générale, traités le commerce et les affaires. Les trois langues sont enseignées dès la maternelle, où les élèves sont initiés à l'anglais et au français sous forme de bain linguistique à l'aide de chansons, comptines et saynètes, tandis que la langue d'enseignement est le créole. L'apprentissage formel de l'anglais démarre en première année du primaire. Il devient langue d'enseignement en troisième année du primaire et occupe cette fonction jusqu'à la fin du cursus scolaire.

⁵ Compte tenu du statut de la langue française dans ce pays, une analyse de l'enseignement du français aux Seychelles est également développée dans le chapitre « Le français langue d'enseignement », cf. p. 352 et suivantes.

Paroles de prof... Neefan, 56 ans

- Pouvez-vous nous expliquer comment vous êtes arrivée à ce métier ?
- Par choix... Influencée peut-être par le fait d'avoir eu un grand-père, un père et deux oncles profs.
- Avez-vous été formée avant de commencer à enseigner ?
- Non, la formation est venue après.
- Est-ce que vous avez la possibilité de bénéficier d'une formation continue ? Par exemple, y a-t-il des stages de formation organisés fréquemment ?
- Non, à ma connaissance, il n'y a aucun stage de formation organisée pour les profs de français. Il existe par contre une association d'enseignants de français (dont je fais partie) et les rencontres nous permettent de discuter des difficultés de chacun en situation de classe, de travailler en équipe pour trouver des moyens pédagogiques bénéfiques aux élèves et de constituer une banque de ressources.
- Qu'est-ce que vous aimez le plus dans votre métier d'enseignant de français ?
- Pouvoir partager l'amour que j'ai pour cette langue avec mes élèves.
- Si demain le ministre de l'Éducation de votre pays vous invite à faire des suggestions pour améliorer l'enseignement du français dans votre pays, que lui diriez-vous ?
- Donner une compétence pédagogique à tous les enseignants et leur assurer une formation continue ; concevoir un projet pertinent sur l'avenir de cette langue en fonction de la réalité ; avoir un regard sur les manuels utilisés au primaire et au secondaire (que ce soit à l'école ou pour les leçons particulières).
- Si demain le ministre de l'Éducation de votre pays vous invite à faire des suggestions pour améliorer le sort des enseignants de français dans votre pays, que lui diriez-vous ?
- Bibliothèque dans chaque partie de l'île ; mettre à leur disposition des ressources audiovisuelles didactiques (aussi comment les utiliser et les exploiter).

Le français est enseigné comme matière obligatoire aux cycles primaire et secondaire et dans quelques institutions du supérieur. Il est médium et matière en licence de français à l'Université des Seychelles. En dehors du système public, le français est enseigné dans plusieurs écoles privées telles que l'Independent School (664 élèves), l'International School (644 élèves), l'École française (264 élèves) ou encore Vijay International School (168 élèves de primaire). L'État promeut également la francophonie en proposant des cours de français administratif et des sessions d'alphabétisation. Les premiers, offerts par le ministère de la Fonction publique, sont destinés à tout fonctionnaire désireux d'améliorer ses compétences et sanctionnés par le DELF ou le DALF (cf. p. 211). En cas de réussite, le fonctionnaire bénéficie d'une prime salariale en fonction du niveau atteint. Les secondes,

gratuites, existent dans les trois langues nationales et sont gérées par le centre chargé de la formation des adultes et de la formation à distance du ministère de l'Éducation. C'est dans ce contexte de promotion de la langue française que le gouvernement seychellois a signé en 2010 un Pacte linguistique avec la Francophonie, visant une meilleure gestion des projets francophones et une plus grande visibilité et présence de la francophonie aux Seychelles. L'un des projets phares du Pacte est la mise en place de classes bilingues à l'Académie de Tourisme. Autres exemples de coopération au plan éducatif : l'élaboration de guides du maître pour l'enseignement du français en milieu créolophone avec les pays créolophones membres de l'OIF ainsi que l'élaboration d'un guide de formation des formateurs et une formation régionale en didactique de l'oral 2013-14 dans la région de l'océan Indien. **L'enseignement du français est donc stable aux Seychelles, où la maîtrise des trois langues nationales facilite l'insertion professionnelle.**

Le dynamisme du français en Afrique tient notamment aux pays romanophones

Les États qui ont inscrit le portugais et l'espagnol dans leur constitution font partie des promoteurs de la francophonie. Ainsi, parmi les pays où le français est une langue étrangère, c'est l'aire lusophone qui enregistre le plus grand nombre de membres : le Mozambique (observateur), Cabo Verde, São Tomé et Príncipe et la Guinée-Bissau. Dans plusieurs de ces pays, le français a été obligatoire jusqu'en 1975 dans l'enseignement public – comme au Portugal. Du côté hispanophone, la Guinée équatoriale a également adhéré à l'OIF. Seul l'Angola demeure en dehors de l'Organisation.

Au Mozambique

Le français est en plein essor. Il est en forte progression dans les 580 établissements secondaires du secteur public. Depuis la réforme de 2009, le français est enseigné en option en 9^e et 10^e classes à raison de deux heures hebdomadaires et reste obligatoire pour la filière littéraire en 11^e et 12^e classes

(fin du cycle secondaire) à raison de cinq heures par semaine. **L'introduction du français au premier cycle de l'enseignement secondaire a provoqué une forte croissance des effectifs, de 60 000 environ en 2009 à plus de 260 000 en 2013.** Le nombre d'enseignants a parallèlement évolué : on compte aujourd'hui près de 500 professeurs de français dans l'enseignement secondaire, soit le double des effectifs de 2008.



La langue française est pour le Mozambique un moyen de cultiver sa différence dans la région, plutôt anglophone, et de développer ses relations politiques et économiques avec les pays francophones d'Afrique et de l'océan Indien.



La formation initiale de ces enseignants est assurée par l'Université Eduardo Mondlane (qui compte aussi une filière traduction) et l'Université pédagogique. Cette dernière développe des Masters dans divers secteurs, tels qu'un Master « Interprétation de conférences » en 2010 et un Master « Traduction » en 2011. Des centres de recherche et des écoles doctorales ont également vu le jour. Ils sont en lien avec des universités francophones, par l'intermédiaire de l'AUF notamment. Autre création récente : un Campus numérique francophone inauguré en 2011 à l'Université pédagogique. Notons que le ministère de l'Éducation a mis en place un système d'« Appui pédagogique provincial » qui repose sur 32 conseillers pédagogiques à travers le pays. La formation continue des professeurs de français de l'enseignement secondaire fait partie de leurs missions. Dans le secteur extra-scolaire, le français est dispensé par le Centre culturel franco-mozambicain, l'Institut des langues et, de manière informelle, dans de nombreux sites d'apprentissage nommés « garagem », situés dans les quartiers périphériques de la capitale. La faveur du français au Mozambique est liée à l'image positive dont il bénéficie, en particulier parmi les élites scolarisées avant l'indépendance, qui l'ont

appris comme première langue à l'école et qui continuent de le parler.

Au Cabo Verde

Le français au Cabo Verde est un instrument d'intégration régionale. À raison de trois heures par semaine, il est enseigné à parité avec l'anglais à partir du premier cycle secondaire. **Le nombre d'apprenants a augmenté depuis 2010.** Sur le plan politique, le français est un facteur d'intégration dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Une partie des cadres de l'administration capverdienne comprend le français, de même que l'intelligentsia du pays. Notons enfin que le zouk, musique des Antilles, très présent dans le paysage musical capverdien, aurait une influence non négligeable sur la popularité du français...

À São Tomé et Príncipe

Le français recule, faute de moyens.

São Tomé est membre de l'OIF depuis 1999. Cette adhésion a favorisé l'ouverture de l'archipel à son environnement régional francophone. Le français est obligatoire au secondaire mais la qualité de l'enseignement est en déclin faute de moyens. Ils étaient assurés jusqu'au début des années 2000 par la coopération française. Les apprenants du français ne deviennent donc guère vraiment francophones, malgré la francophilie de la population.

En Guinée-Bissau

Entourée de voisins francophones, la Guinée-Bissau mise sur la langue régionale des affaires.

Déclaré en progression, l'enseignement du français a tendance à se généraliser dans le système éducatif du pays. Depuis 2010, il est introduit à partir de l'école primaire. Sous l'influence des pays francophones limitrophes (Guinée et Sénégal), le français est parlé dans les régions Nord et Est proches des frontières, en particulier les villes de Pirada, Gabu, Bafata, Farim et São Domingos. Autre facteur en faveur du français : le nombre de locuteurs francophones s'installant en Guinée-Bissau est en augmentation sensible. Le contexte politique et géopolitique s'y prête en effet : le pays appartient à la CEDEAO. Le

français est donc tout naturellement utilisé dans le secteur du commerce.

En Angola

Le français se développe malgré des freins structurels.

Avant l'accession de l'Angola à l'indépendance, le français était, comme au Portugal, la seule langue étrangère enseignée. Les personnes scolarisées à cette époque sont très souvent d'excellents francophones. **De plus en plus considéré dans sa dimension africaine, le français retrouve progressivement la place qu'il avait avant 1975, soit 10 à 15 % de locuteurs.** Ceci tient en partie au retour des Angolais formés ou réfugiés dans les pays francophones et de leur arrivée à des postes à responsabilité. Néanmoins, ce développement est considérablement freiné par le déficit persistant d'enseignants qualifiés dans le pays, malgré l'existence d'un Bureau d'études pour la langue française en Angola, rattaché à l'Institut national de formation des cadres du ministère de l'Éducation. Avec 180 000 apprenants en 2010-2011, le français est enseigné à partir du premier cycle de l'enseignement secondaire, à raison de 3 heures par semaine à tous les niveaux. Parmi ces apprenants, plusieurs dizaines poursuivent des études en français à l'étranger : 230 étudiants ont ainsi reçu du gouvernement angolais une bourse pour étudier en Algérie et en République démocratique du Congo en 2012. Ce vaste voisin francophone ainsi que le Congo dit « Brazzaville » possèdent en effet des liens historiques et transfrontaliers avec l'Angola. Les mouvements de population entre ces pays suscitent également la promotion du français à travers de nombreux cours privés de français, notamment de soutien scolaire ou de maintien de la langue française, organisés par et pour les Angolais ayant séjourné dans les pays francophones voisins.

En Guinée équatoriale

La Guinée équatoriale, ouverte à l'espace francophone, a inscrit le français dans l'enseignement public.

Cas unique en Afrique, la Guinée équatoriale a pour langue officielle l'espagnol. Depuis 1998, la Constitution cite également

le français, rejoint par le portugais en 2011. L'intégration de la Guinée équatoriale à son environnement sous-régional francophone est une constante de la politique étrangère du pays, situé entre le Cameroun et le Gabon. Le français est bien placé dans l'enseignement supérieur d'excellence, comme à l'École navale à vocation régionale (ENVR) de Bata (inaugurée en octobre 2011), spécialisée dans les questions de sécurité maritime, qui accueille 80 stagiaires en provenance de pays lusophones (Angola et Cabo Verde) et francophones (Cameroun, Congo, Djibouti, Gabon, Guinée et Sénégal) auxquels s'ajoutent naturellement ceux du pays. De même, la licence professionnelle francophone en énergétique et génie climatique en milieu tropical de l'Institut Polytechnique de Bata rencontre un grand succès (64 étudiants en 2012). Le cycle de trois ans est désormais précédé par une classe préparatoire destinée à l'apprentissage du français, pour un meilleur suivi des enseignements universitaires.

Le français est obligatoire au cycle secondaire et son enseignement touche un tiers de la population totale de ce degré, et 82 % des élèves le choisissent comme première langue vivante (contre 18 % pour l'anglais essentiellement concentré dans quatre lycées d'élite : le lycée Carlos Luanga de Bata, le lycée de Mougomo et deux lycées de Malabo).

L'image d'excellence du français langue d'enseignement trouve également sa traduction dans l'existence du Complexe scolaire francophone privé de Bata qui, en 2012, accueillait 520 élèves de 17 nationalités différentes et qui dispense un enseignement sur la base des programmes camerounais conduisant aux différents examens (CEPE, BEPC, probatoire, baccalauréat).

Cette présence de la langue française est pratiquement limitée au niveau secondaire ce qui la pénalise en raison des forts taux d'abandon qu'on y enregistre. Il existe cependant une école primaire privée située dans l'enceinte de l'ambassade du Cameroun à Malabo et, en 2013, **est prévue l'introduction de l'enseignement du français au primaire**. Pour réaliser ce projet, 193 écoles primaires ont été sélectionnées à travers le pays pour proposer des classes expérimentales à une population totale de près de 28 000 élèves.

L'Afrique anglophone de l'Ouest promeut la langue française dans la mesure des potentiels des contextes nationaux

Dans ces pays répartis le long de la côte Atlantique, le français tient une place importante compte tenu de la situation géopolitique. Tous ont en effet pour voisins des territoires francophones et adhèrent à la CEDEAO depuis sa création en 1975. Plusieurs d'entre eux (Liberia, Sierra Leone, Gambie) ont connu et connaissent encore une situation politique, sécuritaire et économique tendue, ne permettant guère aux structures éducatives de se développer et d'assumer leurs missions. Dans des pays où les taux de scolarisation sont peu élevés et où la langue d'enseignement (généralement l'anglais) est une langue étrangère pour la plupart des élèves, l'enseignement-apprentissage d'« autres » langues étrangères est un objectif difficile à atteindre. Le Nigeria a, quant à lui, les ambitions que son PIB et sa population lui permettent (ils constituent plus de la moitié de ceux de toute l'Afrique occidentale), et place le développement de la francophonie au cœur de ses ambitions régionales.

Au Nigeria

Obligatoire, le français progresse malgré la pénurie de professeurs.

Le français est avec l'anglais la seule langue internationale ayant le statut de matière obligatoire. Il est inscrit dans les curricula des trois dernières années de primaire et du collège, à raison de deux ou trois cours par semaine (en fonction des disponibilités des établissements). Au lycée, le français devient optionnel. Environ 15 000 élèves présentent l'option de français à l'examen de fin d'études. Dans les faits, le français n'est presque jamais enseigné dans le primaire du secteur public et il est enseigné une année sur deux environ au collège en raison de la pénurie de professeurs. Un large plan de formation continue des enseignants de français, entamé en 2002 et mis en œuvre par trois institutions nigérianes dédiées⁶, a cependant permis de faire suivre un stage à 3 900 d'entre eux (sur les 7 000 que compte le pays).

⁶ Center For French Teaching and Documentation (CFTD) à Jos, Enugu et Ibadan.

La prise en charge de ces stages a été assurée partiellement ou totalement par les provinces. Ajoutons que le ministère de l'Éducation s'est engagé à détacher un minimum de six formateurs spécialisés en FLE de manière à approfondir la formation continue des professeurs dans toutes les grandes villes du pays. Au plan universitaire, on relève 2 700 étudiants inscrits dans les départements de français et 1 200 futurs professeurs de français en formation initiale dans les collèges d'éducation. Certains d'entre eux (400 en 2013) poursuivent des études en français dans l'un des pays de la région, par exemple le Togo, le Bénin ou la Côte d'Ivoire.

L'environnement francophone est l'un des moteurs de l'enseignement-apprentissage du français au Nigeria. La prise de conscience de son importance progresse rapidement dans les classes dirigeantes et les classes moyennes. Le succès enregistré par l'Institut français du Nigeria à Abuja, ville capitale mais aussi d'affaires, illustre cette progression : les recettes de cours destinés aux entreprises ou institutions internationales ont plus que doublé en trois ans. L'État lui-même initie ses cadres au français, tels que les officiers des corps d'armée, désormais tenus d'apprendre des rudiments de la langue.

Au Ghana

Le français est obligatoire et stable mais ne concerne pas tous les jeunes.

Le Ghana est l'un des rares pays africains membres de l'OIF n'ayant pas le français comme une des langues officielles. Ce pays est en revanche imbriqué dans la zone majoritairement francophone de l'Afrique de l'Ouest, entre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Togo. Depuis 2002, l'apprentissage du français est obligatoire au collège, et pourrait le devenir au lycée. L'enseignement du français se maintient mais reste limité aux jeunes fréquentant un établissement scolaire : la moitié seulement des 13-17 ans est en effet scolarisée.

En Gambie

La Gambie vise l'acquisition du français via la scolarisation, mais elle reste très limitée.

Soumise à des difficultés politiques et économiques, la Gambie peine également à



scolariser ses jeunes. La politique éducative du pays vise cependant à instaurer un bilinguisme anglais-français en tant que facteur de développement économique. En 2006, un décret a imposé le français comme discipline fondamentale de l'enseignement secondaire moyen et supérieur.

En Sierra Leone

Dans une Sierra Leone à reconstruire, le français est enseigné lorsque les conditions le permettent.

Déstabilisée par une longue guerre civile, la Sierra Leone doit reconstruire son appareil éducatif afin de rescolariser ses jeunes. Comme dans les autres pays anglophones de la région, la langue étrangère la plus enseignée au secondaire est le français en raison de la proximité des pays francophones.

Au Liberia

Dans un contexte éducatif troublé, le français est obligatoire.

Cas unique en Afrique, de nombreux habitants du Liberia ont l'anglais pour langue maternelle. Des années de guerre ont éloigné les jeunes des écoles et l'éducation constitue un défi pour l'État. Dans ce pays environné par la francophonie, l'enseignement du français est obligatoire durant tout le secondaire depuis 1965, bien que l'épreuve de français soit facultative à l'examen de fin d'études. Son enseignement est pourtant

obligatoire dans certaines facultés des universités de Monrovia : sciences sociales, sciences technologiques, comptabilité. La spécialisation en français intervient après les deux premières années. Ainsi, plus de 5 000 étudiants seraient concernés par l'enseignement du français.

Dans l'environnement linguistique dense d'Afrique de l'Est, le français tient une place mineure

Le français a été introduit en tant que langue étrangère dans les systèmes éducatifs des pays de la région pour répondre aux besoins de communication avec les pays voisins francophones, mais la prédominance de langues véhiculaires telles que l'anglais, le swahili ou l'arabe réduit son attractivité.

Au Kenya

Soutenu par la coopération française, le français requiert un engagement du pays pour se développer de manière pérenne.

Les établissements kényans dispensent leurs cours en anglais, et le français est enseigné pendant les quatre années du cycle secondaire à hauteur d'une à deux heures par semaine. Le français est également diffusé au niveau supérieur par les départements universitaires de français ainsi que dans certains établissements supérieurs qui ont développé des contenus de français de spécialité : hôtellerie, tourisme et affaires. Si le français est en progression, il reste une langue minoritaire et fragile dans un contexte anglophone extrêmement puissant.

En Ouganda

Stable, l'enseignement du français pourrait pâtir de l'introduction du swahili dans l'enseignement.

Le français est proposé en tant que matière optionnelle dans les écoles primaires et dans les établissements secondaires. **C'est la première langue étrangère apprise en Ouganda**, en général à hauteur de deux cours de 40 minutes

par semaine, davantage dans certaines écoles. Cette situation pourrait évoluer en fonction de la réforme en cours du curriculum du niveau *Ordinary Level* (les 4 premières années du secondaire), visant notamment l'entrée du swahili en tant que langue obligatoire. Cette langue est en effet employée par 30 à 50 millions de personnes en Afrique de l'Est et constitue une langue seconde pour la plupart des Ougandais. L'association nationale des professeurs de français se mobilise pour que le français soit davantage soutenu par le gouvernement ougandais.

Pratiques de classes en Ouganda

En classe de FLE, l'anglais est employé pour donner des consignes aux apprenants, expliquer certaines structures et traduire les mots ou les expressions qui paraissent bloquer la progression d'une séance.

Les élèves répètent des sons et font des phrases après un modèle fourni par le professeur, ils imaginent de petites situations à jouer en français et jouent une partie du dialogue. Le professeur domine entièrement la classe (d'après *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde*, le projet CECA, dirigé par Emmanuelle Carette, Francis Carton et Monica Vlad, 2011).

Au Rwanda

Le français est désormais une langue étrangère.

Depuis la rentrée scolaire de janvier 2011, le statut de langue d'enseignement et de langue de délivrance des diplômes rwandais a été abrogé pour le français. Celui-ci est donc uniquement enseigné en tant que langue étrangère mais il concerne tous les enfants du secondaire. Il faut cependant noter que des écoles privées ont maintenu le français comme 1^{re} langue supposant qu'il est plus facile d'aller du français vers l'anglais (école Saint-Ignace, la Colombière, le complexe scolaire des petits poussins ou l'école internationale de Kimihurura).

Au primaire, le kinyarwanda est langue d'enseignement pendant les trois premières années tandis que l'anglais est une discipline. Ce dernier devient langue d'enseignement à partir de la quatrième année.

Au secondaire, la langue d'enseignement est l'anglais mais il y a des cours de français, de kinyarwanda et de kiswahili. Le français est enseigné dans toutes les sections à raison de deux heures par semaine, sauf dans la section littéraire où sept heures sont dispensées. De nombreuses écoles internationales et conventionnées pratiquent quant à elles le « cinquante / fifty »⁷.

Dans le supérieur, l'anglais est langue d'enseignement sauf dans les départements de français, de kinyarwanda et de kiswahili.

Dans le secteur extra-scolaire, le français est diffusé par l'Institut français du Rwanda (180 apprenants) ainsi que diverses institutions telles que le « Kigali Institute of Education » (KIE), qui propose des sessions d'été, ou l'Université du Kenya, Green Hills Academy et l'École belge de Kigali, offrant des cours du soir. Plusieurs initiatives devraient faire entrer le numérique dans la diffusion du français, comme le projet RADIO FLE développé par l'Institut français du Rwanda, consistant à réaliser avec les apprenants une émission de radio à destination du grand public, mais aussi l'ouverture d'un Campus numérique francophone au KIE et la mise en ligne de la plateforme de mutualisation des ressources pédagogiques Vizamonde-Rwanda.

Au niveau des médias, notons également le retour de RFI en 2010 sur les ondes rwandaises (la chaîne n'était plus émise depuis 2006). Malgré le retrait du français des sphères officielles, le pays en conserve un large usage : médias, établissements scolaires internationaux, filière littéraire dans le secondaire public, percée du français dans le secteur de la vulgarisation de la culture scientifique (cycles de conférences, expositions itinérantes) et même ouverture d'un « French Corner » à la Bibliothèque nationale du Rwanda.

Le nombre d'anglophones augmente, mais le français reste prégnant.

Le public rwandais, sans être nécessairement nostalgique du français, est conscient des enjeux de l'Afrique francophone. C'est donc la nécessité d'un plurilinguisme performant en Afrique centrale qui est avancée, en particulier dans le contexte de la Communauté d'Afrique de l'Est (East African Community – EAC), que le Rwanda a intégrée en 2009.

⁷ La moitié de l'enseignement est en anglais, l'autre moitié en français.

Le français en tant que langue africaine trouve diversement sa place en Afrique australe

Si l'Afrique du Sud, première économie du continent, enregistre globalement de bons résultats concernant l'enseignement du français, les nations voisines, confrontées à des difficultés socioéconomiques ou à une concurrence linguistique interne, peinent à enrayer un certain déclin du français.

En Afrique du Sud

L'Afrique du Sud enregistre une progression du français, mis à l'honneur en 2012 par plusieurs événements d'envergure internationale.

Dans ce pays qui en compte déjà onze, le français est considéré comme la « douzième langue officielle ». Elle a été particulièrement mise à l'honneur en 2012 à l'occasion de la tenue, à Durban, du Congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) et de la Saison française en Afrique du Sud, déployée de juillet à novembre 2012, qui a attiré plus de 100 000 spectateurs. Celle-ci a donné lieu à la mobilisation de toutes les Alliances, celle de Durban en particulier, dans des domaines variés : festival du film français, expositions, concerts, rendez-vous gastronomiques, conférences, chorégraphies, défilés de mode. Cette ouverture à l'aire francophone a été marquée en 2013 par un discours militant de la part de la directrice de l'Académie diplomatique du ministère des Relations internationales et de la Coopération (DIRCO), marraine des célébrations 2013 de la Francophonie en Afrique du Sud. Cette Académie a notamment pour mission de former les diplomates sud-africains, pour lesquels le français est obligatoire.

Dans le système scolaire, l'enseignement du français est proposé dans environ 215 écoles secondaires publiques et privées et dans certaines écoles primaires d'excellence. En tant que « Second Additional Language », cette option *de facto* assez élitiste touche une population d'environ 20 000 élèves. Parmi eux, 1 200 élèves choisissent le français

comme épreuve au « Matric », examen final de la scolarité. **On note que les effectifs dans l'enseignement scolaire ont progressé depuis 2010.** Toutefois, le ministère de l'Éducation se décharge entièrement de cet enseignement : les 270 professeurs de français sont directement recrutés et rémunérés par les établissements scolaires, tandis que les programmes et examens sont confiés à l'« Independent Examination Board », agence d'évaluation indépendante et privée.

Dans le secteur extra-scolaire, les inscriptions aux cours généraux et aux cours en entreprises enregistrent une baisse quasi généralisée dans les treize Alliances françaises du pays (sauf à Durban, Johannesburg et Vaal Triangle), s'expliquant comme ailleurs dans le monde par la crise économique, qui force les Sud-africains à faire des arbitrages budgétaires. Dans la perspective de diversifier son offre linguistique, le réseau des Alliances françaises propose depuis 2013 une session de 100 heures couvrant le niveau A1. Elle peut être suivie entièrement à distance ou dans une formule mixte, intégrant des séances d'apprentissage en classe et des activités à distance tutorées en partie. La plateforme d'autoformation à distance du réseau propose également, en lien avec la DIRCO, un cours de français de la diplomatie.

En Namibie

Malgré un contexte linguistique fortement concurrentiel, la Namibie maintient ses effectifs d'apprenants du français.

Le contexte plurilingue de la Namibie laisse peu de place au français. L'apprentissage des langues nationales n'est pas obligatoire mais l'afrikaans et dans une moindre mesure l'allemand (domination de l'Allemagne jusqu'en 1915) restent largement étudiés. **Le français trouve donc difficilement sa place et doit de plus faire face à une forte compétition du portugais.** Le pays enregistre cependant une

augmentation des effectifs au cycle secondaire. Plusieurs départements de français forment des étudiants en langue française. Au niveau régional, des relations interuniversitaires avec la section de français de l'Université du Botswana ont débouché en 2010 sur la création d'un magazine commun, permettant aux étudiants et aux professeurs de se rencontrer et de communiquer régulièrement. Un accord a été signé en 2012 par les deux universités afin de pérenniser les échanges. Enfin, la place du français est confortée par la prise en charge nationale de la formation continue. La responsable de la section de français de l'Université de Namibie, en partenariat avec l'Institut namibien de formation continue (NIED), a initié des stages pour les professeurs des établissements secondaires en 2009. Ce dispositif a bénéficié du support financier de la coopération française en 2011. À la demande du NIED, le Centre culturel franco-namibien a mis en place en 2013 une formation à la méthodologie du FLE dispensée à tous les enseignants de français des collèges et lycées publics.

Au Botswana, au Swaziland, en Zambie et au Zimbabwe

La pérennisation du français rencontre des obstacles.

Au **Botswana**, le français est obligatoire depuis 2008 dans l'enseignement secondaire, mais l'objectif de généralisation de son enseignement n'a pas encore été atteint. Il est actuellement enseigné dans une trentaine d'établissements d'enseignement secondaire à hauteur de deux heures par semaine.

Au **Swaziland**, le français est introduit au primaire. Les effectifs sont en régression par rapport à 2010.

En **Zambie**, les chiffres sont en baisse, sauf pour le supérieur.

Au **Zimbabwe**, le français est enseigné au collège, mais abandonné par la quasi-totalité des élèves lorsqu'ils atteignent le lycée. //

► Amériques et Caraïbe⁸

Le français est la seule langue officielle.	Primaire	Secondaire	Supérieur
Québec (a)	50 395	41 776	n. c.
Le français n'est pas la seule langue officielle.	Primaire	Secondaire	Supérieur
Canada (a)	930 518	768 326	n. c.
Le français est une langue étrangère.	Primaire	Secondaire	Supérieur
Argentine	9 596 et près de 900 en préscolaire	81 648	au moins 1 200
Bolivie	0	10 000 env.	2 000 env.
Brésil	148 501		n. c.
Chili	640	8 395	n. c.
Colombie	3 500	7 800	12 500
Costa Rica	11 000	320 000	1 020
Cuba	n. c.	860	2321
Dominique	5 000	2 880	n. c.
Équateur	n. c.	10 000 à 12 000 (b)	4 057 (c)
États-Unis	1 296 249		216 000
Grenade (la)	400	5 000	50
Guatemala	130	132	n. c.
Honduras	700	800	259
Jamaïque	500	12 690	454
Mexique	87 500 env.		100 000 env.
Nicaragua	940	6 800	960
Panama	n. c.	n. c.	40 environ
Paraguay	n. c.	1 830	680
Pérou	15 243	13 447	7 328
République dominicaine	125 000	240 000	120 000
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	3 960	1 652	n. c.
Saint-Kitts-et-Nevis	30	3 200	n. c.
Sainte-Lucie	7 476	9 100 env.	n. c.
Salvador	50	2 500	1 200
Uruguay	n. c.	4 000 (d)	400
Venezuela	500 (e)	23 000	1 499

États et gouvernements membres ou associés de l'OIF

États observateurs

États et gouvernements non-membres de l'OIF

(a) Français langue seconde (FLS) uniquement, Direction générale des langues officielles, ministère du Patrimoine canadien, basé sur les données du Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada (2010-2011). Le français est également langue d'enseignement (cf. p. 359).

(b) Secteur public, le secteur privé comptant en outre une centaine d'établissements enseignant le français.

(c) Dans les centres de langue des universités. Il faut ajouter 255 futurs professeurs inscrits en filière plurilingue de français et d'anglais à Quito et leurs homologues, non comptabilisés, de Guyaquil.

(d) Enseignement dispensé par 23 Centres de langues étrangères.

(e) Plus 200 apprenants au niveau préscolaire.

⁸ Les effectifs ne concernent que les établissements nationaux et sont donnés pour l'année scolaire 2012-2013, sauf pour le Canada et le Québec, le Brésil, le Venezuela (2011-2012) ; l'Équateur et le Pérou (2010-2011) ; Saint-Kitts-et-Nevis (2009-2010) ; la Colombie, la Grenade, la Jamaïque, le Nicaragua, le Paraguay, Saint-Vincent-et-les-Grenadines (2008-2009).

En Amérique du Nord, le français séduit encore

Au Canada

Le Canada préserve la dualité linguistique de son système éducatif mais sa démographie renforce le poids de l'anglais.

Au Canada, il n'y a pas de ministère fédéral de l'Éducation ni de système national. Dans les dix provinces et trois territoires, les ministères de l'Éducation sont responsables de l'organisation, de la mise en œuvre et de l'évaluation de l'éducation primaire et secondaire, de la formation technique et professionnelle et de l'enseignement supérieur. Les droits linguistiques des élèves francophones résidant à l'extérieur du Québec sont protégés par la Charte canadienne des droits et libertés. Elle définit les conditions permettant aux Canadiens d'avoir accès à une instruction publique dans la langue de la minorité. Chaque province et territoire a créé des conseils scolaires francophones pour gérer le réseau d'écoles où le français est la langue première.

Selon un sondage coordonné par le ministère du Patrimoine, l'appui des Canadiens aux langues officielles demeure solide et constant. La majeure partie de la population considère en effet les langues officielles comme un élément important de l'identité canadienne.

La Feuille de route 2013-2018 pour les langues officielles reflète l'engagement renouvelé du gouvernement envers la dualité linguistique du pays. Elle continue de soutenir l'apprentissage de l'anglais et du français en tant que « langues secondes » (on ne parle pas de langues étrangères au Canada pour ces deux langues), auprès des immigrants en particulier. La prestation de cours de langue aux nouveaux arrivants fait partie des objectifs de cette nouvelle Feuille de route, qui vise également l'appui de l'immigration francophone hors Québec.

Concernant l'apprentissage des « langues secondes », la particularité du système éducatif repose sur l'apprentissage dit « en immersion », qui est très proche de ce que l'on appelle ailleurs l'enseignement bilingue, mais plus intense, la proportion des enseignements délivrés en français (ou en anglais pour les non-anglophones) variant selon les années d'enseignement de 50 % (en année 12) à 100 % (en année 1). Il y a aussi des élèves de français langue seconde dit « de base » (« Core French »), qui suivent un enseignement plus traditionnel constitué de 1 à 4 heures de cours par semaine. Les effectifs sont bien sûr plus importants dans cette catégorie (autour de 1,8 millions). Une association de défense du français au Canada, « Canadian Parents for French », compile les statistiques émises par chaque ministère provincial de l'éducation (cf. détail dans le tableau ci-dessous).

► Les apprenants de français « langue seconde » au Canada (2010-2011)

Province ou Territoire	Effectif en immersion (a)	Effectif en « français de base » (Core French) (a)
Alberta	35 398	154 921
Colombie britannique	47 624	187 964
Île du Prince Édouard	4 333	7 250
Manitoba	19 734	62 041
Nouveau-Brunswick	17 232	32 207
Nouvelle Écosse	14 948	49 945
Nunavut	–	183
Ontario	155 232	823 232
Québec	37 729	67 648
Saskatchewan	10 306	52 111
Terre-Neuve et Labrador	8 698	32 232
Territoires du Nord-Ouest	643	1 853
Yukon	690	1 978

Source : Canadian Parents for French « Annual FSL Enrolment in Canada 2006-2011. National Summary Statistics », <http://cpf.ca/en/files/CPF-FSL-Enrolment-Stats.pdf>

(a) Incluant les élèves en *Senior kindergarten* (équivalent à la dernière année de maternelle).



La proportion de la population canadienne ayant le français comme première langue officielle parlée est de 23,2 % (recensement de 2011) et près de 10 millions de Canadiens déclarent pouvoir soutenir une conversation en français (contre 9,6 millions en 2006), ce qui représente néanmoins une petite baisse en pourcentage de la population totale (30,1 % comparativement à 31,8 % en 1981).

Aux États-Unis

En recul face à l'espagnol, le français attire certains publics.

En 2010⁹, seuls 15 % des élèves du niveau primaire et 41 % du niveau secondaire apprenaient une langue étrangère, soit 14,7 millions d'élèves. Avec 2,1 millions d'apprenants dans les écoles publiques, le français est en deuxième position derrière l'espagnol (7 millions), mais rassemble trois fois plus d'élèves que l'allemand. En baisse dans l'effectif total des élèves du primaire et du secondaire par rapport à 2010 (- 8 %), il progresse de 11 % dans l'apprentissage bilingue et dans l'enseignement supérieur (+ 4,6 %). La diffusion des langues dans l'appareil éducatif, soutenu par de nombreuses associations militant pour le développement de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, reflète cette répartition. L'espagnol, proposé par 88 % des écoles primaires et 93 % des établissements secondaires ayant un enseignement de langue étrangère, arrive donc en première position, suivi du français (11 % du primaire et 46 % du secondaire). L'allemand (qui n'est proposé que par 2 % et

14 % des écoles), actuelle troisième langue étrangère, est en passe d'être distancé par le mandarin. En progression constante en raison de l'engouement des autorités et des parents américains, attirés par les perspectives d'emploi, il a été massivement introduit au niveau primaire avec le soutien de la Chine. Le portugais, porté par le dynamisme économique du Brésil, fait également preuve d'un véritable essor. Ceci dit, le système d'options permet à un élève de suivre toute une scolarité sans prendre un cours de langue étrangère.

L'enseignement du français est porté par 30 000 enseignants, tous niveaux confondus, et 8 000 d'entre eux sont inscrits à l'American Association of Teachers of French (AATF). Leurs compétences sont entretenues par les nombreuses universités américaines assurant leur formation. Ainsi, le « Center for Advanced Research on Language Acquisition » de l'Université du Minnesota offre des séminaires d'été pour les professeurs de l'enseignement primaire. En effet, pour conserver leur titularisation, les professeurs doivent obtenir un certain nombre de crédits de formation continue.

L'enseignement du français aux États-Unis, source de polémiques ?

L'article paru dans l'édition du 30 janvier 2014¹⁰ de l'édition électronique du New York Times sur les écoles bilingues (anglais et français) à New York a relancé le débat sur l'importance du français aux États-Unis. Cet enseignement bilingue, le troisième en importance à New York après l'espagnol et le chinois, bénéficie d'un soutien actif et financier de la France, et répond à une demande de plus en plus importante, y compris de la part de parents non francophones. Les avantages du multilinguisme sont ainsi devenus clairs pour certaines familles. Toutefois, cette évolution n'est pas du goût de tout le monde. John McWhorther, dans un article intitulé « Arrêtons de faire semblant que le français est une langue importante¹¹ » estime, sans remettre en question les bénéfices du multilinguisme, que le fait que des Américains veulent apprendre le français est un « réflexe antique », semblable à « vouloir écouter de la

¹⁰ <http://www.nytimes.com/2014/01/31/nyregion/a-push-for-french-in-new-york-schools-from-france.html?hp>

¹¹ <http://www.newrepublic.com/article/116443/new-york-citys-french-dual-language-programs-are-mostly-pointless>

⁹ Foreign Language Teaching in U.S. Schools: Results of a National Survey, CAL, 2010.

musique classique au mariage de personnes écoutant de la musique pop ». L'auteur (docteur en linguistique) se demande « quel est l'intérêt d'apprendre cette langue, à part celui de pouvoir lire Sartre et Molière » et de pouvoir « ignorer les sous-titres [...] d'un film d'art et d'essai »... L'espagnol et le chinois, voire l'hindi, lui semblent plus importants, et le temps passé pour apprendre le français serait autant de temps perdu à apprendre ces langues ayant selon l'auteur un véritable usage pratique pour les Américains, au contraire du français.

De manière prévisible, cet article a causé de nombreuses réactions, dans un débat majoritairement américano-américain. Rob Wile, du « Business Insider », insiste lui pour dire que les Américains « ont toujours besoin du français¹² ». Rappelant que « la liste de mots anglais d'origine française est quasiment infinie », il estime que le français est la langue la plus simple à apprendre pour un Américain. De plus, et d'un intérêt crucial pour les États-Unis, la connaissance du français facilite l'apprentissage de l'espagnol. La présence du français en Europe est également une raison de l'apprendre, sachant que le français y reste la seconde langue étrangère enseignée. De même, la croissance et l'émergence de pays africains (dont 5 des 10 pays ayant la plus forte croissance sont francophones) sont pointées comme raisons économiques pour l'apprentissage de la langue française. Zach Simon, dans le « Huffington Post¹³ », rappelle, en reprenant les chiffres de l'OIF, que le français est la 9^e langue la plus parlée au monde (et la 3^e en termes de présence sur internet), que le monde comptera environ 700 millions de francophones en 2050 et qu'un cinquième des échanges mondiaux se fait déjà entre pays francophones. Les questions géopolitiques dans l'espace francophone et l'activité de la diplomatie française en font également une langue cruciale sur le plan international. Enfin, il note que l'apprentissage d'une langue (par exemple, le français) n'empêche pas l'apprentissage d'une autre (par exemple, l'espagnol ou le mandarin), l'auteur fustigeant la logique américaine du choix comme un « manque d'imagination » alors que 61 % des élèves européens apprennent deux langues étrangères¹⁴.

¹² <http://www.businessinsider.com/why-we-still-need-french-2014-2>

¹³ http://www.huffingtonpost.com/zach-simon/in-defense-of-french_b_4738074.html

¹⁴ http://europa.eu/rapid/press-release_IP-12-990_fr.htm

Le Maine, la Louisiane et New York : postes avancés du français aux États-Unis¹

Ces États sont les plus dynamiques pour l'enseignement du français. Les deux premiers en raison d'une présence historique de populations francophones (Acadiens et Canadiens francophones arrivés progressivement entre le XVII^e et le début du XX^e siècle pour le Maine, mais aussi Français, suivis de plusieurs vagues d'immigrations francophones pour la Louisiane) et le troisième essentiellement grâce à la présence actuelle d'expatriés (Européens et Canadiens à Manhattan et dans la partie ouest de Brooklyn) et d'immigrés d'origine francophone (Ouest-africains à Harlem et dans le Bronx, Haïtiens dans l'est du Queens et de Brooklyn et Nord-africains dans l'ouest du Queens) ainsi qu'à l'attrait qu'exerce l'éducation bilingue pour beaucoup de New-yorkais.

¹ Extrait de « La vitalité du français en tant que langue d'origine aux États-Unis » de Jane Ross et Fabrice Jaumont, 2013.

Dans le Maine, le *French Heritage Language Program* (FHLP), créé en 2005, a initié des classes de français pour les enfants des écoles élémentaires à Lewiston et Augusta. Le FHLP est un projet du *French American Cultural Exchange* (FACE), financé conjointement par le gouvernement français, des fondations américaines privées et des donateurs. Grâce au succès du projet-pilote en français « Le Soleil », établi en 2011 dans deux écoles d'Augusta, le FHLP s'est joint à l'Université du Maine d'Augusta, au Centre de l'héritage franco-américain à Lewiston et au Centre de la Francophonie des Amériques au Québec pour lancer un programme innovant destiné aux francophones de trois écoles d'Augusta et d'Auburn.

En Louisiane, le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL), agence d'État créée dès 1968, s'emploie notamment à soutenir le développement de programmes d'immersion en français dans les écoles de l'État (une trentaine existe aujourd'hui).

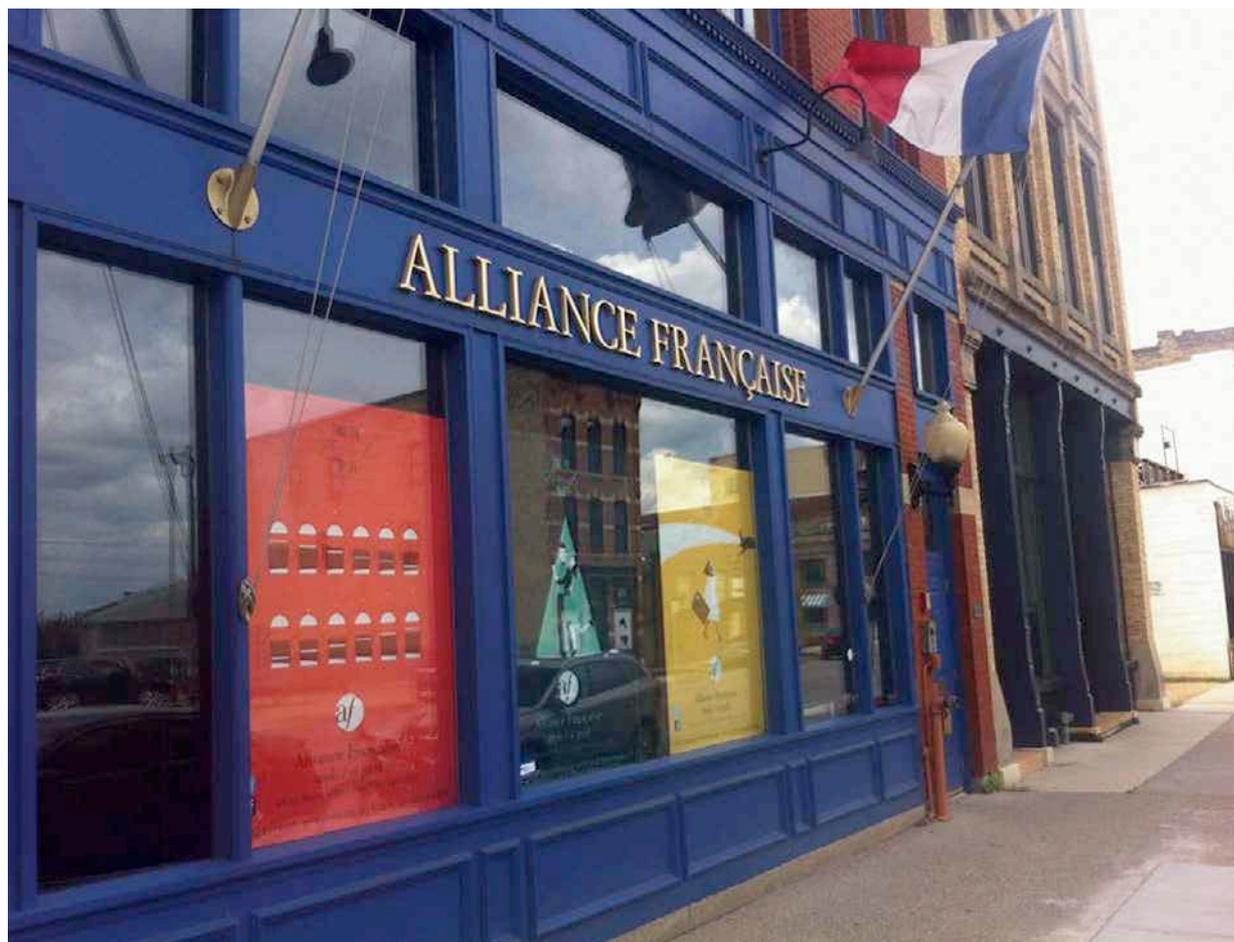
À New York, les associations de parents d'élèves, comme « Éducation française à

New York » (EFNI), ont joué un rôle moteur dans la promotion de l'apprentissage du français en organisant des cours après la classe directement au sein des écoles publiques. Environ 250 élèves sont inscrits chaque année dans ces cours. Dans le même temps, en septembre 2010, ouvrait la *New York French-American Charter School* (NYFACS) au centre d'Harlem qui accueille 300 élèves de la maternelle au CM2. Sur sa lancée, EFNY a introduit des programmes bilingues au sein de plusieurs écoles primaires de New York. Aujourd'hui, ce sont quatre écoles et deux collèges qui proposent ces programmes à environ un millier d'élèves. Le FHLP intervient également à New York, en soutenant un programme de renforcement des compétences en français qui touche des centaines d'étudiants dans les lycées publics et les centres communautaires.

Le français conserve une solide position de seconde langue enseignée dans le système public avec plus d'un million d'apprenants. Le détail des cursus varie selon les États, voire

les districts, le système scolaire américain étant très décentralisé. **Bien que le français reste en seconde position, ses effectifs dépendent fortement de l'offre proposée par les établissements.** Ainsi, si 27 % des écoles primaires publiques proposaient le français en 1997, elles n'étaient plus que 11 % en 2008. Dans le secondaire, la chute est tout aussi nette. Le pourcentage d'établissements offrant du français par rapport au nombre total d'établissements dispensant des cours de langue était de 64 % en 1997 : il n'était plus que de 46 % en 2008. Autre facteur pénalisant le français : la pénurie de jeunes enseignants rend difficile le remplacement des professeurs de français qui partent à la retraite.

À l'université, le français est également la seconde langue enseignée avec environ 216 000 étudiants inscrits dans 250 départements de français. L'espagnol, quant à lui, totalise 865 000 inscrits et l'allemand 96 000. En 2011, 17 100 étudiants américains se sont rendus en France, ce qui place la destination en quatrième position derrière la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne.



Si les effectifs globaux diminuent, le français est en bonne place dans les dispositifs éducatifs spécifiques proposés sur le territoire. Ainsi, 15 000 élèves sont scolarisés dans des sections bilingues. Celles-ci représentent un important facteur de progression de l'enseignement des langues aux États-Unis. Elles sont majoritairement implantées dans le primaire, et souvent créées à la suite de demandes provenant de parents d'élèves. 45 établissements américains à programme français sont homologués par le ministère français de l'Éducation nationale. Ils comptabilisent 4 000 élèves au niveau préscolaire, 7 200 dans le primaire et 4 400 dans le secondaire. 17 programmes FLAM reçoivent 1 800 élèves. Initié en 2001, le dispositif « Français Langue Maternelle » a pour objectif de permettre à des enfants français établis à l'étranger de conserver la pratique de leur langue maternelle dans un contexte extrascolaire d'associations. Le « French Heritage Language Program », destiné aux francophones, donne à 800 personnes la possibilité d'entretenir et de développer leurs compétences linguistiques. La présence d'une importante communauté francophone dans les grands centres urbains (New York, Miami, Baltimore) favorise le développement de ces cours.

Le français est en outre diffusé par les Alliances françaises (28 302 apprenants en 2012 contre 25 194 en 2011) et des écoles privées telles que les centres Berlitz, implantés dans 48 sites sur le territoire.

En dehors du système scolaire, notons que la francophonie est diffusée par les médias et en particulier la télévision. TV5MONDE USA, diffusé depuis plus de dix ans aux États-Unis, atteint environ 1 million de personnes. France 24, la chaîne d'information internationale française, est disponible dans 25 millions de foyers aux États-Unis en temps partagé. Elle est notamment reprise par différentes chaînes locales, éducatives, universitaires et câblées dans 18 États des États-Unis. Depuis 2012, Tivi5MONDE, entièrement dédiée aux enfants de 4 à 14 ans, a fait son apparition aux États-Unis. Elle est composée de programmes d'animation, de fictions jeunesse et d'émissions sur l'actualité (cf. « Les médias francophones », p. 490 et suivantes).

Au Mexique

Les effectifs progressent légèrement dans le primaire et le secondaire.

Signe d'un attrait pour le français, un nombre croissant d'établissements scolaires privés l'enseigne, et il est également la deuxième langue enseignée dans les centres de langues universitaires. De plus, 25 Alliances françaises dispensent des cours à plus de 33 000 élèves/étudiants à travers le pays (effectifs en hausse de 20 % entre 2011 et 2012).

Par ailleurs, les certifications DELF et DALF (cf. p. 211) connaissent depuis quelques années un essor important dans ce pays. Avec plus de 10 600 inscriptions en 2010, le Mexique arrive en 5^e position dans le monde (en nombre de candidats).



Pratiques de classes au Mexique

L'enseignant est le détenteur du savoir tandis que l'apprenant est le récepteur des connaissances. Le rôle de l'élève est relativement passif. La production orale et l'emploi des documents authentiques sont privilégiés. La production écrite présente davantage de difficultés que l'oral. L'utilisation du tableau noir pour la correction des activités à l'écrit est très courante.

Une séquence pédagogique suit cinq étapes : la consigne, l'explication, l'exécution, la mise en commun et la correction des tâches. Les consignes et les explications sont souvent formulées en espagnol. Le travail en classe se déroule en groupes restreints, en binômes ou en grands groupes.

Il y a une prépondérance pour la pratique des éléments de langue (lexique et grammaire) et très peu d'activités proprement communicatives (d'après *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde, le projet CECA*, dirigé par Emmanuelle Carrette, Francis Carton et Monica Vlad, 2011).

Les liens entre membres de la Francophonie se renforcent dans la Caraïbe

Dans cette zone, la diffusion du français s'inscrit dans un contexte plurilingue où se mêlent l'anglais et l'espagnol, ainsi que le créole et le français.



La Francophonie s'étend dans les Grandes Antilles.

Le français fait l'objet d'une coopération régionale dans les Petites Antilles.



En 2012, les îles de la Dominique, de Saint-Kitts-et-Nevis et de Sainte-Lucie, situées dans l'arc antillais oriental, ont signé des conventions de coopération éducative avec les académies françaises de la Guadeloupe et de la Martinique, avec le soutien des cinq Alliances françaises de la zone (Dominique, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Grenade et Saint-Vincent-et-les-Grenadines). Ces conventions ont pour objectifs de développer les jumelages, les échanges scolaires ou encore la formation des enseignants.

En République dominicaine

Jeune membre observateur de l'OIF, la République dominicaine forme ses enseignants de français.

Partageant l'île d'Hispaniola avec Haïti, ce pays de langue espagnole est fréquenté par un nombre croissant de francophones de passage ou propriétaires de résidences secondaires (Français, Belges, Suisses, Québécois). Le pays fait partie des recrues les plus récentes de l'OIF : elle en est membre observateur depuis 2010. Avec l'anglais, le français est en théorie obligatoire à partir de la moitié du cycle primaire (9-10 ans). Il y est enseigné à hauteur de deux heures par semaine, comme dans le secondaire (quatre pour l'anglais) où il a perdu la moitié de ses effectifs en 10 ans. La formation initiale des professeurs de

français de l'enseignement secondaire se déroulait autrefois systématiquement dans le cadre de partenariats entre l'Université publique et les Universités des Antilles et de la Guyane (UAG) en Guadeloupe et à la Martinique et l'Université Autonome de Saint-Domingue, mais ce n'est plus le cas. La formation continue des professeurs du public est assurée par l'INAFOCAM. **Cet organisme a financé en 2004 et en 2013 un programme de mise à niveau linguistique destiné à 400 enseignants, opéré par l'Alliance française.** Dans le supérieur, qui a vu croître le nombre d'apprenants de français dans les dix dernières années (x 4), il existe des départements de langues étrangères où sont enseignés conjointement l'anglais et le français, mais les étudiants ne deviennent pas spécialistes de l'une ou l'autre langue : ils doivent donc être capables d'enseigner aussi bien l'anglais que le français. Les effectifs de l'option de français restent très faibles au terme des quatre années de licence. Certaines filières rendent le français obligatoire : c'est le cas des sciences juridiques et de la diplomatie. Les universités proposent également des cours de français facultatifs aux non-spécialistes. Un réseau de cinq Alliances françaises reçoit des publics de tous âges.

À Sainte-Lucie

Sous l'impulsion de la coopération, le français est relancé.

Sainte-Lucie a l'anglais pour langue officielle, langue de communication et d'enseignement. Le créole est parlé mais seule une émission de radio le véhicule. Suite à la signature en 2010 d'un pacte linguistique avec la Francophonie, l'enseignement du français est progressivement introduit au niveau primaire. À la rentrée 2012, 15 des 75 écoles de l'île étaient impliquées dans l'enseignement du français. À la rentrée 2013, le dispositif était élargi à 25 établissements supplémentaires. Dans le secondaire, le nombre d'apprenants de français se maintient avec même une légère progression en dépit de la baisse démographique. Le français devient optionnel pour le niveau lycée. L'espagnol, soutenu par les États voisins du Mexique et du Venezuela, est aussi présent que le français dans le système scolaire de Sainte-Lucie. **L'évolution à la baisse connue depuis dix ans est vraisemblablement stoppée par les récentes actions de coopération.**

À la Dominique

L'influence créole favorise le français.

Située entre les îles françaises de la Guadeloupe et de la Martinique, ce pays membre de l'OIF a pour langue officielle l'anglais bien que 80 % des citoyens s'expriment en créole français. L'espagnol et le français y sont enseignés en tant que langues étrangères, ce dernier restant légèrement majoritaire.

En Amérique latine, le français se raréfie dans les collèges et lycées publics

Bénéficiant autrefois d'un statut privilégié dans les systèmes éducatifs latino-américains, le français est aujourd'hui en net recul. Cette tendance générale recouvre cependant des réalités diverses. En effet, si la diffusion de l'enseignement du français repose en particulier sur les Alliances françaises (146 056 étudiants dans 183 établissements en 2012 malgré une baisse de 6 % depuis l'année précédente, soit un tiers de la fréquentation mondiale), la coopération universitaire, les

filières bilingues ou encore les Lycées français, les équilibres varient nettement d'un pays à l'autre. La popularité de la langue française est en outre étroitement liée à la politique éducative et migratoire des pays francophones. Ainsi, les restrictions appliquées par le Québec à sa politique

d'immigration auraient des répercussions sur la fréquentation des Alliances françaises de la région.

Si les pays d'Amérique centrale (Panama, Costa Rica, Nicaragua, Salvador, Honduras et Guatemala) développent leur propre politique éducative, la présence de l'Institut français d'Amérique centrale (IFAC) impulse une dynamique régionale relayée par les Alliances françaises et les institutions nationales en faveur de la formation des enseignants.

Pour des raisons culturelles, historiques et politiques, la langue française conserve une très bonne image sur le continent sud-américain. Pourtant sa diffusion dans

les établissements publics a fortement diminué ces dernières années. La priorité donnée à l'anglais lorsqu'une seule langue étrangère est enseignée, la concurrence des langues régionales telles que le portugais, un corps professoral vieillissant ou encore l'introduction des langues indigènes dans les cursus sont autant de facteurs précarisant l'enseignement du français. Les Lycées français sont en revanche très demandés et le secteur privé de manière générale tend à conserver ses effectifs. Si le français régresse quantitativement dans la région, l'approche plus élitiste dont il fait l'objet développe la qualité de sa maîtrise et renforce la mobilité entre ces territoires et les pays francophones (étudiants, assistants de langue).

Au Costa Rica

Le français demeure obligatoire mais son statut fait l'objet de critiques.

Depuis 40 ans environ, le français est enseigné durant les trois premières années du collège en tant que deuxième langue obligatoire. Au lycée, il devient optionnel. Les élèves suivent deux heures de français par semaine. Au primaire, 31 écoles enseignent le français à raison de deux heures hebdomadaires. Cinq établissements proposent un enseignement bilingue français-espagnol : en maternelle, les élèves suivent un cours d'initiation au français ; au primaire, onze heures de cours en français sont assurées (dont 2h30 de maths et 2h de sciences) ; au secondaire, un quart de l'emploi du temps se déroule en français. En juin 2013, le programme « Profe en casa » a été lancé par le ministère de l'Éducation costaricien. Ces vidéos¹⁵ proposent des révisions linguistiques en ligne. La XVI^e édition de la SEDIFRALE (congrès régional des professeurs de français langue étrangère) s'est déroulée à Heredia et a réuni plus de 500 professeurs de toute la région. Le pays pourrait devenir membre observateur de l'OIF.

En Colombie

Le français est réintroduit.

Pays de tradition francophile, la Colombie entretient avec la France des relations anciennes et très vivantes, en particulier dans le domaine de la recherche et de



En Amérique centrale, le français conserve une position avantageuse.

Le français recule dans le système public en Amérique du Sud.



¹⁵ Exemple : <http://www.mep.go.cr/educatico/se-situer-dans-l%E2%80%99espace-2>

la mobilité étudiante. Avec près de 3 000 étudiants inscrits dans les institutions d'enseignement supérieur en 2011-2012, la France est le troisième pays de destination des étudiants colombiens après les États-Unis et l'Espagne, grâce à de nombreuses conventions universitaires et la signature en 2011 d'une convention de reconnaissance mutuelle des diplômes. En vue de renforcer la dynamique de la coopération universitaire, un projet visant à réintroduire le français dans les écoles, collèges et lycées publics de Colombie a été lancé en 2009 avec l'Ambassade de France. **L'objectif est d'élaborer des formations linguistiques financées par les administrations locales et assurées par les Alliances françaises.** Depuis son démarrage, ce programme a profité à 600 professeurs de français des établissements publics scolaires. Le français en Colombie s'appuie largement sur un réseau de douze Alliances françaises malgré une baisse d'environ 8 % des inscrits en 2012. Ce réseau reste cependant le deuxième au monde en terme d'effectifs d'apprenants (après le Pérou).

En Argentine

Deux fois plus d'inscrits dans les Alliances françaises.

Dans le secondaire, le français s'insère entre l'anglais et le portugais comme langue étrangère mais son niveau d'introduction et le nombre d'heures proposées varient selon les provinces. L'attraction pour la langue française s'exprime dans l'affluence croissante que connaissent les 66 Alliances françaises présentes dans le pays qui accueillent plus de 33 800 apprenants (auxquelles on peut ajouter les 138 personnes inscrites aux Centres savoyards de Villa Elisa et de San José). Entre 2011 et 2012, les inscriptions ont été multipliées par deux.

Le millier de professeurs de français du pays (tous niveaux confondus) participent à une vie associative intense qui s'exprime au travers de pas moins d'une vingtaine d'associations dont la plupart sont affiliées à la Fédération argentine des Professeurs de français, elle-même adhérente de la Fédération internationale des professeurs de français.

Avec 17 instituts ou départements universitaires de formation des professeurs

de français (plus de 800 étudiants en 2011), au moins six universités comprenant un département de français à Río Cuarto, Buenos Aires, Concepción del Uruguay, Paraná, Tucumán et Rosario (plus de 1 000 étudiants) et 15 écoles ou centres de langue dispensant des cours de français (plus de 2 300 étudiants), **l'Argentine est un véritable vivier de spécialistes de français.**

Enfin, grâce au programme « La Condamine », créé en 1997, ce sont 137 étudiants qui se forment en français à l'économie, au droit et à la gestion. Ce programme est accueilli par l'Université du Salvador liée à un consortium d'universités françaises : l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, l'Université Toulouse I et l'université d'Évry-Val d'Essonne, qui délivrent, au terme de quatre années d'études, deux diplômes : la « Licenciatura » de l'université du Salvador et une « Maîtrise » (Mastère I) émise par l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne ou par l'Université Toulouse I (au choix de l'étudiant).

Pratique de classes à Tucumán (Argentine)

Le support pédagogique privilégié est le manuel, le professeur domine les séances et gère la dynamique de la classe. Il y a deux types de représentations en classe : l'une est transmissive et traditionnelle, fortement centrée sur l'enseignant, l'autre vise une conception plus large, dynamique qui considère l'enseignement en tant que situation de communication ou d'échanges interpersonnels. L'enseignant est plutôt un médiateur (d'après *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde, le projet CECA*, dirigé par Emmanuelle Carette, Francis Carton et Monica Vlad, 2011).

En Équateur

La chute des effectifs est limitée grâce au secteur privé.

C'est dans l'enseignement primaire et secondaire que l'apprentissage du français a fortement régressé. Dans le public, cette baisse est en partie liée à la priorité accordée à l'enseignement de l'anglais et à l'obligation d'enseigner le kichua au niveau collège. Le nombre d'établissements proposant le français est passé d'une quarantaine

dans les années 1980 à quatorze en 2011. Du côté du privé, le français est davantage diffusé que dans le public du fait de la forte représentation des communautés religieuses catholiques françaises. Il y aurait une centaine d'établissements privés qui enseigneraient le français dans le secondaire mais on ne dispose pas des effectifs d'apprenants. Aujourd'hui, le français reste une langue parlée par l'élite principalement, formée au lycée français La Condamine, à l'Alliance française ou en France. Outre les cours de langues, les Alliances françaises d'Équateur offrent, avec l'appui de l'Ambassade de France, des stages destinés aux enseignants. Celle de Quito propose aux professeurs du secondaire et de l'université des formations de base en didactique du FLE. L'Alliance française de Guayaquil contribue pour sa part à la formation linguistique et didactique des étudiants de l'Université publique de la ville qui se destinent à enseigner le français. De manière générale, 2012 a été une très bonne année pour le réseau des Alliances françaises d'Équateur, marquée par une augmentation de 19 % des effectifs. Si Quito a particulièrement bénéficié de la hausse des étudiants concernés par le soutien aux cours de français en milieu scolaire, c'est à Cuenca que les indicateurs sont au plus haut : 25 % d'étudiants en plus.

Au Venezuela

Le nombre d'apprenants du français dans le secondaire est en diminution constante en raison de la disparition progressive de la filière littéraire, qui inclut quatre cours de 45 minutes par semaine durant les deux dernières années de scolarité, tant dans le public que dans le privé. Dans l'État de Trujillo, les élèves de la filière scientifique bénéficient également de cet enseignement. Les cours de français concernent aussi les élèves de la section vénézuélienne du lycée français de Caracas, à hauteur de trois heures par semaine durant toute leur scolarité. Le total d'élèves bénéficiant d'un enseignement de la langue française dans le second degré au Venezuela est estimé à 23 000. La perspective des autorités vénézuéliennes de spécialiser les enseignants généralistes, notamment en langue française, pourrait permettre une relance de son apprentissage dans les établissements d'enseignement.

Au niveau préscolaire et élémentaire, le français est enseigné dans quatre établissements privés (Caracas, Maracaibo, Maracay, Valera) à raison d'un cours de 45 minutes par semaine au niveau préscolaire et de deux cours au niveau primaire (quatre dans la section vénézuélienne du lycée français). Depuis 2010, le nombre d'Alliances françaises a augmenté : des sites ont été ouverts à Barinas, Maracay, Puerto la Cruz et Cumana.

En Bolivie

L'enseignement du français connaît une crise durable.

À ce jour, 10 000 élèves apprennent le français mais ce chiffre est en diminution constante. Le corps professoral régresse également car, depuis une quinzaine d'années, les enseignants du secteur public partant à la retraite ne sont pas remplacés faute de formation et de recrutement de remplaçants. La promotion de la langue française, qui a joué par le passé un rôle important dans la formation des élites en Bolivie, n'est pas une priorité actuelle : l'accent est mis sur les langues locales et l'anglais. En effet, la Loi-cadre sur l'éducation « Avelino Siñani – Elizardo Perez » adoptée en 2010 renforce la diffusion des langues nationales telles que le quechua, l'aymara et le guarani. Le nouveau curriculum scolaire, entré en vigueur en 2013 en application de la loi de 2010, instaure l'enseignement dès l'école primaire d'une langue « native » et d'une langue étrangère – ce qui devrait profiter à l'anglais. Une décision ministérielle du 26 novembre 2011 instaure par ailleurs le remplacement du français par les langues indigènes dans l'enseignement secondaire.

C'est donc dans le secteur privé que le français peut subsister. Des cours de français ont été développés dans deux lycées privés de La Paz à destination de soixante élèves : ce dispositif pourrait être mis en place dans d'autres établissements.

Au niveau supérieur, le français est enseigné dans sept des neuf régions boliviennes. Deux grandes universités publiques, l'UMSS de Cochabamba et l'UMSA à La Paz, ont adhéré à l'AUF en 2012 et 2013. Les effectifs restent stables, mais l'anglais et les langues locales y représentent aussi une forte concurrence. De plus, l'absence d'une politique de bourses d'études supérieures

de la part de l'État bolivien et la réduction des bourses issues de la coopération internationale génèrent un contexte peu incitatif. Le réseau des Alliances françaises et les deux établissements scolaires à programme français constituent un frein partiel à la baisse des effectifs d'apprenants du français.

Au Chili

La politique de la langue étrangère unique précarise la situation du français.

Le Rapport 2010 indiquait 3 800 apprenants du français au primaire et 21 000 dans le secondaire : **on ne recense aujourd'hui plus que 640 écoliers et 8 395 collégiens et lycéens.** Cette chute tient à plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'enseignement d'une seule langue étrangère est obligatoire au Chili, ce qui profite à l'anglais et de plus en plus au portugais, langue de proximité, voire au chinois avec l'implantation de Centres Confucius. D'autre part, la loi sur le désengagement de l'État au profit des municipalités dans le domaine éducatif a laissé les établissements sans moyens et sans orientation, malgré les protestations de la communauté éducative et des familles. Le recrutement des professeurs, dont la carrière reste peu attractive, risque de pâtir de ce désengagement. Si la politique chilienne ne soutient pas l'apprentissage du français, elle ne prend aucune mesure susceptible d'en freiner le développement et les différentes institutions d'enseignement peuvent tout à fait décider, chacune à leur niveau, de mettre en place un enseignement du français. La langue française dispose toujours d'un crédit certain dans les générations plus anciennes et dans les milieux culturels et universitaires. Cette estime ne ralentit pas la raréfaction du français dans l'enseignement supérieur, où il existe cependant des filières francophones (traduction, tourisme, hôtellerie, restauration). À l'inverse, les Lycées français sont fréquentés par un nombre croissant de jeunes (près de 6 000 élèves actuellement). Si l'Institut français voit également ses effectifs d'élèves croître, dans une moindre mesure que les lycées cependant, les Alliances françaises restent en revanche de petites structures qui peinent à se développer.

Au Pérou

Le français est moins appris au bénéfice de l'anglais.

Dans le secteur public, le cours de « langue étrangère », donnant une ouverture au français, a été officiellement remplacé par celui d'« anglais », désormais obligatoire à hauteur de deux cours de 45 minutes par semaine au niveau secondaire. **Le français a donc pratiquement disparu des établissements secondaires publics**, où les effectifs étaient numériquement importants, mais qualitativement faibles. Dans le système scolaire privé, les effectifs se sont maintenus ou sont en légère hausse. Les établissements privés ont toute liberté d'introduire (ou non) le français dans leur enseignement à partir du primaire ou du secondaire, sur le nombre d'années et le volume horaire de leur choix. Ceux qui le font représentent moins de 1 %. Dans la majorité des cas, le français est enseigné comme deuxième langue après l'anglais.

Pour sa part, le lycée français a augmenté ses effectifs jusqu'au maximum de ses capacités d'accueil. L'établissement a passé des accords avec des universités publiques et privées de Lima, permettant d'exonérer les bacheliers du concours d'admission et de faire homologuer un certain nombre de cours, pouvant couvrir une année universitaire.

Au niveau supérieur, 35 filières de tourisme, hôtellerie et gastronomie aux niveaux universitaire et de l'enseignement professionnel incluent des cours de français. Onze universités et un institut pédagogique forment des enseignants de langues anglais/français. Ils totalisent près de 1 000 étudiants, dont la grande majorité n'enseigne que l'anglais par manque de débouchés en français. Huit nouvelles filières de traduction ont été ouvertes ces dernières années, ainsi qu'une nouvelle filière de FLE. Elles ont permis à deux universités péruviennes d'adhérer à l'AUF et à une troisième de commencer les démarches d'adhésion.

Quarante centres de langues assurent un enseignement du français, dont 28 dépendant d'universités publiques et privées réparties dans treize villes. Les douze autres sont des établissements privés, tous installés à Lima.

Les Alliances françaises enregistrent quant à elles une baisse des effectifs de 5 % à 7 % mais attirent encore 16 667 étudiants

Alianza Francesa de Lima Av. Arequipa 4595 Miraflores T. 610 8006 www.allianzafrancesa.org.pe

valide cette disposition. C'est ainsi que sur 52 millions d'élèves, 5 millions apprennent l'espagnol et 148 501 le français (en général, à raison de 2 heures par semaine). Avec 26 millions d'apprenants, l'anglais reste la langue étrangère majoritairement apprise par les jeunes Brésiliens.

S'ils sont incontestablement modestes, les effectifs du français demeurent stables. Généralement, le français est appris au lycée, mais certains établissements diffusent la langue dès le primaire ou le collège. Notons que la première section bilingue brésilienne a été créée en 2014 à la suite d'un partenariat entre le Secrétariat d'État de Rio de Janeiro et l'Académie de Créteil. Autre nouveauté depuis 2010 : la mise en place des « Programa Licenciaturas Internacionais », partenariats institutionnels de mobilité pour professeurs (formations en mathématiques et français) et étudiants (études en France durant deux ans en chimie, physique, mathématiques, biologie ou langue française, débouchant sur un double diplôme). Dans le plus gros réseau au monde d'Alliances françaises (42 établissements), les résultats 2012 reflètent une situation contrastée après trois ans de hausse. Si la baisse des effectifs (35 665 étudiants différents) est de l'ordre de 1 % (entre 2009 et 2012), le nombre d'heures vendues (près de 2,8 millions) est à la hausse.



Si le français reste stable dans certains pays, sa place demeure mineure.



différents en 2012. Elles conservent en outre un rôle important dans la diffusion du français grâce à l'organisation des épreuves du DELF et du DALF (cf. p. 211), qui intéressent des établissements scolaires, les étudiants de filières FLE,

traduction ou tourisme et d'autres étudiants souhaitant poursuivre des études dans un pays francophone.

Au Brésil

Largement dépassé par l'espagnol, le français se diversifie.

La situation privilégiée qu'a connue le français dans les années 1980 est révolue. Dans un environnement régional totalement hispanophone, le français est en très net retrait face à l'espagnol. Une loi fédérale a en effet conduit à la généralisation de l'espagnol comme deuxième langue au lycée (3 dernières années de scolarité), à condition néanmoins que la communauté éducative

En Uruguay

Nouvel observateur de l'OIF, l'Uruguay maintient le français, distancé cependant par le portugais.

Le retour de la démocratie en 1985 et la présence au gouvernement de personnalités francophiles a permis au français, rendu obligatoire dans l'enseignement secondaire, de se développer fortement jusqu'en 1994. Il est ensuite devenu optionnel et a été coordonné à partir de 1996 par les Centres de langues étrangères. Aujourd'hui au nombre de 23 (6 à Montevideo et 17 dans les autres départements), les CLE dispensent un enseignement facultatif du français destiné aux élèves du secondaire. Ce cursus de trois ans passe actuellement à quatre ans. **Parmi les élèves âgés de 12 à 15 ans, 22 % étudient le français dans ce cadre.** Le français est en troisième position après l'anglais, dont l'enseignement est obligatoire, et le portugais, porté par le développement des

relations économiques avec le Brésil voisin. L'Uruguay est membre observateur de l'OIF depuis 2012, ce qui réserve un potentiel de progression positive.

Au Paraguay

La progression du français s'appuie entre autres sur la formation professionnelle.

Le français, maîtrisé par un certain nombre de personnalités du monde politique, de l'administration, des arts ou encore de la santé (anciens boursiers pour ces derniers), possède une bonne image au Paraguay. Comme dans les autres pays de la zone, le lycée français enregistre une augmentation du nombre de ses élèves (450 en mars 2014). Le Collège Jules Verne de Ciudad del Este, également géré par une

association de parents d'élèves, dispense des cours en français à 45 élèves. La progression du français tient également à la demande croissante d'apprentissage de la langue **dans le cadre de la formation professionnelle (environ 200 élèves)**, par exemple à l'institut diplomatique, au ministère de la Défense (cours ouverts aux militaires et civils : 70 élèves), à l'Académie militaire (20 élèves) ou encore par le Service national de promotion professionnelle (20 élèves) et dans le cadre des opérations de maintien de la paix. Mentionnons également l'Institut gastronomique (IGA) qui enseigne des notions de français pour 500 élèves et surtout l'École Vatel, formant à la gestion hôtelière, qui a ouvert ses portes en 2012 dans la capitale paraguayenne et accueille 35 étudiants. //

► Asie et Océanie¹⁶

	Primaire	Secondaire	Supérieur
Afghanistan	4 557 (a)	3 944	au moins 1 000
Arménie	84 300 (b)		2 430
Australie	59 248 (c)	67 447 (c)	n. c.
Azerbaïdjan	70 000		510
Bangladesh	n. c.	n. c.	420
Cambodge	711 (d)	127 735 (e)	9 322
Chine	entre 300 et 500	entre 9 500 et 10 000	entre 61 500 et 68 000 (f)
Corée du sud	n. c.	26 994	9 330
Fidji	80	200	449
Géorgie	1 070	6 998	246
Hong Kong	2 058 (g)	3 200	1 510
Inde	n. c.	1 200 000 (h)	3 000 / 4 000
Indonésie	50 000 env.		
Japon	n. c.	8 959 (i)	700 000 env.
Kazakhstan	n. c.	30 024	1 000 env.
Laos	1 176 (j)	67 557 (k)	1 393
Malaisie	n. c.	8 500	7 000 / 8 000
Maldives	50	350	0
Mongolie	n. c.	120	193
Myanmar	n. c.	n. c.	350
Nouvelle-Zélande	31 554	22 469 (l)	1 175

¹⁶ Les effectifs ne concernent que les établissements nationaux et sont donnés pour l'année scolaire 2012-2013 sauf pour le Kazakhstan et la Mongolie (2008-2009), la Corée du Sud et Myanmar (2011-2012) et le Laos (2013-2014).

	Primaire	Secondaire	Supérieur
Ouzbékistan	302 000		18 000
Pakistan	n. c.	4 150	3 000
Philippines	500	3 560 (m)	5 000
Singapour	3 869		
Sri Lanka	3 750	4 800	245
Taïwan	321	7 858	2 640
Thaïlande	n. c.	40 280 (n)	5 000
Turkménistan	(o)		80
Vietnam	4 636 (p)	55 628 (q)	6 711

États et gouvernements membres ou associés de l'OIF

États observateurs

États et gouvernements non-membres de l'OIF

(a) Plus 1311 apprenants au niveau préscolaire.

(b) Dont 100 en « bilingue ».

(c) Établissements publics seulement, soit environ 50 % du nombre total d'apprenants du français. Dont primaire : 1 126 en « bilingue » et secondaire : 3 570 en « bilingue ».

(d) En section bilingue.

(e) Dont 3 269 en « bilingue ».

(f) Spécialité de français, 2^e spécialité (mineure, 2^e majeure), comme deuxième langue étrangère, autres spécialité enseignée partiellement en français et formation linguistique universitaire dans un but de poursuite d'études à l'étranger. Dont 358 en « bilingue ».

(g) Plus 538 apprenants au niveau préscolaire dont 238 en « bilingue ».

(h) Dans le secteur privé anglophone.

(i) Lycées seulement.

(j) Classes bilingues.

(k) Dont 1 906 en « bilingue ».

(l) Dont 90 en « bilingue ».

(m) Dont 60 en « bilingue ».

(n) Dont 280 en « bilingue ».

(o) Français enseigné dans une dizaine d'écoles.

(p) En section bilingue.

(q) Dont 8 167 en « bilingue ».

Dans les pays de tradition francophone, le français cherche un second souffle

Seuls membres de plein droit de l'OIF de la zone Asie-Océanie, le Cambodge, le Laos et le Vietnam perpétuent l'enseignement du français malgré des écueils communs. La transition générationnelle, la montée en puissance du

mandarin et le développement exponentiel de l'anglais tendent à marginaliser la pratique de la langue française dans les institutions et la société. Un programme multipartenarial à vocation régionale associant ces trois pays ainsi que le Québec, la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'OIF, l'AUF et la France, intitulé VALOFRASE¹⁷, est entré dans sa phase 2 en 2012 avec pour objectif la valorisation du français en Asie du Sud-Est.

¹⁷ Valorisation du français en Asie du Sud-Est.

Le projet régional de Valorisation du français en Asie du Sud-Est (VALOFRASE)

Ce projet rassemble huit partenaires : les ministères de l'Éducation du Cambodge, Laos et Vietnam ; l'OIF et l'AUF et trois partenaires bilatéraux (Québec, Fédération Wallonie-Bruxelles, France).

Initié en 2006, évalué en 2011, il est entré dans sa 2^e phase en 2012. Il vise à développer un pôle intégré de **coopération pour le français dans la région** et ainsi à aider à consolider les dispositifs, les établissements et l'expertise qui se déploient dans l'Asie du Sud-Est continentale.

Les partenaires de Valofrase mettent à la disposition des acteurs du français des moyens techniques et financiers pour échanger des bonnes pratiques et des projets réussis, pour mutualiser des compétences, pour rechercher des synergies, bref, pour mettre en mouvement l'ensemble des acteurs vers un enseignement de qualité.

L'OIF intervient essentiellement au travers de son Centre régional de formation pour l'Asie et le Pacifique (CREFAP) dans les quatre volets du projet : le volet régional et trois volets nationaux. Ses interventions portent essentiellement sur la formation des enseignants, la formation des cadres éducatifs, l'accompagnement des jeunes enseignants-chercheurs. Depuis 2010, près de 5 000 participants ont été concernés par les 200 actions menées.

Au Cambodge

Le créneau de la deuxième langue étrangère offre un gain au français.

Dans le royaume khmer, l'introduction officielle dans le système éducatif du français en tant que deuxième langue étrangère porte ses fruits depuis 2008 : l'augmentation des effectifs d'apprenants du français est significative. Ainsi, 10 % des élèves scolarisés dans le secondaire (soit 127 735 jeunes, dont plus de 3 000 en « bilingue » et plus de 1 000 en « français renforcé ») apprennent actuellement le français ; ils étaient 93 525 en 2009.

Les élèves qui ont le français en langue étrangère 1 suivent quatre heures de cours par semaine tandis qu'en langue étrangère 2, le français est dispensé à hauteur de deux heures hebdomadaires. Le programme des classes bilingues contribue fortement au dispositif de relance de l'enseignement du français dans le second degré. Présent dans onze établissements répartis dans sept villes et provinces du Cambodge, il connaît une belle stabilité depuis 2010 avec plus de 3 000 élèves en 2013, dont bon nombre fréquentent ensuite les filières universitaires francophones (le Cambodge compte 9 universités membres de l'AUF) en droit (environ 200 étudiants), économie (171 étudiants), technologie (2 390), administration (114) et santé (plus de 200).

L'élargissement de ces cursus d'excellence dépend étroitement de la taille du marché de l'emploi francophone, qui demeure encore restreint.

Au Laos

Si le français est désormais obligatoire, la massification de sa diffusion dépendra des ressources mobilisables.

Depuis 2010, le nombre d'apprenants de français, notamment dans le primaire et dans le secondaire, a **progressé de manière importante**. La réforme du système éducatif laotien, entamée en 2009, prévoit désormais l'enseignement de deux langues étrangères au cours de la scolarité.

L'anglais est préconisé comme langue étrangère 1 à partir de la mi-primaire et le français en langue étrangère 2 au début du collège. À terme, cette réforme devrait multiplier le nombre de francophones partiels sur le territoire puisque l'ensemble des écoliers du pays sera exposé à la langue française. Ce dispositif exigeant, qui devrait concerner 500 000 élèves en 2015, sera difficile à mettre en place en raison des ressources humaines et matérielles requises. Cette réforme s'est probablement inspirée du succès des **109 classes bilingues** réparties dans 13 écoles à Luang Prabang, Vientiane,





L'image de la langue auprès des jeunes et de leurs parents découle de son utilité directe. Or, peu d'entreprises francophones investissent dans le pays.



Savannakhet et Champasak, et dont les effectifs totalisaient 3 082 élèves à la rentrée 2013/2014 (1 176 en primaire, 1 184 au collège et 722 au lycée).

Les filières universitaires francophones sont relativement bien fréquentées (423 étudiants en 2013, surtout inscrits en Santé, en droit et en Génie civil et

urbain/génie d'environnement) et soutenues par l'apprentissage du français langue étrangère au sein des filières préparatoires aux mastères francophones (302 étudiants) et des départements de français (521).

Au Vietnam

Plus de 105 000 en 2009 contre 60 000 en 2013 : le nombre d'apprenants du français au primaire et dans le secondaire est en net recul. Dans le secteur éducatif vietnamien, le français peut être enseigné comme langue 1 ou 2. Si la L1 est obligatoire, la L2 est en revanche facultative. Or, beaucoup d'établissements vietnamiens n'ayant pas les moyens d'enseigner deux langues étrangères, la priorité est donnée à l'anglais et le français n'est pas accessible. Le français pâtit du caractère facultatif de la langue 2.

On note également des reculs sur les effectifs des classes bilingues (499 en tout), surtout dans le primaire (de 8 300 élèves en 2010 à 4 600 en 2013) – même si 12 800 élèves y sont inscrits au primaire et secondaire – ainsi que dans l'enseignement supérieur (de 20 000 à 6 700 étudiants en 2012).

Chez les deux géants asiatiques, la démographie et l'essor économique alimentent la croissance du français

Leur population dépasse le milliard d'habitants et les jeunes y représentent une part importante : la Chine et l'Inde font face au défi de la scolarisation et de la professionnalisation des actifs de demain.

Avec la moitié de la population indienne aujourd'hui âgée de moins de 25 ans, le

nombre d'actifs va augmenter de 30 % d'ici à 2020. Au cours des dix prochaines années, un nouvel actif sur quatre dans le monde sera indien d'après les prévisions de l'Organisation internationale du travail. Dans un monde plus globalisé que jamais, la qualification de ces jeunes issus des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) passe en particulier par la maîtrise des langues étrangères. Si l'anglais demeure incontournable dans les études secondaires des jeunes Indiens et Chinois, le français revêt une valeur croissante dans une perspective économique et universitaire.

En Inde

Dotée d'une population jeune et d'une croissance économique forte, l'Inde enregistre une forte progression du français dans les classes aisées.

Si la Constitution indienne n'en reconnaît que 22, l'Inde compte plus de 1 600 idiomes. Seules les langues officielles sont employées dans le secteur éducatif : les établissements publics enseignent les matières fondamentales dans la langue de l'État et l'anglais à partir de l'âge de onze ans. Dans le Nord s'y ajoute l'hindi. À noter que le statut de langue officielle dont bénéficie le français dans l'État de Pondichéry n'en fait pas pour autant une langue d'enseignement.

Dans ce contexte fortement multilingue, seules les écoles privées anglophones proposent dans leurs cursus des langues étrangères, au rang desquelles le français occupe la première place. Le privé, implanté principalement dans les villes, est pour les familles aisées et la nouvelle classe moyenne le gage d'une scolarité de qualité. Il accueille actuellement près de 11 % des élèves du secondaire. On y dénombre environ 1 200 000 apprenants de français (soit 0,25 % de la population totale scolarisée). La demande de français est en progression mais l'absence de certifications ou de « crédits » place l'apprentissage d'une langue étrangère dans le corpus des matières optionnelles.

Par ailleurs, la langue française est enseignée dans plus de 47 départements universitaires formant les futurs enseignants de français. Beaucoup d'élèves voyagent en France : de plus en plus d'établissements indiens organisent des échanges scolaires avec des partenaires français. Avec 35 %

d'augmentation depuis 2009, les groupes scolaires représentent un pourcentage important de la mobilité entre les deux pays. On note le même phénomène au niveau des universités indiennes. À l'inverse, c'est en Inde que se sont rendus les membres des associations de professeurs de français de la région, à l'occasion de la tenue à Chennai en 2013 du congrès de la Commission pour l'Asie-Pacifique.

L'Inde est le second pays dans le monde après la France pour la délivrance de DELF-DALF (cf. p. 211) tous publics (10 494 candidats en 2010, 15 776 en 2012). **Le français progresse**, car de plus en plus perçu comme un outil d'accès à des marchés (en Afrique particulièrement). Pour maintenir la croissance du nombre d'apprenants autour de 10 à 15 % par an, le défi à relever consiste donc à renforcer la formation initiale et continue des professeurs, afin d'augmenter leur nombre et leur compétence.

En Chine¹⁸

Des milliers d'étudiants apprennent le français pour poursuivre leur cursus dans un pays francophone.

Dans le pays-continent, **le français est en nette progression**. S'il reste « romantique » aux yeux de beaucoup, il apparaît aussi de plus en plus comme une langue internationale permettant de faire des affaires, en Afrique en particulier. 6 000 étudiants suivent un cursus francophone en 2013 (filières AUF et programmes franco-chinois). Les signes de cette progression sont l'augmentation du nombre de départements de français dans les universités, d'établissements secondaires s'engageant dans des cours de français obligatoires ou optionnels et d'étudiants dans les Alliances françaises (29 000). Environ 20 000 étudiants apprennent le français dans des écoles de langues privées et des instituts privés universitaires.

De nombreuses écoles préparent également les étudiants chinois au départ à l'étranger : sur le millier en activité, 452 bénéficient d'une accréditation par le ministère de l'Éducation. L'apprentissage de la langue fait partie intégrante d'un dispositif de préparation. Sur les 35 000 étudiants chinois qui poursuivent leurs études en France, les

trois quarts s'inscrivent dans un cursus en langue française (77 % des procédures en 2012). C'est donc essentiellement parmi les candidats au départ que se trouvent les apprenants du français, puisque moins de 10 000 élèves étudient cette langue dans le primaire et le secondaire.

En Asie insulaire, le français attire les candidats à la mobilité

Aux Philippines

Le français joue la carte de l'excellence au secondaire et de la mobilité au supérieur.

La langue française ne dispose pas d'une assise historique aux Philippines mais elle y bénéficie d'une très bonne image. La demande de cours de français est forte et répond aux objectifs de poursuite d'études supérieures en France ainsi que de mobilité sociale et professionnelle. **Le français est la première langue européenne enseignée dans les universités philippines** : 5 000 étudiants l'y apprennent, majoritairement dans les filières d'études internationales ainsi que dans l'hôtellerie et la restauration.

Dans le secondaire, en plus des établissements « classiques » où les effectifs ont progressé depuis 2010, le français est enseigné dans treize lycées scientifiques d'excellence. Plus de 1 500 élèves du second cycle l'apprennent dans les régions de Manille et de Cebu depuis la mise en place en 2009 d'un partenariat avec le ministère de l'Éducation. Notons également que la place du français devrait être confortée par la réforme de l'enseignement secondaire entamée en 2012 par le gouvernement philippin, qui souhaite installer durablement les langues étrangères dans les curricula.

En Indonésie

Le français investit le créneau professionnel.

Traditionnellement appris « pour le plaisir », le français est de plus en plus proposé dans une visée professionnelle, notamment dans les **domaines de l'hôtellerie et de la restauration**. Langue d'accès à des métiers, le français redevient donc la langue de la

¹⁸ Cf. « L'enseignement du français en Chine », p. 290 et suivantes.

mobilité qu'elle a été dans les années 1980 et 1990, lorsque de nombreux boursiers du gouvernement français ont poursuivi leurs études en France – on en retrouve aujourd'hui aux commandes d'institutions nationales.

Aujourd'hui, cette mobilité est également encouragée par un programme de bourses « double diplôme » concernant une cinquantaine de professeurs. Cofinancées par le ministère indonésien de l'Éducation et de la Culture et l'Institut français d'Indonésie, il a été mis en place pour encourager la formation des enseignants. Désormais, huit universités indonésiennes ont un programme de double diplôme avec une université française. La formation de professeurs de français fait partie des objectifs actuels, afin de répondre à une demande grandissante de cours. **On dénombre aujourd'hui 60 000 apprenants toutes institutions confondues**, dont un sixième des effectifs dans le réseau français. Autre progression : le nombre de candidats aux certifications DELF-DALF (cf. p. 211), augmente chaque année de 15 à 20 %, ce qui place l'Indonésie au second rang en termes de nombre de candidats dans les pays de l'ASEAN.

Du côté du jeune public, le DELF Prim (réservé aux débutants) a été introduit en 2013. Notons enfin que les premières Assises du français en Asie du Sud-Est ont eu lieu en 2012 à Jakarta. Elles ont réuni plus de 200 participants issus des dix pays de l'ASEAN autour de la situation du français et de son avenir dans la région.

Dans les pays d'héritage anglo-saxon, le français conserve une place stable

La valeur culturelle du français séduit les apprenants d'Océanie.

Dans ces pays historiquement liés à la Grande-Bretagne, l'anglais est langue officielle ou quasi langue seconde. Le français y subit donc moins de concurrence et tient même dans certains cas le créneau de première langue étrangère.

En Australie

Tournée vers l'archipel nippon, l'Australie fait néanmoins une place au français.

Dans ce pays fédéral, le système éducatif

est fortement décentralisé. Selon les États, dix à quarante langues sont proposées dans les écoles primaires et secondaires, qui consacrent 45 à 200 minutes hebdomadaires à l'enseignement linguistique. Ces disparités seront peut-être gommées par le programme national australien pour les langues étrangères, qui devrait être proposé fin 2014.

Un élément reste cependant commun à tous les établissements : le caractère facultatif de l'apprentissage des langues étrangères. Dans ce contexte « limitant », **les effectifs des apprenants du français sont plutôt en baisse** dans le primaire et le secondaire mais plusieurs établissements australiens proposent de l'enseignement bilingue. Dans le palmarès des langues les plus étudiées, le français arrive en deuxième position après le japonais. L'enseignement du français est également soutenu par le réseau des Alliances françaises.

En Nouvelle-Zélande

Le français reste en première ligne.

Entre 2010 et 2012, les effectifs de français ont subi une légère érosion (- 4 %). Ce recul tient d'une part à la multiplication des options faisant concurrence aux langues, optionnelles elles aussi. La diversification de l'offre de langues étrangères dans l'enseignement secondaire soumet d'autre part le français à une certaine concurrence : jusqu'alors matière incontournable pour les élèves à orientation littéraire et artistique, ce statut commence à être mis en question. Parallèlement, les effectifs de chinois ont progressé de façon spectaculaire.

Malgré un léger recul, le français demeure cependant la langue la plus enseignée dans le système éducatif néo-zélandais. Bien qu'il soit généralement introduit au début du cycle intermédiaire, à l'âge de 11 ans, on le trouve également dans les écoles primaires. Des sections bilingues sont proposées dans deux établissements.

Autre marque de dynamisme : une trentaine de partenariats aux niveaux primaire et secondaire ont été établis entre des écoles néo-zélandaises et françaises et une quinzaine d'autres entre des écoles néo-zélandaises et néo-calédoniennes.

Dans le secteur de l'enseignement aux adultes, les effectifs des Alliances françaises ont connu une progression (+ 12 % entre

2011 et 2012). La bonne image de la langue française est portée par la culture : les éditions 2012 et 2013 du Festival du cinéma français ont connu un succès considérable.



Dans les territoires présentant une forte mosaïque culturelle et linguistique, le français est apprécié mais reste mineur.



À Hong Kong

À l'ombre des trois langues de Hong Kong, le français progresse.

Rétrocédée à la Chine en 1997, cette ancienne colonie britannique est, dans les faits, trilingue. Le cantonais, langue régionale, est employé à l'école, dans les médias, dans les commerces et de manière générale dans la vie quotidienne. L'anglais, restée langue officielle en plus du mandarin, demeure bien présent. Il est enseigné dès le plus jeune âge et dévolu essentiellement aux rapports commerciaux. On estime qu'un tiers des Hongkongais le pratique couramment. Depuis la rétrocession, le mandarin connaît un fort développement. Enseigné comme langue étrangère dans le système éducatif ainsi que dans des écoles de langues privées, il constitue un atout professionnel majeur car il permet de communiquer avec les immigrants et les fonctionnaires de Chine continentale. Selon la formule de Deng Xiaoping en 1997 : « Un pays, deux systèmes »... et bientôt trois langues, entre lesquelles il est difficile de se faire une place. **L'enseignement du français, présent dans le primaire, le secondaire et le supérieur, a progressé dans chacun de ces niveaux depuis 2010.** En 2012, 130 étudiants suivent un cursus francophone.

À Singapour

Dans un contexte quadrilingue, le français est réservé aux meilleurs élèves.

Depuis 1966, le système éducatif de la cité-État est bilingue : l'une des langues d'enseignement est l'anglais, l'autre est la langue maternelle de l'élève : mandarin, tamoul ou malais, et ce dès le primaire. Très

soucieux de la qualité de l'anglais parlé par les citoyens, concurrencé par le « singlish », l'État limite l'apprentissage des langues tierces aux meilleurs élèves. Ainsi, seuls 10 % des écoliers peuvent choisir une langue étrangère.

Dans le secondaire, il n'existe qu'un seul établissement public dispensant des cours de langue étrangère : le Ministry of Education Language Center. **Le français y est enseigné en tant que troisième langue** sur le même plan que l'allemand, le japonais, le bahasa indonesia, l'arabe, et l'espagnol depuis 2014.

De manière générale, le français jouit d'une bonne image et représente un critère de distinction. Une partie de l'élite dans les administrations et les institutions publiques parle le français, et le ministère des Affaires étrangères forme des fonctionnaires dans cette langue. Cet apprentissage reste cependant fonctionnel : la langue française est en effet de plus en plus détachée de la culture, mieux appréciée en anglais, car elle manque à Singapour de véhicules populaires forts (séries télévisées, chansons, etc.).

À Taïwan

Le français est minoritaire mais valorisé.

Le mandarin est employé dans l'enseignement primaire et ce n'est qu'en première année de collège qu'une langue étrangère, l'anglais, est abordée.

Au niveau universitaire, tous les établissements proposent un enseignement d'anglais. Parmi les autres langues étrangères, le japonais, le français, l'allemand, et l'espagnol sont proposés dans un nombre restreint de départements spécialisés. Seules cinq universités possèdent un département de français dans toute l'île, les autres établissements ne proposant un enseignement que dans un cadre optionnel. Il existe cependant des filières francophones (par exemple National Taïwan Science and Technologie, National Kaoshiung University of Applied Sciences, Southern Taïwan University of Technology, Chia-Nan University of Pharmacy and Science...) recevant 1 884 étudiants en 2012. Dans le contexte d'une île bilingue *de facto*, cumulant le mandarin et le « taïwanais », et trilingue si on y ajoute l'anglais, obligatoire depuis 2005, la place des autres langues est exiguë.

Une dynamique particulière regroupe les Universités Francophones d'Asie du Nord-Est (UNIFA) depuis 2011. Un débat d'idées est organisé annuellement dans l'un de ces cinq pays concernés : le Japon en 2011, la Chine en 2012, la Corée du Sud en 2013 et Taipei en 2014.

L'UNIFA 4 a réuni des universitaires et des personnalités de la société civile asiatique francophone venus de Chine, des deux Corée, du Japon, de Hong Kong et de Macao et bien évidemment de Taïwan.

Pour des raisons de pragmatisme économique et de proximité géographique, le japonais domine largement le créneau de la seconde langue étrangère. En outre, le japonais est omniprésent dans la vie quotidienne : médias, chanson, films, jeux vidéo, mode, nourriture, consommation de luxe, etc. Ceci dit, et malgré les chiffres, **le français est plus valorisé que le japonais**, qui peut rappeler les cinquante années de mainmise de l'empire nippon sur l'île (de 1895 à 1945) et la politique d'assimilation alors pratiquée.

En Malaisie

Le français progresse malgré des moyens insuffisants.

Si les Malais y sont majoritaires et la malais langue officielle, la Malaisie compte parmi ses citoyens d'autres groupes ethniques pratiquant leur propre langue. Ainsi, dans toutes les écoles primaires du pays, il est possible de recevoir un enseignement en malais, en mandarin, en tamoul ou en anglais. Le japonais, l'allemand, le français ainsi que l'arabe (l'islam est religion d'État) sont offerts en complément. L'enseignement de l'anglais, langue véhiculaire entre les groupes de ce pays multilingue, est obligatoire dès le début du primaire et se poursuit durant le secondaire. C'est à ce niveau que débute l'enseignement du français, dont **les effectifs ont sensiblement augmenté depuis 2010** (10 % environ). Parmi les développements récents, on relève la mise en place du DELF junior (2100 candidats en 2013). Cette certification sert de guide pour les enseignants, limités par l'absence de moyens matériels et de programme cohérent d'enseignement du français.

Dans le supérieur, notons qu'il n'existe que deux départements de français en Malaisie et qu'ils sont soumis à des quotas stricts. Les étudiants s'y spécialisent en langue française.

L'enseignement du français est aussi dispensé dans vingt universités, essentiellement aux étudiants des départements de tourisme et hôtellerie.

Au Sri Lanka

Dans un Sri Lanka pacifié, le français reprend sa place.

Depuis la fin de la guerre civile en 2009, **la reprise d'un enseignement généralisé a joué en faveur du français**. Dans les établissements primaires et secondaires du pays, où l'on enseigne en tamoul, en cinghalais ou en anglais, le nombre d'apprenants du français a augmenté de presque 30 %. Ceci dit, la place du français n'a pas évolué : il demeure la seconde langue étrangère, enseignée par 180 enseignants, bien après l'anglais, qui est langue d'enseignement dans les écoles privées (40 000 élèves sur 4 millions) et au niveau supérieur scientifique public et privé. Notons également une concurrence accrue des langues asiatiques (japonais, chinois, coréen) portées par les courants d'affaires ; elle se vérifie dans toute la région.

À Myanmar

Dans un Myanmar à reconstruire, la libéralisation en cours encourage l'arrivée de francophones.

En 2011, le français n'était encore enseigné que dans le supérieur, à l'instar des autres langues étrangères – à l'exception de l'anglais enseigné dès le primaire. En Birmanie, il s'agit en effet d'une langue véhiculaire, très présente dans la vie quotidienne. Le pays compte deux universités des langues étrangères, à Yangon (Rangoun) et à Mandalay, chacune dotée d'un département de français. En 2011, un peu plus de 200 étudiants étaient inscrits à l'UFL de Rangoun et environ 150 à Mandalay. Elles préparent les étudiants à la licence de français et, depuis 2008, à la maîtrise de français.

Le français est la langue européenne qui compte le plus d'inscrits après l'anglais. Si l'on tient compte des langues asiatiques, elle se situe au troisième rang à Mandalay (derrière le chinois) et au cinquième à Yangon (derrière le chinois, le japonais et le coréen).

Dans le contexte de l'ouverture birmane, entamée en 2011, l'enseignement du français s'est développé. L'essor rapide des communautés francophones expatriées depuis la libéralisation du régime (+ 17 %

pour les seuls résidents français au premier semestre 2013, soit 350 personnes au total) et l'afflux de touristes francophones ouvrent la perspective de débouchés professionnels pour les jeunes formés en langue française. La confortation de cette tendance permettra peut-être de remotiver les étudiants qui, selon une enseignante birmane, abandonnaient parfois l'apprentissage de la langue après quelques mois faute d'occasions de parler français.

Aux Maldives

L'ouverture de l'Alliance française dynamise l'enseignement du français.

Dans cet archipel où l'anglais est langue d'enseignement à partir du secondaire, c'est à Malé, accueillant plus de la moitié de la population, que l'enseignement du français est concentré. Son acteur principal est l'Alliance française, inaugurée en 2009 après l'homologation par la Fondation Alliance française des statuts de l'association créée en 2005. S'il y avait moins d'une cinquantaine d'inscriptions la première année et 280 en 2010, elle accueille désormais près de 700 apprenants. **La progression enregistrée s'explique notamment par la prise en compte des élèves de deux écoles internationales privées et des étudiants de la faculté de tourisme**, auprès desquels interviennent des enseignants de l'Alliance. L'université des Maldives, créée en 2011, comporte huit facultés anglophones, dont l'une est dédiée au tourisme et à l'hôtellerie, afin de former un corps étudiant spécialiste de ce secteur essentiel à l'économie des Maldives.

Dans les Îles Fidji

L'économie touristique stimule le français à visée professionnelle.

Dans l'archipel fidjien, situé entre la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna, on comptabilise un millier d'apprenants, répartis entre des établissements secondaires, les trois sites de l'Alliance française et les universités.

Si le français est en régression au niveau scolaire, le français orienté « métier » se développe dans les filières professionnelles universitaires. Ainsi, outre l'enseignement de français général à l'University of the South Pacific (USP), un trimestre de sensibilisation au français de l'hôtellerie et de la restauration

est proposé aux étudiants de la faculté de commerce, d'hôtellerie et de tourisme à la Fiji National University (FNU). Le niveau de ces apprenants se situe toutefois entre A1 et A2, et on ne peut pas encore vraiment parler de filières francophones ou de départements de français. À la rentrée 2014, le FOS devient une unité à part entière à la FNU, ce qui augmente le nombre d'heures et améliorera le niveau des étudiants diplômés.

Avec un renforcement de la proposition des certifications DELF-DALF, les écoles internationales de Nadi et Suva sont davantage intégrées dans le réseau coordonné par l'Alliance française pour l'enseignement du français. En 2014, une nouvelle action touche une branche de la FNU qui s'occupe principalement de formation continue (avec une demande importante de formation linguistique en provenance du secteur hôtelier).

À côté, dans le Pacifique, des négociations sont en cours, dans l'archipel des Tonga, où l'offre de français touche en 2014 deux nouveaux établissements : le collège le plus important et le plus ancien du pays ainsi qu'un centre de formation professionnelle spécialisé dans l'hôtellerie et le tourisme.

En Asie centrale et orientale, le français fait face aux langues régionales

En Corée du Sud

Après un net recul, le français augmente progressivement.

Dans le contexte d'une Corée du Sud très francophile, c'est le créneau de la langue étrangère 3 qui pourrait renflouer les rangs des apprenants scolaires du français. Cependant, le système éducatif coréen rend pour le moment presque impossible l'apprentissage d'une troisième langue. En légère hausse après une forte période de déclin au cours des années 1990, le français doit donc maintenir sa place en tant que 2^e langue (c'est une discipline optionnelle qu'il est possible de suivre au lycée). À ce jour, 4 à 5 % seulement des élèves qui



L'attrait touristique des archipels tropicaux dopent le français orienté « métier ».



passent une langue étrangère 2 au moment du baccalauréat choisissent le français. La concurrence des langues régionales est forte, et l'offre de français parfois déclinante : les enseignants du secondaire parvenant à l'âge de la retraite ne sont pas toujours remplacés. Dans le primaire, quelques écoles offrent à leurs élèves une initiation linguistique sous la forme d'ateliers. Ceci dit, les enfants y travaillent des compétences socioculturelles davantage que des pratiques langagières.

Dans le **supérieur**, des étudiants de plus en plus nombreux apprennent le français sans être inscrits dans un cursus de français (en majeure ou en mineure de leur parcours d'études). En effet, de plus en plus d'universités proposent, voire imposent, une deuxième langue à l'ensemble de leurs étudiants. Non comptabilisés dans les statistiques officielles (et par conséquent dans notre tableau de synthèse), ces jeunes font peut-être partie des Coréens étudiant en France, les plus nombreux d'Asie après les Chinois et les Vietnamiens. Certains sont peut-être attirés par les perspectives professionnelles en Afrique francophone.

Notons que le continent africain, souvent résumé à sa dimension économique, a été le sujet retenu par l'« Université francophone d'Asie du Nord-Est » en 2013. Ce colloque a rassemblé des chercheurs en sciences humaines du Cameroun, de Chine, de Corée du Sud, de France, de Hong Kong, du Japon et de Taïwan afin de réfléchir à la relation entre l'Asie et l'Afrique et d'interroger les champs de la sociologie, de l'anthropologie, de la philosophie et de la littérature.

En somme, **après une longue période de recul, le français se trouve aujourd'hui dans une période de croissance relative** et une demande de français est exprimée sur le terrain. Cette demande pourrait, entre autres exemples, être encouragée par des relations directes entre élèves coréens et francophones et par l'évolution des curricula, dans la mouvance du renouvellement de l'approche pédagogique issu du développement de sections bilingues (un embryon de classe bilingue devrait ouvrir en 2014).

Au Japon

Le français est muséifié par une vision patrimoniale persistante.

Les trois quarts des étudiants japonais

comptant une L2 dans leur cursus en 1995 apprenaient une langue occidentale (allemand, français, espagnol, italien). Quinze ans plus tard, d'après une enquête menée par l'Ambassade de France, le chinois a pris la première place (un étudiant sur trois) tandis que le français et l'allemand enregistrent des chutes (de 25 à 18 % des effectifs de seconde langue pour le premier et de 40 à 23 % pour le second).

Dans le secondaire, comme dans le supérieur, le français est en quatrième position après l'anglais, le chinois et le coréen. Si le chinois fait l'objet d'un choix pragmatique (commerce avec le monde sinophone), le coréen correspond, outre à des raisons d'utilité immédiate de même ordre, à des motivations culturelles. La pop culture coréenne, dite la « K-pop », a largement dépassé les frontières de la péninsule.



De manière générale, l'État japonais se focalise sur la promotion de l'anglais, insuffisamment maîtrisé par les Japonais.



Autre indicateur du côté du grand public : les ventes des cahiers de langue de la NHK (audiovisuel public japonais) vont pour moitié au chinois et au coréen tandis que le français, l'italien, l'allemand et l'espagnol se partagent la seconde moitié. Il est donc patent qu'en dehors de l'anglais, les langues asiatiques supplantent désormais les langues occidentales. En outre, la concurrence est rude parmi celles-ci : depuis 1995, l'espagnol, autre langue mondiale, a triplé ses effectifs (de 5 à 15 %) et l'italien, associé à la mode et à la gastronomie, prend ses marques.

Ainsi, malgré un intérêt constant pour la France et son patrimoine, **l'apprentissage du français connaît une érosion certaine**. Dans le secteur éducatif national, la tendance risque d'être difficile à inverser : les structures officielles japonaises tendent en effet à valoriser le tout anglais à tous les niveaux en réduisant la seconde langue au statut d'option.

De plus, il n'existe pas de formation adéquate des professeurs de français de la

part des structures éducatives japonaises. Notons également qu'à l'université, les cursus liés à la langue française débouchent essentiellement sur une spécialisation en littérature classique française. La vision patrimoniale de la France englobe la langue, qui gagnerait pourtant à être inscrite dans une perspective plus contemporaine et fonctionnelle. Le français est en effet un plus appréciable pour les entreprises à vocation internationale et dans le secteur des services (hôtellerie, tourisme...). C'est dans cette direction que sont poussées les universités, établissements autonomes de droit public depuis 2004, qui cherchent pour certaines à inscrire le français dans le cadre de la réforme et à le valoriser comme langue des affaires, du commerce et des relations internationales en complément avec l'anglais. La faculté de SILS de la prestigieuse université Waseda et l'université de Chuô, membre de l'AUF, ont entamé une reconversion en ce sens. Du côté **privé**, il existe à travers le Japon de très nombreuses écoles de langues, souvent de taille modeste, enseignant le français. L'Association de promotion de l'enseignement du français est chargée de l'organisation du Diplôme d'aptitude pratique en français, reconnu par le ministère japonais de l'Éducation, qui séduit chaque année près de 30 000 candidats. Pour sa part, le réseau français propose également des cours de langue *via* les Alliances et Instituts. On note cependant que les cours de langue (sur place et à distance) connaissent une érosion tandis que les activités culturelles rencontrent un succès croissant.

En Thaïlande

Le français est un élément de différenciation face au « tout chinois ».

Hors de tout héritage francophone, la Thaïlande est devenue observateur de la Francophonie en 2008. Les liens entretenus par le royaume avec la langue française depuis près d'un siècle tiennent en particulier à l'intérêt de la famille royale, dont plusieurs membres maîtrisent le français, pour l'aire francophone. Le français bénéficie donc d'une aura très favorable qui ne se dément pas avec le temps. **Jusqu'à la fin des années 1980, le français était la seule langue étrangère enseignée en Thaïlande avec l'anglais** – ce dernier étant obligatoire dans le cycle secondaire.

Au début des années 2000, l'offre des options linguistiques a été élargie et le français soumis à la forte concurrence des langues asiatiques – le mandarin et le japonais pour des raisons économiques et le coréen pour des raisons culturelles. Aujourd'hui, le français est très largement dépassé par le chinois dans le secondaire (40 000 apprenants contre 200 000), dont les effectifs ont quintuplé entre 2010 et 2012. Ces chiffres traduisent sur le terrain la politique très volontariste mise en œuvre par le gouvernement chinois, qui a envoyé 1 000 professeurs bénévoles par an durant cette période – chiffre à multiplier par dix d'ici 2015 d'après les accords qui ont été conclus en 2012 entre les deux gouvernements. À noter cependant : le français a connu dans le secondaire un regain depuis 2010, puisque ses effectifs passent de 30 000 à 40 000, le plaçant en troisième position, devant le japonais et les autres langues optionnelles. Si l'attrait du français comme « langue de culture » se maintient, des motivations plus pragmatiques se dégagent : le français est perçu par certains comme un facteur de différenciation permettant de se distinguer et d'élargir ses perspectives professionnelles. Afin d'encourager cette tendance dans le supérieur, l'accent est mis sur les **formations professionnalisantes** (affaires, tourisme, hôtellerie, secteur médical...) pour accroître l'employabilité des Thaïlandais francophones sur le marché du travail.

La charnière entre le secondaire et l'université cause en effet une forte déperdition des effectifs : des 40 000 jeunes apprenant le français au lycée, seuls 5 000 poursuivent à l'université. **Si, ces dernières années, la place du français se maintient, elle reste fragile.** Le corps enseignant est vieillissant et la relève n'est pas assurée. L'avenir du français dépend donc notamment du renforcement de la formation initiale. Les besoins en formation continue sont également très élevés, le niveau linguistique des enseignants étant souvent faible et les pratiques pédagogiques traditionnelles. La coopération française promeut donc le DELF (cf. p. 211) comme outil de formation et d'évaluation des apprenants et des enseignants – les effectifs du DELF scolaire ont quadruplé entre 2007 et 2012, permettant à la Thaïlande de rassembler 80 % des candidats asiatiques. Leurs résultats sont

de plus en plus systématiquement pris en compte pour l'admission à l'université. Cette politique va de pair avec un programme de classes bilingues dans le secondaire, lancé en 2009 et qui concerne trois écoles de Phitsanulok.

Au Bangladesh

Le français est en retrait mais jouit d'une image très positive.

Le Bangladesh enregistre une augmentation du nombre d'apprenants dans les universités : 420 étudiants suivent un cursus francophone en 2012. La langue française possède une bonne image aussi bien chez les élites qu'auprès du grand public. Ainsi, les Alliances françaises (dont l'un des sites à Dacca est situé près d'un gros campus universitaire) accueillent un public croissant à l'occasion des événements culturels, organisés en français, en bengali ou en anglais. La progression de la langue française reste toutefois fragile face à la concurrence de l'anglais ou d'autres langues asiatiques.

En Arménie¹⁹

L'Arménie renforce toujours plus la position du français dans son appareil éducatif.

La première langue enseignée en Arménie est le russe. Le français est introduit en tant que deuxième langue étrangère dans les collèges et dans les lycées. Depuis 2010, une loi rend possible l'apprentissage d'une troisième langue étrangère, ce qui a profité à l'enseignement de la langue française. Autre progrès récent en faveur de la francophonie dans l'enseignement arménien, une directive du ministère de l'Éducation et de la Science prévoit la mise en place de l'enseignement du français renforcé dans plusieurs écoles d'Erevan et à Gumri.

Ce programme a été introduit à la rentrée scolaire 2012. En outre, il existe trois écoles secondaires de l'éducation publique à Erevan où un enseignement bilingue, dit « programme complémentaire en langue

¹⁹ L'enseignement du français en Arménie est également évoqué dans l'enquête régionale de la FIPF, résumée page 267 et suivantes.



M. Ashotyan, ministre de l'Éducation et des Sciences de la République d'Arménie, à Erevan.

française », est dispensé pendant huit à dix heures par semaine en marge du système d'enseignement général arménien.

Dans le **supérieur**, 2 430 étudiants des niveaux licence et master apprenaient le français en 2011-2012 en tant que première ou deuxième langue spécialisée ou bien comme langue étrangère. 937 étudiants supplémentaires poursuivaient leurs études en France. Le domaine universitaire arménien compte en outre l'Université française en Arménie, créée en 2003. Grâce à ses partenariats avec l'Université Jean Moulin-Lyon 3 et l'Université Toulouse 1-Capitole, l'UFAR délivre des doubles diplômes nationaux arméniens et français de niveaux Licence et Master. La connaissance du français n'est pas obligatoire pour entrer à l'UFAR : durant les deux premières années, les étudiants suivent des cours intensifs de français validés par un examen. À partir de la troisième année, 20 % minimum des cours de spécialité sont délivrés en français, contre 40 % en Master. En 2012, le nombre total des étudiants suivant leurs études à l'UFAR était de 950.

Autre nouveauté dans le secteur de la francophonie en Arménie : un Centre de réussite universitaire (CRU) a été ouvert en 2013 à l'Université linguistique d'État d'Erevan V. Briousov dans le cadre de la coopération avec l'Agence universitaire de la Francophonie. **Au final, l'enseignement du français progresse nettement en Arménie.** Cette tendance se traduit par des signes divers : la demande accrue de français de la part des élèves et de leurs parents, l'ouverture de nouvelles classes de français dans les établissements scolaires ou encore la participation active et grandissante des élèves et étudiants lors des manifestations scolaires et universitaires consacrées à la francophonie. Cette situation est confortée par l'engagement fort des autorités du pays en faveur de la langue française, comme en atteste la signature d'un Pacte linguistique en 2012. Cependant, cette progression est assombrie par le manque d'attractivité du français en tant qu'outil linguistique permettant de favoriser l'accès au marché de l'emploi.

En Géorgie

L'enseignement du français chute.

Entre 2009 et 2012, le français a perdu 60 % d'apprenants dans les écoles. C'est l'une des conséquences de l'enseignement de l'anglais obligatoire depuis 2011 de la maternelle à la licence – le niveau B1 est requis pour l'obtention de la licence. Le nombre d'élèves concerné par le français en 2011-2012 était de 12 460 élèves, 8 068 en 2012-2013.

En 2012 a été fondé un Fonds pour la promotion de l'enseignement du français en Géorgie, en partie grâce à l'engagement et aux fonds des entreprises membres de la Chambre de commerce franco-géorgienne. Le Fonds finance l'enseignement du français dans dix écoles publiques géorgiennes, et touche ainsi environ un millier d'écoliers. L'université d'État Javakhichvili propose une filière francophone en informatique, en partenariat avec l'Université Paris 8 et l'Inalco. Les étudiants (50 en 2012) obtiennent, à l'issue de leurs études, un double diplôme de licence. Il existe également des doubles diplômes de management et de médecine.

En Ouzbékistan

L'Ouzbékistan est visité par des francophones pour son riche patrimoine.

Mis en place à l'époque soviétique, l'enseignement des langues reste vivace dans cette république d'Asie centrale, où l'on peut apprendre en ouzbek ou en russe. C'est à partir de l'âge de 8 ans que les écoliers démarrent l'apprentissage des langues étrangères, en particulier du russe, de l'anglais, de l'allemand et du français. **Une réforme de l'enseignement / apprentissage des langues étrangères a été mise en place en 2013.** Elle modifiera sensiblement l'équilibre existant des langues et pourrait donner une place prépondérante à l'anglais.

Dans le supérieur, 18 000 étudiants apprendraient le français dans une quarantaine d'établissements, dont certains mènent une coopération avec des partenaires français, tels que l'Institut d'architecture

et de construction de Tachkent et l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (103 étudiants concernés). Des accords supplémentaires sont en préparation, en particulier dans les domaines du droit et du tourisme, suite à la visite des recteurs ouzbeks en France en mars 2013. Le développement de l'enseignement du français dans les universités de province est également en ligne de mire, notamment dans les villes touristiques telles que Samarkand, Boukhara et Khiva, visitées chaque année par plus de 15 000 touristes français.

Au Turkménistan

En développement depuis moins de 20 ans, le français reste mineur.

L'enseignement du français au Turkménistan n'a débuté qu'en 1995 avec la création de deux chaires de langue française à l'Université d'État Magymtguly et à l'Institut des langues mondiales Azadi. Durant les premières années, l'enseignement y était assuré par des professeurs d'autres anciennes républiques soviétiques invités pour mettre en place ces départements de français. Depuis 2008, seuls des Turkmènes, dont le niveau est

souvent faible, assurent leur fonctionnement : ces enseignants n'ont que peu de contacts avec des natifs francophones et les meilleurs d'entre eux préfèrent rejoindre le secteur privé, mieux rémunérateur et moins contraignant. Chaque année, ces établissements forment au total 80 étudiants sur 4 ans qui doivent, pour valider leur diplôme, enseigner dans les écoles durant deux ans. Au fur et à mesure de la formation de spécialistes du français, le réseau des écoles enseignant le français s'est développé à partir de 1998. Actuellement, le français est enseigné dans sept écoles de la capitale (à partir de la 1^{re} classe dans une école spécialisée en langues étrangères et à partir de la 4^e ou de la 6^e classe dans les autres) ainsi que dans 3 écoles de provinces.

L'enseignement du français se fait tant dans les sections russes que turkmènes de ces établissements, et vient s'ajouter à l'enseignement de l'anglais et du russe (ou du turkmène) qui débute à partir de la 1^{re} classe. Une soixantaine de ces élèves fréquentent les cours de l'Institut français du Turkménistan.

Au Kazakhstan

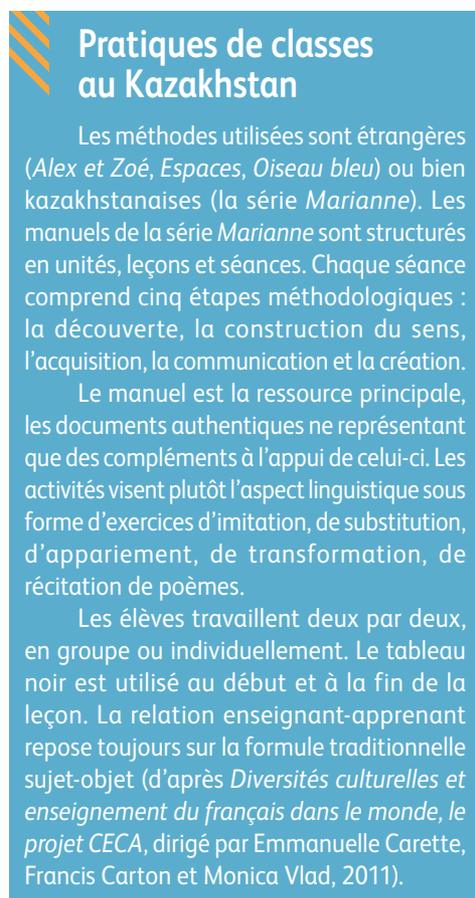
Le trilinguisme mis en place dans le secteur scolaire concentre la coopération sur le secteur universitaire.

Depuis 2007 se met en place un trilinguisme obligatoire à tous les niveaux de l'enseignement dans les langues kazakhe, russe et anglaise. **Le français arrive donc au mieux en quatrième position dans le secondaire.** La priorité est donnée à la formation des élites, par la mobilité universitaire et le partenariat entre l'École nationale d'administration (ENA) et l'Académie de la fonction publique du Kazakhstan. L'octroi de bourses du gouvernement français, les cofinancements Quai d'Orsay-entreprises, ainsi que le soutien apporté aux programmes de bourses des fondations Soros et Bolachak ont permis à une centaine de boursiers kazakhstanaïses de poursuivre des études en France en 2012-2013.

En Afghanistan

Le français participe tant de la formation des futures élites que d'un projet éducatif plus large.

Forte d'une image très positive nourrie par les relations historiques entretenues



Pratiques de classes au Kazakhstan

Les méthodes utilisées sont étrangères (Alex et Zoé, *Espaces*, *Oiseau bleu*) ou bien kazakhstanaïses (la série *Marianne*). Les manuels de la série *Marianne* sont structurés en unités, leçons et séances. Chaque séance comprend cinq étapes méthodologiques : la découverte, la construction du sens, l'acquisition, la communication et la création.

Le manuel est la ressource principale, les documents authentiques ne représentant que des compléments à l'appui de celui-ci. Les activités visent plutôt l'aspect linguistique sous forme d'exercices d'imitation, de substitution, d'appariement, de transformation, de récitation de poèmes.

Les élèves travaillent deux par deux, en groupe ou individuellement. Le tableau noir est utilisé au début et à la fin de la leçon. La relation enseignant-apprenant repose toujours sur la formule traditionnelle sujet-objet (d'après *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde*, le projet CECA, dirigé par Emmanuelle Carette, Francis Carton et Monica Vlad, 2011).

par l'Afghanistan et la France, **la langue française est parlée par une partie de l'intelligentsia nationale mais se fait plus rare parmi les jeunes générations**, éduquées en dari (langue principale du pays, langue officielle avec le pachto) et plutôt tournées vers l'anglais (qui reste au rang de langue étrangère malgré des velléités en tant que langue d'enseignement).

Afin de maintenir la francophonie des élites de demain, le projet ALEM (Appui aux Lycées Esteqlal et Malalai) poursuit la coopération initiée dans les années 1920 et contribue au maintien de l'enseignement du français dans ces établissements réouverts en 2002. Si les lycées Esteqlal et Malalai rassemblent la majorité des jeunes apprenants du français, près d'un quart d'entre eux fréquentent l'un des établissements soutenus par l'association humanitaire Afrane, créée en 1980, et dont l'activité vise prioritairement l'éducation, vue comme l'une des clefs

essentielles pour une reconstruction durable du pays. La poursuite d'études en français est possible à Kaboul et Hérat, qui comptent toutes deux des filières francophones en droit, ainsi qu'en pharmacie pour la capitale (294 étudiants en 2012).

Dans le supérieur, le français est également une discipline pour plus de 700 étudiants qui l'ont pour option en 2012. L'Université de Kaboul a par ailleurs envoyé sept étudiants à Rouen, dans le cadre d'un partenariat avec l'université normande, où ils ont obtenu un diplôme de Master FLE. Des liens devraient être noués avec une autre université française à partir de 2014. Enfin, le système extra-scolaire n'est pas en reste puisque l'Institut français dispense des cours de langue à 1 200 apprenants, dans un contexte marqué par la présence de concurrents et d'autres instituts étrangers (Confucius, Goethe, British Council). //

► Europe^{20 21}

Le français n'est pas la seule langue officielle.	Primaire	Secondaire	Supérieur
Belgique (communauté flamande)	n. c.	392 788 (a)	857 (b)
Belgique (communauté germanophone)	4 893 (c)	5 340	n. c.
Luxembourg	26 794	(d)	n. c.
Suisse non francophone	113 853	175 745	53 121
Le français est une langue étrangère.	Primaire	Secondaire	Supérieur
Albanie	12 831	81 882 (e)	1 005
Allemagne*	119 826	1 569 337	au moins 5 000
Andorre (système espagnol)	794	703	n. c.
Autriche	2 109	110 694	n. c.
Biélorussie	n. c.	25 422	n. c.
Bulgarie	10 137	35 177 (f)	15 000
Bosnie-Herzégovine	3 849 (g)	2 580	183
Chypre	168	38 417	125
Croatie	3 444 (h)	7 312	371

²⁰ Les effectifs sont donnés pour l'année scolaire 2012-2013 sauf pour Espagne, Finlande, Islande, Italie, Pays-Bas, Suède, Ukraine (2011-2012), Autriche, Chypre, Pologne (2010-2011), Moldavie (2009-2010) et Suisse non francophone (2007-2008).

²¹ En Europe, de nombreux pays sont concernés par l'enseignement bilingue dont les effectifs non comptabilisés dans ce tableau sont mentionnés dans les commentaires. Voir : Albanie, Allemagne, Autriche, Biélorussie, Bulgarie, Espagne, Estonie, Ex-Rép. yougoslave de Macédoine, Finlande, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Serbie, Slovaquie, Suède, Turquie, Ukraine.

Le français est une langue étrangère.	Primaire	Secondaire	Supérieur
Danemark*	300	35 808	225
Espagne*	154 001 (i)	816 860	2 000
Estonie	757	3 198	126
Ex-Rép. Yougoslave de Macédoine (j)	43 849 (k)	24 521	427
Finlande*	7 076	16 383	n. c.
Grèce	81 862	152 440	n. c.
Hongrie	2 468	21 137	670
Irlande*	12 443	198 918	2 952
Islande	n. c.	1 767	55
Italie*	27 553	1 835 869	n. c.
Kosovo	40	6 000 env.	100 env.
Lettonie	1 439	2 509	115
Lituanie	253	8 287	211
Malte*	n. c.	8 107	44
Moldavie	43 955	120 393	4 269
Monténégro	4 697	2 444	297
Norvège*	n. c.	39 068	180
Pays-Bas*	6 351	488 240	1 529
Pologne	6 185	149 018	20 500
Portugal*	1 656	277 895	n. c.
République tchèque	6 319	30 422	9 500
Roumanie	1 230 000 (l)		4 232
Royaume-Uni	3 000	153 436 (m)	9 151
Russie	5 000 (n)	485 000	250 000
Serbie	88 070	38 564	740
Slovaquie	167	22 049	750 env.
Slovénie	n. c.	4 800	151
Suède*	12 821	59 570	594
Turquie	n. c.	6 107 (o)	5 328
Ukraine	193 201		39 000 (p)

États et gouvernements membres ou associés de l'OIF

États observateurs

États et gouvernements non-membres de l'OIF

* données d'Eurostat.

(a) Auxquels s'ajoutent 13 970 apprenants adultes.

(b) Futurs professeurs de français.

(c) On dénombre également 2 340 apprenants en préscolaire.

(d) À partir de la 4^e année de l'enseignement secondaire, toutes les disciplines sont enseignées en français, sauf les cours d'allemand et d'anglais où la langue cible est utilisée.

(e) Dont 521 en « bilingue ».

(f) 2013-2014.

(g) On dénombre également 198 apprenants en préscolaire.

(h) On dénombre également 67 apprenants en préscolaire.

(i) On dénombre également 9 088 apprenants en préscolaire.

(j) Données du secteur public.

(k) Préscolaire : 125.

(l) Préscolaire : 70 000.

(m) Nombre d'élèves ayant choisi le français au GCSE (« General Certificate of Secondary Education » : certificat général de l'enseignement secondaire, obtenu vers 16 ans dans certains pays anglo-saxons).

(n) On dénombre également 100 apprenants en préscolaire.

(o) L1 et L2, public hors « bilingue ».

(p) Estimation.

La diversité linguistique européenne et la multiplication des échanges au sein de la zone ont placé au cœur des questions éducatives le renforcement des capacités linguistiques des citoyens en devenir – et ce dès le plus jeune âge.

Si l'anglais demeure prédominant dans tous les systèmes éducatifs nationaux, le créneau des langues étrangères 2 et 3 dépend des influences régionales.

Ainsi, l'allemand est très représenté dans le nord et dans le centre de l'Europe ainsi qu'en Russie, le russe, sur les bordures orientales et l'italien, près de la péninsule. L'espagnol pour sa part progresse tout azimut et gagne notamment du terrain sur le français. Perçu comme une langue facile d'accès, susceptible de faire obtenir de meilleurs résultats aux examens et ouvrant la voie vers l'Amérique latine, il remporte les suffrages des élèves – mais pas seulement. Le français pâtit quant à lui de sa réputation de difficulté lorsqu'il s'agit de son apprentissage en tant que langue étrangère, mais rencontre un certain succès lorsqu'il s'agit d'une langue d'enseignement. Bien sûr, les effectifs ne sont pas du même ordre et le déclin de la première n'est pas compensé par la progression de la seconde. Ceci dit, les sections bilingues, les établissements employant le français ou encore les cursus supérieurs francophones trouvent leur public, attiré par l'image d'excellence du français – corollaire de sa complexité supposée.

La convergence des systèmes éducatifs européens, largement établie dans le supérieur depuis le processus de Bologne initié en 1999, trouve des échos dans le secondaire avec trois diplômes de fin d'études binationaux : l'AbiBac (en Allemagne), l'EsaBac (en Italie) et le BachiBac (en Espagne), impliquant le français. La dimension européenne joue également un rôle moteur dans la formation professionnelle, dans le cadre par exemple du programme de l'OIF « Le français dans la diplomatie et la fonction publique », mis en œuvre dans de nombreux pays du « Vieux Continent »²². Enfin, qu'ils soient élèves, étudiants, enseignants, professionnels ou volontaires, la mobilité des Européens, alpha et oméga de l'apprentissage des langues étrangères, est amplement encouragée par

les multiples programmes créés à cet effet par l'Union. Afin que le français profite de cette dynamique et qu'il enrayer sa décroissance, certains promoteurs de sa diffusion misent sur le numérique.

Le français langue étrangère est privilégié dans certains États plurilingues

Dans les pays totalement ou partiellement francophones, le français est à la fois langue d'enseignement et langue étrangère. C'est le second cas de figure qui est étudié ici²³ : il concerne des États plurilingues qui ont réservé à l'enseignement du français une place spécifique. Les chiffres sont donc stationnaires, dans la mesure où ils dépendent plutôt des évolutions démographiques que de politiques éducatives.

En Belgique

Le français est la première langue étrangère obligatoire en Belgique non francophone.

Composé des Communautés française, flamande et germanophone, la Belgique est un État fédéral depuis 1993. Chaque communauté dispose de son propre système éducatif.

Dans la **Région flamande et les écoles néerlandophones de la région bilingue de Bruxelles-Capitale**, le néerlandais est la langue d'enseignement. Le français est obligatoirement la première langue étrangère en tant que seconde langue du Royaume de Belgique. Les écoles en Région flamande doivent introduire le français en 5^e année de l'école primaire. Elles ont également la possibilité de l'introduire dès la 3^e année à partir de septembre 2014.

À Bruxelles-Capitale, les écoles néerlandophones peuvent introduire le français à partir du 1^{er} degré de l'école primaire. Avant de commencer l'enseignement formel du français, les écoles maternelles et primaires peuvent organiser « l'initiation de la langue ».

Dans l'enseignement secondaire, le français est aussi la première langue étrangère

²² Plus d'informations sur le site de l'OIF : <http://www.francophonie.org/Formation-de-diplomates-et.html>

²³ Pour l'enseignement en français, voir p. 341 et suivantes.

obligatoire, sauf dans les quelques formations où aucune langue étrangère n'est enseignée. Le nombre d'heures de français peut aller jusqu'à cinq heures par semaine. En effet, le Gouvernement flamand ne prescrit pas le volume horaire du français, tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire. À partir de septembre 2014, les écoles secondaires peuvent enseigner au maximum 20 % des matières non langagières sous la forme de CLIL / EMILE²⁴ en français, anglais ou allemand. L'enseignement pour adulte est développé : 13 970 apprenants suivent un cours de français en 2013.

Dans la **Communauté germanophone**, l'allemand est la langue de l'enseignement et le français est la première langue étrangère (suivi de l'anglais puis du néerlandais). Il est introduit à hauteur d'une à trois heures et demie au niveau préscolaire (2 340 élèves en 2013). Les écoles menant des projets-pilotes peuvent proposer jusqu'à 40 % d'activités en langue étrangère.

Dans le primaire, le français occupe deux à cinq heures en fonction de l'âge, et il est possible, comme en Communauté flamande, d'enseigner la musique, le sport et les arts en langue étrangère (CLIL / EMILE). Depuis 2004, les enfants francophones en Communauté germanophone ont la possibilité de suivre un enseignement maternel et primaire en français langue de l'enseignement.

Au secondaire, un minimum de quatre heures par semaine est dispensé dans l'enseignement général et technique de transition, et un minimum de deux heures hebdomadaire est programmé dans l'enseignement technique de qualification et professionnel.

Au Luxembourg

Le système éducatif reflète le multilinguisme de l'État et de la population.

Au Luxembourg, trois langues sont reconnues et pratiquées : le luxembourgeois, langue nationale, le français, langue de la législation, et l'allemand. Toutes trois sont en outre langues administratives, judiciaires et d'enseignement.

Le multilinguisme est une situation

²⁴ EMILE : « Enseignement de Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère ». CLIL : « Content and Language Integrated Learning ».

courante au Grand-Duché, où les habitants emploient 2,2 langues en moyenne.

Ces compétences linguistiques sont forgées par un système éducatif où les langues d'enseignement alternent.

Pour les enfants scolarisés de 3 à 5 ans, une importance particulière est accordée à l'apprentissage du luxembourgeois. Puis, de 6 à 11 ans, l'alphabetisation se fait en allemand. Il est la langue d'enseignement de toutes les disciplines, à l'exception du français, dont l'apprentissage est débuté.

Pendant les trois premières années de l'enseignement secondaire général (à partir de 12 ans), la langue véhiculaire est l'allemand pour toutes les disciplines, sauf pour le français et les mathématiques. L'anglais est introduit en tant que langue étrangère. **À partir de la 4^e année, toutes les disciplines sont enseignées en français**, sauf les cours d'allemand et d'anglais où la langue cible est utilisée. À partir de la 5^e année, les élèves peuvent ajouter une 4^e langue vivante : l'italien, l'espagnol ou le portugais. Dans l'enseignement secondaire technique, la langue véhiculaire est plus généralement l'allemand, sauf cas spécifiques. Cette ouverture aux langues permet à de nombreux étudiants de faire des études à l'étranger. En 2011-2012, 5 000 d'entre eux étudient en français dans un pays européen (France, Belgique, Suisse).

En dehors du système scolaire, l'apprentissage des langues est accessible aux adultes *via* de nombreuses institutions, en particulier l'Institut national des langues.

En Suisse (hors Suisse romande)

Le français reste à l'équilibre, en gagnant des locuteurs tout en perdant de l'influence.

En Suisse, où la part des francophones est de 66 %, le français est langue officielle à égalité avec l'allemand, l'italien et le romanche. La loi fédérale sur les langues de 2010 met la promotion du multilinguisme au cœur de son application. Le XIII^e Sommet de la Francophonie de Montreux en 2010 et la présidence suisse du Sommet de la Francophonie (2010-2012) ont renforcé l'intérêt des Suisses et des institutions suisses pour la Francophonie en général. **Durant la scolarité obligatoire, la langue d'enseignement est celle du lieu de domicile.** Le choix de la seconde ou de la troisième langue (allemand, français, italien

ou anglais) dépend des orientations prises par le canton selon ses compétences en matière d'instruction publique.

Une certaine rivalité existe entre le français et l'anglais dans l'enseignement de la seconde langue.

Au niveau supérieur, chaque université possède un centre de langues pour fournir des services linguistiques aux étudiants et aux enseignants (assistance pratique, pédagogie, etc.). L'augmentation de l'usage de l'anglais dans la vie professionnelle affaiblit l'utilisation du français mais cette évolution est compensée par l'arrivée en Suisse de nouveaux locuteurs francophones. Ainsi, plus de 250 000 Français (dont plus de la moitié de binationaux) résident en Suisse tandis que 170 000 Suisses sont installés en France (premier pays d'installation à l'étranger).

En Andorre

Le système éducatif public confère plusieurs statuts au français.

Bien qu'étant de langue et de culture catalanes, l'Andorre a, du fait de sa position géographique et de son histoire, partagé avec ses deux voisins leurs langues et leurs cultures. Même si le catalan – langue officielle – est la langue parlée habituellement par 48 % de la population, le castillan (espagnol) par 59 % et le portugais par 15,3 %, Andorre compte 70 % de francophones. Cette situation est entretenue par la présence en Andorre d'un triple réseau d'établissements d'enseignement aussi bien au niveau de l'école primaire que de l'école secondaire : établissements français qui continuent à scolariser plus de 30 % de la population d'âge scolaire ; établissements espagnols ou à programme espagnol (approximativement 30 %) ; établissements andorrans de langue catalane, mais faisant une large place à la langue des voisins (plus de 40 %). Ces trois systèmes constituent l'enseignement public andorran.

Dans le système andorran, l'enseignement du français est introduit dès le niveau préscolaire et peut être considéré avec le catalan comme langue véhiculaire pendant le primaire. Au primaire, 9h30 de français sont dispensées. Dans le secondaire, le français est enseigné à raison de quatre heures par semaine au collège et de trois heures par semaine au lycée. Certaines matières sont véhiculées en français.

Dans le système espagnol, en plus du catalan obligatoire, le français ou l'anglais est choisi en tant que première langue vivante, à laquelle peut s'ajouter une deuxième langue vivante.

Dans l'enseignement supérieur, le catalan est la langue d'enseignement de l'Université d'Andorre, l'anglais et l'espagnol sont langues d'enseignement dans les études de MBA de l'Universitat Oberta La Salle et dans l'Universitat de les Valls. Le français est seulement employé dans le BTS²⁵ du Lycée Comte de Foix.

En 2013, le Gouvernement de la principauté d'Andorre et le Gouvernement de la République française ont signé le renouvellement de la Convention qui relance pour dix ans la présence du système éducatif français en Andorre.

Les « poids lourds » du français en Europe sont quatre États limitrophes de la France et de la Belgique

Engagés dans des relations historiques, culturelles et économiques étroites avec la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne (comptant de 900 000 à 1 500 000 apprenants dans le secondaire) sont les « poids lourds » de l'enseignement du français en Europe occidentale, auxquels on peut ajouter les Pays-Bas, dont l'intérêt pour le français n'est sans doute pas étranger à sa communauté de frontière avec la Belgique. Stationnaire ou en légère augmentation, l'enseignement du français s'appuie sur le créneau de la L2 (surtout si celle-ci est obligatoire) et sur les filières bilingues, qui rassemblent 17 à 18 000 lycéens en Allemagne et Italie et 27 000 élèves en Espagne. Ces sections n'existent que depuis 1989 en Italie et 1969 en Allemagne. Elles offrent aux élèves la possibilité de passer un examen unique permettant la délivrance simultanée de deux diplômes : le Baccalauréat français et l'Abitur allemand (Abitur), le Bachillerato espagnol (BachiBac) ou l'Esame di Stato italien (EsaBac). Le dynamisme du

25 BTS : Brevet de technicien supérieur.

français langue étrangère s'y mesure aussi aux appariements avec des établissements francophones, les programmes de mobilité pour les étudiants, les assistants et les enseignants ainsi que la fréquentation des écoles de langue, qu'elles soient nationales ou associées au réseau culturel français. En revanche, le cas du Portugal, où l'on enregistre une vraie régression de l'enseignement du français, montre que les positions historiques ne sont pas éternelles.

En Allemagne

*Le français reste fort,
mais son image élitiste fait
gagner du terrain à l'espagnol.*

Le français reste la langue la plus apprise après l'anglais à raison de trois à quatre heures par semaine en moyenne. Le temps effectif d'apprentissage peut varier d'un Land à un autre, voire d'une école à une autre – différence parfois notable entre privé et public. L'extension de l'apprentissage de deux langues étrangères (recommandations européennes), dont une dès l'enseignement primaire, favorise le français, mais les réformes menées dans certains Länder, visant le raccourcissement du cursus secondaire, incitent davantage d'élèves à abandonner le français avant l'examen de fin d'études. En effet, les élèves ayant fait le choix du français comme L2 au début du premier cycle secondaire l'abandonnent de plus en plus quand ils entrent dans le second cycle secondaire car ils ont plutôt intérêt à commencer une nouvelle L2 (souvent l'espagnol) pour obtenir de meilleurs résultats à l'Abitur.

Le français souffre de sa réputation de langue difficile à apprendre et profite moins que d'autres de l'augmentation globale du nombre d'apprenants de deux langues

étrangères dans le système éducatif allemand. Ainsi, l'espagnol est le principal « concurrent » du français et comptait 374 618 élèves (soit 4,5 %) en 2011-2012.

Le latin quant à lui profite toujours de sa réputation d'excellence : 9,3 % d'élèves suivent un enseignement de cette langue qui entre souvent en concurrence avec le français. Néanmoins, le nombre d'apprenants dans cette langue baisse régulièrement.

Au demeurant, la tendance est au maintien du français avec un taux d'apprenants en Allemagne d'environ 20 % en 2013 dans l'enseignement général, égal à celui de 2012. À cela s'ajoutent les 89 000 élèves allemands apprenant le français dans l'enseignement professionnel.

Créées en 1969, une centaine de sections francophones reçoivent 18 500 élèves. En 2012, 801 d'entre eux se présentaient à l'AbiBac²⁶. Ces filières alimentent les rangs des jeunes poursuivant leurs études à l'étranger. Ainsi, 10 930 étudiants sont partis en France (8 800 en 2012), au Canada (1 120 en 2009), en Belgique (770 en 2009) ou encore au Luxembourg (240 en 2009). Les Allemands francophones peuvent également fréquenter l'Université Franco-Allemande, créée en 1997 par un accord intergouvernemental. 5 000 étudiants y suivent en 2013 une formation en sciences de l'ingénieur, sciences naturelles/mathématiques/informatique, médecine, économie/gestion, droit, sciences humaines et sociales ou didactique.

Pour le public adulte, les Volkshochschulen (« universités populaires ») dispensent des cours de français. En 2011, 17 200 classes rassemblaient 158 000 étudiants. Ces cours représentent 10 % des cours dispensés dans les VHS. Le réseau des Instituts français propose également un enseignement de la langue, suivi par environ 7 200 étudiants en 2012.

Aux Pays-Bas

*Avec près de 60 % de collégiens
apprenants le français, les Pays-Bas
jouent la carte du plurilinguisme.*

29 établissements scolaires déclarent introduire le français au premier cycle, mais c'est surtout le niveau secondaire qui favorise l'apprentissage du français avec un caractère obligatoire pour l'ensemble des élèves du cycle général lors des deux premières années (et pour environ 50 % des élèves du cycle professionnel). L'enseignement du français peut également être proposé de manière facultative dans les filières professionnalisantes (2 ans) et de manière obligatoire comme L2 dans la filière préuniversitaire.



L'enseignement du français en Allemagne se caractérise par de très nombreuses sections bilingues.



²⁶ Créé par l'Accord intergouvernemental franco-allemand du 31 mai 1994, l'AbiBac permet d'obtenir conjointement l'Abitur et le Baccalauréat.



Des jumelages existent entre une cinquantaine d'établissements scolaires français et belges et des établissements néerlandais. Il existe également un enseignement en français, principalement dispensé au lycée français de La Haye et dans son antenne d'Amsterdam, ainsi que par la section française de l'École européenne de Bergen. Au total, ce sont 289 élèves du préscolaire, 462 du primaire et 403 du secondaire qui ont le français comme langue d'enseignement.

L'enseignement supérieur permet à plus de 1 500 étudiants d'apprendre le français, dont un peu moins de la moitié se destinent à la carrière d'enseignants. À noter qu'un centre d'Études canadiennes est implanté à l'université de Groningen. Entre l'Institut français et les 33 établissements de l'Alliance française, ce sont plus de 7 000 personnes qui apprennent le français en dehors du cadre scolaire.

En Espagne

Cantonnée au statut de L2 optionnelle, le français se développe avec la demande privée et les sections bilingues.

Une seule langue étrangère est obligatoire dans le système éducatif espagnol : 85,5 % des élèves choisissent l'anglais, 13,8 % le français, 1,5 % l'allemand et 0,6 % d'autres langues. Très présente en Andalousie, en Aragon

ou en Galice par exemple ou pratiquement 7 élèves sur 10 l'étudiant, elle est *a contrario* très peu présente en Catalogne ou dans la communauté de Valence.

L'enseignement du français est généralement introduit au collège mais certaines régions autonomes l'introduisent dès le primaire (et le pays compte même plus de 9 000 apprenants de français inscrits dans le préscolaire). Il porte alors sur deux à cinq heures par semaine. Le nombre d'heures d'exposition à la langue française est très variable en fonction des régions autonomes, et du statut de la langue (L1 ou L2). Il existe au sein du système éducatif public 340 sections bilingues francophones, scolarisant 27 000 élèves en 2012-2013.

Le lancement du **BachiBac**, cursus de double certification de fin d'études secondaires dans les lycées bilingues, est l'initiative récente ayant eu le plus d'impact en matière d'enseignement du français. Il permet la délivrance simultanée du Baccalauréat français et du Bachillerato espagnol. Les élèves qui l'obtiennent peuvent accéder à l'enseignement supérieur français et à l'enseignement supérieur espagnol. Le volume de français couvre 30 % de l'horaire hebdomadaire, c'est-à-dire une dizaine d'heures par semaine. Le programme, initié avec sept établissements, touche aujourd'hui 32 lycées répartis dans six régions autonomes.

À la rentrée 2013, une dizaine de nouveaux établissements ont intégré le dispositif. Ce programme est aujourd'hui extrêmement valorisé par les autorités régionales d'éducation ainsi que par les familles qui y voient un programme d'excellence éducative. Il l'est tout autant par le ministère de l'Éducation espagnol, qui a proposé aux autorités françaises un programme équivalent orienté vers l'enseignement professionnel. Le programme de formation des enseignants des établissements espagnols à sections Bachibac est monté en collaboration avec le réseau des établissements français. L'enseignement professionnel est en effet au cœur de la réforme éducative en Espagne, le décrochage scolaire (25 % en 2013) et le chômage des jeunes (de l'ordre de 55 %) constituant des fléaux.

La crise économique et financière qui frappe l'Espagne depuis 2008 a fait évoluer la question des langues étrangères. L'apprentissage de l'anglais a longtemps été jugé suffisant mais la nécessité pour de nombreux jeunes de s'expatrier remet en question ce modèle. De nombreux jeunes cherchent aujourd'hui à combler leurs lacunes en matière de langues étrangères. Des langues telles que l'allemand, le portugais ou encore le mandarin sont en expansion, mais le français en profite très largement.

Ces dernières années, la demande de français dans le secteur privé est clairement en progression. Les Instituts français et Alliances françaises voient leurs effectifs croître régulièrement (autour de 10 % par an). Autre indicateur, les certifications françaises, qui ont crû de 60 % en quatre ans (2008 à 2012). Les écoles officielles de langues rassemblent quant à elles 60 000 apprenants du français environ.

Le français a donc regagné une place honorable en Espagne, bien que le décalage soit croissant entre la demande privée et l'offre institutionnelle, qui se focalise sur l'enseignement d'une langue étrangère – et plus précisément de l'anglais.

En Italie

Porté au collège par la L2 obligatoire, le français est stationnaire.

Au collège, deux langues étrangères sont inscrites dans les curricula – dont l'anglais au titre de L1, obligatoire à tous les niveaux. Le français est étudié par 72 % des collégiens

pendant deux heures par semaine. Au lycée, la L2 devient optionnelle. Le français n'est plus étudié que par 20 % des élèves. Une seule langue étrangère subsiste dans les filières scientifiques. Deux langues sont prévues dans les filières touristiques, hôtelières, commerciales des lycées techniques et trois langues étrangères sont requises dans les lycées linguistiques. Les deux premières années du lycée prévoient deux ou trois heures hebdomadaires de français L2 ou L3, qui passent à trois ou quatre heures les trois années suivantes. Quand, situation rare, le français est enseigné en primaire, il l'est à raison d'une heure par semaine.

185 lycées italiens proposent actuellement un enseignement bilingue français sur les trois dernières années de lycée dans le cadre du dispositif EsaBac. Il prépare, en 2013, 8 235 élèves à une double certification : l'Esame di Stato italien et le Baccalauréat français. Il prévoit quatre heures de langue et littérature françaises ainsi que deux heures d'histoire en français sur un total de trente heures de cours hebdomadaires. Une partie de ces lycéens étudie ensuite dans un pays francophone. En 2013, 9 473 étudiants étaient inscrits dans un établissement supérieur en France, en Suisse, en Belgique et au Canada.

En Europe orientale, le français conserve une bonne assise

Parmi les pays membres de plein droit de l'OIF, l'enseignement du français s'appuie sur l'engagement des États et des liens historiques, culturels voire linguistiques forts avec la France. Le français bénéficie tout à la fois de directives de politique éducative prises au plan national, par exemple sur les L2 et les L3, mais aussi de programmes issus de la coopération tels que les sections bilingues, implantées dans la quasi-totalité des pays de la zone. L'OIF dispose d'un Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO) qui a mis en place des formations pour les enseignants de et en français pour six pays de la région concernés par le programme : l'Albanie, l'Arménie, la Bulgarie, l'E.R.Y. de Macédoine, la République de Moldavie et la Roumanie.

Ces formations répondent au besoin de **développer les compétences didactiques et méthodologiques des enseignants de et en français.**

511 bénéficiaires directs ont été formés et 1 902 bénéficiaires indirects ont suivi les disséminations des formations proposées au travers de 45 interventions.

Des séminaires internationaux (*Le français de demain : enjeux éducatifs et professionnels 2010, Utilité et professionnalisation du français, 2011*), une rencontre pédagogique régionale (*Actualité du FLE, 2012*), un séminaire de recherche-action (*La motivation dans l'enseignement et l'apprentissage du FLE, 2013*) ont contribué à la réflexion sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement et sur les atouts de l'apprentissage de la langue française. Ces forums ont mobilisé 200 participants d'Albanie, d'Arménie, de Belgique, de Bulgarie, de France, de Grèce, d'E.R.Y. de Macédoine, de la République de Moldavie, de Pologne, de Roumanie, de Russie, de Suisse et du Vietnam, issus de l'enseignement secondaire et supérieur, des représentants d'entreprises francophones, des associations de professeurs de français, de jeunes francophones et d'étudiants.

Des **outils pédagogiques** innovants ont été développés : kit « Mini » pour les classes de primaire, niveau A1, fiches pédagogiques contextualisées suivant les programmes nationaux pour le niveau A2 et conformes aux examens de maturité pour les niveaux B1 et B2. Ces outils numériques sont disponibles sur le site : www.crefeco.org librement téléchargeables.

Plus de 1 000 jeunes et représentants de la société civile ont été touchés par des actions de promotion de la Francophonie : concours, expositions itinérantes, journées « Portes ouvertes », chasse au trésor, etc. Les ministères de l'Éducation des États membres reconnaissent officiellement les formations et délivrent des attestations communes avec l'OIF.

Être professeur de français en Europe centrale et orientale²⁷

Dans le cadre de l'élaboration par la Fédération internationale des professeurs

de français d'un *Livre blanc de l'enseignement du français dans le monde*, prévu pour 2016, sa Commission de l'Europe centrale et orientale (CECO) a synthétisé et analysé les réponses à un questionnaire diffusé auprès des associations des professeurs de français.

La Commission de l'Europe centrale et orientale de la FIPF regroupe 29 associations qui fonctionnent en Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, E.R.Y. de Macédoine, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Monténégro, Pologne, Roumanie, Fédération russe (5 associations, basées dans les régions de Moscou – Association des Enseignants des Professeurs de Russie – AEFR, Amourskaya, Krasnoyarsk, Nijni Novgorod et Tatarstan), Serbie, Slovaquie, Slovénie, République tchèque et Ukraine. Sur les 29 associations de la CECO, 26 (à l'exception de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan et du Kosovo) ont participé à l'enquête menée dans le cadre du projet.

La Commission de l'Europe centrale et orientale recouvre un territoire qui s'étend du centre de l'Europe jusqu'au Pacifique.

Dans la plupart des 25 pays qui y sont représentés, il existe une seule association de professeurs de français affiliée à la FIPF, à l'exception de la Fédération russe, où il y en a cinq. Cependant, dans certains pays, l'association membre de la FIPF n'est pas la seule : il y en a 2 autres en Croatie, 3 en Moldavie, 3 en Pologne et 2 en République tchèque. Les effectifs d'adhérents déclarés sont très divers, allant de 40 (l'association de Saint-Pétersbourg) à 1 700 (l'ARPF, Roumanie). Dans la plupart des cas, la majorité des enseignants se retrouve dans les collèges et les lycées, à l'exception de l'association de Russie-Saint-Pétersbourg et de celle d'Ukraine, dont les membres enseignent essentiellement dans le supérieur.

Des professeurs bien formés... et polyvalents !

Le statut du français dans les systèmes éducatifs de la CECO est essentiellement celui de langue étrangère. Une large majorité des professeurs l'enseigne du primaire au secondaire (84 %). Même si la profession

²⁷ D'après une synthèse réalisée par Doina Spita, présidente de la CECO.

d'enseignant semble être leur profession de base (20 réponses sur 26), seuls 24 % affirment enseigner uniquement le français. Les trois quarts professent donc d'autres disciplines, à savoir (ordre décroissant) : langues étrangères (15 sur 26, dont 4 l'anglais), histoire (4 sur 26), latin, philosophie, géographie, langues maternelles (2 sur 26). Une seule association (en Slovaquie) évoque les « disciplines non linguistiques » (DNL) dispensées en français dans le cadre des filières bilingues, même si cet exemple doit être en réalité beaucoup plus répandu.

La **formation initiale des professeurs de FLE de la CECO** est de type :

- bac + 3 (en Pologne, pour les enseignants de français au primaire) ;
- bac + 4 (en Bosnie, Bulgarie, ex-République yougoslave de Macédoine, Lituanie, Monténégro, Roumanie) ;
- bac + 5 (en Biélorussie, Croatie, Hongrie, Lettonie, Pologne, pour le secondaire, ou encore Roumanie) ;
- bac + 6 (en Géorgie).

Elle est réalisée, dans la plupart des cas, dans le cadre des « départements universitaires », mais aussi des « instituts pédagogiques » (Russie AEFR) ou « écoles normales » (en Ukraine, outre les filières universitaires).

La **formation universitaire** est organisée de manière classique, en **trois volets** :

1) Le premier est une formation générale, représentée, en général, par la connaissance approfondie de la « langue et de la littérature françaises » (parfois aussi « francophone », par exemple, en Roumanie) ou des « langues étrangères » (par exemple, en Pologne ou à Saint-Petersbourg) ou encore des « langues romanes » (en Slovénie). Il n'y a que dans la Fédération russe que cette formation générale n'est pas nécessairement orientée lettres et/ou langue, mais peut aussi viser les sciences pédagogiques (dans les régions d'Amourskaya et de Krasnoyarsk), ou la traduction/interprétariat (à Nijni Novgorod).

2) Le deuxième volet est constitué de connaissances théoriques de psychopédagogie et de didactique, dans le cadre d'un « module de didactique du FLE », mis en place en Licence ou Master.

3) Le troisième volet est un stage pédagogique obligatoire organisé en deux étapes : une période dite « passive » pendant laquelle les étudiants observent les cours

de FLE d'un tuteur et une « active » durant laquelle ils sont amenés à enseigner.

Dans le contexte des grandes mutations socioculturelles et éducatives dues à la mondialisation et des évolutions dues à l'intégration du système de Bologne dans les universités, le besoin de perfectionnement au-delà de la formation initiale est devenu une exigence incontournable. Les solutions mises en place s'appuient sur l'offre de formation continue, riche et diversifiée, en fonction du profil du public bénéficiaire (professeurs débutants, en Serbie, par exemple, ou en Roumanie ; professeurs enseignant en milieu rural, en Roumanie ; professeurs de DNL) et dont l'importance est appréciée à l'unanimité par les répondants au questionnaire. Les formations sont mises en place avant tout par les institutions nationales du développement professionnel du personnel enseignant, institutions qui sont le plus souvent rattachées au ministère de l'Éducation, suivies de près, statistiquement, par les Services de coopération et d'action culturelle auprès des Ambassades de France et les réseaux des Instituts français et des Alliances françaises. Le questionnaire a relevé la disponibilité sans réserve formulée par toutes les associations interrogées dans le cadre de l'enquête d'organiser des sessions de formation continue au bénéfice de leurs collègues, les modalités agréées étant (selon l'ordre décroissant de leur intérêt) : ateliers « à la carte », sur des thématiques adaptées aux besoins ; séminaires, colloques, rencontres pédagogiques ; projets type recherche-action. Certaines associations le font déjà : c'est le cas des associations de la Biélorussie, de la Hongrie (projet de formation en ligne), ainsi que celles des pays rattachés au CREFECO (Albanie, Arménie, Bulgarie, ex-République yougoslave de Macédoine, Moldavie et Roumanie) et qui réalisent, depuis bon nombre d'années déjà, la démultiplication territoriale du programme de formation proposé par le centre de l'OIF basé à Sofia.

Conditions d'enseignement

Les critères évoqués pour juger des bonnes ou mauvaises conditions d'enseignement sont, par ordre décroissant d'importance : équipement informatique, locaux, effectifs

des groupes/classes, charge de travail des enseignants, possibilités de formation continue, salaires, nombre d'heures attribuées à l'enseignement de la langue (au français), motivation des apprenants, soutien (ou non) des chefs d'établissement, statut du métier d'enseignant dans la société, soutien des institutions locales et françaises ou francophones.

Dans la catégorie des « **bonnes conditions** », les répondants évoquent, en premières positions, l'amélioration des locaux et les équipements modernes (8 réponses), l'accès aux manuels et aux méthodes étrangères (4 réponses), les effectifs d'élèves « gérables » : entre 13 et 16 (5 réponses), la qualité de la formation initiale et continue (3 réponses) et les « bienfaits » des échanges avec l'étranger et les projets internationaux (2 réponses).

Dans la catégorie des « **mauvaises conditions** », certaines concernent le statut du professeur (salaire bas, augmentation des charges de travail, grande bureaucratie, quasi-absence d'autonomie, manque de soutien et de communication avec les chefs d'établissements et le ministère, baisse constante du nombre de cours et d'heures, isolement en dehors des grandes villes), d'autres les conditions de travail (effectifs d'élèves, classes surchargées ; insuffisance voire absence de moyens audiovisuels, surtout en province ; équipement informatique défaillant ; manque voire interdiction d'utiliser des manuels français), enfin, d'autres concernent la position de la langue française sur le « marché des langues » (la préférence quasi générale du public pour l'anglais et la réputation du français de langue difficile à apprendre).

Des témoignages recueillis, on peut dessiner, à traits très grossiers, **deux « profils »** chez nos professeurs de français. D'une part, celui d'un professeur **moderne et combatif** : on remarquera sa préoccupation constante pour la qualité, l'intérêt pour l'innovation, l'ouverture vers l'autre, en termes d'expérience pédagogique ou de relations interculturelles, la disponibilité constante d'investir professionnellement, en dépit d'une réelle précarité matérielle. En effet, en comparant le salaire d'un professeur de français avec le revenu moyen de son pays, dans 60-70 % des cas, il est inférieur

ou « presque égal » à ce dernier ; soit compris dans une fourchette qui va d'environ 150 euros/mois (2 réponses), à 200-400 euros/mois (5 réponses), jusqu'à 700-800 euros/mois dans l'enseignement supérieur (2 réponses).

D'un autre côté, on trouve le profil du professeur « **en souffrance** », découragé de la baisse constante de l'intérêt pour le français, dépendant d'un directeur d'établissement – surtout attentif aux « lois du marché » – et déçu du soutien, qu'il considère insuffisant et inconstant, de la part des institutions et des politiques. Il n'arrête pas de clamer son « amour pour la langue et la civilisation française/francophone » – c'est le premier élément de motivation évoqué lors de notre enquête (22 réponses sur 26), bien avant ceux d'ordre strictement professionnel (« utilité », « plaisir d'enseigner » ou « progrès des apprenants ») – en y ajoutant la « volonté de partager cet amour » (6 réponses) et la « beauté de la langue française » (3 réponses). Souvent, ce professeur partagé entre les belles exigences de son propre métier et l'amertume devant une certaine désaffection de la part du public choisit la vie associative, à l'intérieur de laquelle il se retrouve dans une solidarité professionnelle renforcée, et mieux à même de valoriser « le potentiel important d'expertise sur le terrain dans une perspective efficace et innovante, au bénéfice de l'enseignement du français ».



Le français concurrencé mais dans la course

La situation du français, dont le statut est essentiellement celui de langue étrangère, n'est pas facile à analyser globalement, pour en dégager les tendances, surtout qu'on ne dispose pas de données comparatives. Néanmoins, selon les chiffres reçus et les commentaires, il est de l'ordre de l'évidence que son enseignement est en baisse. L'analyse de la situation des trois premières langues étrangères enseignées le confirme : à tous les niveaux, du primaire, du secondaire et du supérieur, l'anglais est largement majoritaire comme L1, l'unique exception étant l'Albanie, où la L1 est l'italien. Le français, qui occupe le rang de L2 dans 6 cas sur 26 (Albanie, ex-République yougoslave de Macédoine, Moldavie, Roumanie, Russie Nijni Novgorod et Russie Krasnoyarsk), est concurrencé par l'allemand, qui occupe cette même position dans 15 pays sur 26, par le russe dans 4 pays et par l'italien dans 2 pays. Enfin, c'est seulement en tant que L3 que le français occupe le premier rang, dans 9 cas à tous les niveaux (Bulgarie, Hongrie, Kazakhstan, Monténégro, Russie-AEFR, Russie Saint-Petersbourg, Russie Amourskaya, Serbie et Ukraine) et partiellement dans 3 pays (Biélorussie et Lettonie, dans le supérieur, et Lituanie, au primaire).

Le niveau d'introduction du français est assez variable. Dans la plupart des pays les mêmes langues étant étudiées au primaire et dans le secondaire – ce qui veut dire qu'une fois une langue choisie comme langue d'étude la tendance est qu'on la suive tout au long de la scolarité – l'enseignement précoce du français devient un vrai défi. Il est d'autant plus intéressant donc d'analyser sa situation au niveau préscolaire. Les réponses enregistrées montrent que c'est seulement dans 7 cas sur 26 que le français est enseigné à ce niveau. C'est le cas en Bosnie-Herzégovine, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Roumanie, Russie Krasnoyarsk et Ukraine, mais son statut est parfois celui de discipline facultative (Bosnie-Herzégovine et Croatie). Dans la plupart des autres espaces, le français peut être étudié à partir soit de 7-10 ans (9 réponses : Biélorussie, Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Pologne, Russie AEFR, Russie Saint-Pétersbourg et Russie Krasnoyarsk), soit de 11-13 ans (8 réponses : ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Kazakhstan, Lituanie, Monténégro, Roumanie et Slovaquie). Retenons que les données enregistrées concernent essentiellement les établissements publics. Le nombre d'heures dispensées par semaine varie entre 1h-3h au niveau préscolaire et 2h-3h au niveau du primaire et du secondaire, et il peut aller jusqu'à 6h, selon le type d'établissement (par exemple, 6h par semaine dans les classes bilingues).

Place au bilingue !

Si le français n'a le statut de langue d'enseignement dans aucun des pays de la CECO (un certain nombre d'associations ayant d'ailleurs clairement mentionné que la langue d'enseignement ne pouvait être, de par leur constitution, que la langue nationale du pays et parfois la langue des minorités vivant sur leur territoire), le **secteur bilingue francophone** (souvent dans le cadre de coopérations bilatérales) est en plein essor dans les systèmes éducatifs de 21 cas sur 26. Il donne lieu, au sein d'établissements primaires ou secondaires nationaux, à des parcours éducatifs comportant un enseignement renforcé du français et des disciplines non linguistiques (DNL) dispensées en français par des professeurs recrutés localement. Ces cursus débouchent parfois sur un

baccalauréat mention bilingue francophone (par exemple, en Roumanie). L'enseignement bilingue est développé au niveau du préscolaire (1 pays, l'Estonie), du lycée (7 pays : Albanie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Roumanie, Slovaquie), du collège et lycée (6 pays : Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Pologne, Russie Saint-Pétersbourg, République tchèque), enfin sur un parcours complet, du primaire jusqu'à la fin du secondaire, dans 6 pays : la Hongrie, le Kazakhstan, la Lettonie, la Lituanie, la Moldavie et la Serbie. Il concerne un nombre important de jeunes. Pour nous en faire une idée, retenons, comme exemple, les effectifs supérieurs à 1 000 et qu'on retrouve en Bulgarie (6 576 élèves), en Hongrie (260 élèves du primaire + 1 301 du secondaire), en Moldavie (1 767 au primaire + 1 595 au gymnase + 718 au lycée) ou en Pologne (2 409 au collège + 1 345 au lycée). Le nombre d'heures/semaine varie en fonction du niveau d'enseignement et du pays, allant de 1h (au primaire) à 19h-22h (Bulgarie). Les DNL, une palette très diverse, sont dispensées à raison de 1h-2h (la plupart des filières), de 12h (en Hongrie) ou de 13h-14h (en République tchèque).

Les établissements français sont relativement nombreux dans les pays de la CECO (15 réponses), avec des effectifs plutôt restreints dans le secondaire (chiffre supérieur en Bulgarie – 455 élèves) et une quasi-absence dans le supérieur.

Concernant les établissements internationaux, ils sont moins nombreux qu'on aurait pu l'imaginer (seulement 9 réponses positives). Sur les 21 établissements mentionnés, 14 dispensent leurs cours en anglais (britannique et surtout américain) et 6 sont multilingues (par exemple, l'École internationale Miras, du Kazakhstan, qui réunit des apprenants et des enseignants de 12 nationalités différentes, les cours étant dispensés en kazakh, russe, anglais et français ; la section française comprend trois classes de 20 apprenants et elle est soutenue financièrement par la communauté et les entreprises françaises). Tous les établissements internationaux sont privés, à l'exception de l'École internationale de Monténégro.

Quels contenus ?

L'enseignement du français est en général réglementé à base d'« instructions

officielles », de date plus ou moins récente : en Russie Krasnoyarsk, elles remontent aux années 1960, tandis que les dernières en date pour les autres pays témoignent d'un effort d'harmonisation au contexte national et mondial non négligeable : 2011 pour l'Estonie, la Géorgie, le Kazakhstan et la Slovaquie, 2012 pour l'Albanie, le Monténégro, la Roumanie, Russie Saint-Pétersbourg et la Serbie, 2013 pour la Hongrie, la Russie Nijni Novgorod ou la République tchèque.



Les « instructions » définissent les objectifs à atteindre et le contenu des programmes. La majorité des répondants au questionnaire juge les objectifs fixés « atteignables » par les professeurs et « convenables », dans la perspective des parents et des apprenants, mais cet avis n'est pas toujours partagé. L'argument le plus important est en rapport avec le nombre insuffisant d'heures/semaine (Lituanie, Russie Nijni Novgorod, Krasnoyarsk, Serbie, Slovaquie) et, de manière plus générale, les conditions de travail qui ne permettent pas la pratique d'un enseignement moderne, en concordance avec les préoccupations du public jeune et avec ses habitudes informatiques (Bosnie-Herzégovine, Russie Nijni Novgorod, Krasnoyarsk, Serbie). Si l'utilisation des ressources en ligne est limitée, c'est en raison de problèmes de connexion internet (ex-République yougoslave de Macédoine) ou de matériel informatique en général (Pologne). Les ressources françaises et francophones en ligne les plus citées sont, par ordre décroissant : *LepointduFLE* (citée 10 fois), *francaisfacile.com*, *TV5* et *Bonjourfrance.com*

(7 fois), *francparler.org*, *RFI.fr*, *cavilamenligne.com* (6 fois), *ciep.fr*, *leplaisirdapprendre.com* (citées 3 fois). Par ailleurs, plusieurs associations ont précisé qu'elles relaient sur leur site un grand nombre de liens utiles à leurs enseignants.

Dans la plupart des pays, les références aux pays et aux auteurs francophones, à la Francophonie en général, sont considérées comme ayant une place suffisante dans les programmes et dans les pratiques d'enseignement des professeurs, mais tous les répondants ne s'en déclarent pas satisfaits. C'est le cas de la Bosnie-Herzégovine, de la Russie Krasnoyarsk et de la République tchèque. La notion de diversité culturelle exprimée par la Francophonie coïncide avec les valeurs portées par la société. Les commentaires qui accompagnent les statistiques signalent le fait que les références sont focalisées de manière excessive sur la France et ne réussissent pas à rendre compte de la diversité, voire de la richesse francophone dans son ensemble.

Conclusion

Langue surtout apprise comme langue étrangère, **le français donne accès à l'information internationale et aux savoirs**. Il jouit d'une bonne image de marque en Europe centrale et orientale et sa portée historique, son rôle dans les organisations internationales ou encore sa portée artistique en font certainement une langue de prestige et de culture. Interrogées au regard des valeurs véhiculées par l'enseignement du français dans leur pays, 21 des 26 associations de la CECO inscrivent en première position les valeurs culturelles. Elles sont suivies des valeurs démocratiques (11 répondants) puis économiques (8 répondants), enseignants et étudiants étant consensuels sur le fait que, utilisé dans la vie professionnelle, le français constitue un atout dans la valorisation des carrières des individus et que sa maîtrise demeure une condition nécessaire à la progression dans les échelons des organisations internationales.

En dépit de cette vision positive, le pronostic sur les évolutions possibles de l'enseignement du français est sévère. On envisage une stagnation, voire une régression dans les pays de la CECO, les raisons évoquées

le plus souvent étant (ordre décroissant) : la « suprématie » de l'anglais, l'apparition d'autres langues étrangères sur le marché, les décisions prises par les chefs d'établissement (vus comme une sorte de toute-puissance). Les États et les individus font le choix de langues qu'ils estiment fonctionnelles, ce qui coïncide plutôt avec l'anglais et l'allemand. Les promoteurs du français se doivent donc d'y associer au plus vite « une nouvelle donne ». La majorité des associations espère au moins le maintien actuel, voire la progression de l'enseignement du français dans leur pays, en insistant surtout (ordre décroissant) : sur la promotion du français auprès des chefs d'établissement et des parents, sur un engagement plus affirmé des institutions (locales et étrangères – françaises et francophones), enfin, sur une plus grande présence du français dans les différents médias. Autant d'éléments favorisant l'enseignement du français, un enseignement qu'il est essentiel de rénover, de développer à travers sa pertinence professionnelle et la valorisation des cultures francophones contemporaines, afin de le rendre plus attractif auprès des jeunes, apprenants et acteurs de sa future diffusion.

En Roumanie

La Roumanie reste l'un des « poids lourds » européens de l'enseignement du français, le seul dans la partie orientale.

Exception notable, la Roumanie est le seul territoire de langue romane en Europe orientale (avec la Moldavie). Ce profil linguistique, entre autres raisons, explique le **poids de la francophonie dans ce pays et le maintien d'une longue tradition d'enseignement du français**. Si l'anglais occupe aujourd'hui la première place des langues étrangères étudiées par les jeunes Roumains, le français tient la seconde avec plus d'un million d'apprenants²⁸, sans compter les 70 000 élèves du préscolaire. En tant que L1, le français est appris pendant trois heures par semaine, deux lorsqu'il s'agit d'une L2. L'enseignement du français en Roumanie s'appuie aussi sur un large réseau de lycées bilingues (29 en 2013) accueillant plus de 3 000 élèves, ainsi que

sur une centaine de formations supérieures en français dispensées par 36 établissements roumains dont 29 universités. Elles recevaient plus de 1 600 étudiants en 2012. Environ 25 de ces formations débouchent sur un double diplôme entre la France et la Roumanie. À noter, l'inauguration, début juillet 2014, du Centre régional francophone d'études avancées en sciences sociales (CeReFREA), à Bucarest. Grâce au partenariat entre l'Université de Bucarest, l'Institut français, le New Europe College de Bucarest et la Nouvelle Université Bulgare, le Centre animera, dans l'Europe du sud-est, le réseau des sciences humaines et sociales par le biais de conférences, séminaires et programmes de recherche en langue française.

Pratiques de classe à Suceava (Roumanie)

La compréhension écrite occupe une place centrale au détriment des autres compétences à acquérir. On remarque aussi l'absence presque totale de communication authentique.

Les activités proposées ont comme but l'apprentissage du lexique, de la morphosyntaxe et de la phonétique, très rarement la préparation des élèves pour des échanges verbaux de la vie quotidienne. Le professeur pose des questions et l'élève répond en reprenant une grande partie des mots compris dans la question. Les élèves n'interrogent presque jamais leurs enseignants et s'ils le font, en roumain, c'est pour demander des éclaircissements sur les consignes (d'après *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde*, le projet CECA, dirigé par Emmanuelle Carette, Francis Carton et Monica Vlad, 2011).

En Bulgarie

L'enseignement tardif de la deuxième langue nuit à l'apprentissage du français.

Dans l'enseignement bulgare, les élèves apprennent obligatoirement deux langues au cours de leur scolarité. La première langue est enseignée à partir de l'âge de huit ans (deuxième classe) pendant deux heures par semaine. La seconde langue est étudiée en neuvième et dixième classes à raison de deux heures obligatoires par semaine. Cette

²⁸ Comme en Allemagne, Espagne et Italie.

entrée tardive dans la deuxième langue nuit à l'enseignement du français, qui occupe rarement le créneau de la L1. Au total, le français est appris par 5,38 % des élèves du primaire et du secondaire, et arrive en quatrième position après l'anglais (81,58 % des élèves), le russe (18,30 %) et l'allemand (14,34 %).

La particularité du système éducatif bulgare tient à l'existence de « Esikovi gimnazii » (« lycées de langues », traduit en général par « lycées bilingues ») et de lycées professionnels à enseignement intensif de langues étrangères. L'originalité du système tient à l'existence d'**une année d'enseignement intensif de français en classe de huitième** (les élèves ont 14-15 ans) : le minimum hebdomadaire est de 18 heures dans les lycées de langues et de 13 heures dans les lycées professionnels. Après cette année de mise à niveau ou d'enseignement intensif, les élèves font encore cinq heures minimum d'apprentissage du français pendant trois années. Les disciplines non linguistiques ne sont enseignées qu'en neuvième et dixième classes. Quelques exemples : chimie, physique, mathématiques, histoire, géographie, philosophie dans les lycées de langues ; économie, finances, marketing, tourisme, hôtellerie dans les lycées professionnels. En 2012-2013, 7 893 élèves étudiaient le français dans des sections bilingues francophones (6 576 en lycée de langues et 1 317 en lycée professionnel).

Dans l'enseignement supérieur, l'Institut de la Francophonie pour l'Administration et la Gestion (IFAG) propose trois masters dont les enseignements sont dispensés entièrement en français : « Administration des entreprises » (avec l'Institut d'économie et de management de Nantes), « Management public » (avec l'École de gestion de l'Université de Liège), « Entrepreneurat en économie sociale et solidaire » (avec l'Université Lyon 2). Cet établissement, financé par l'Agence universitaire de la Francophonie, scolarisaient 110 étudiants à la rentrée 2013. Par ailleurs, 850 jeunes suivaient l'un des six programmes francophones de l'enseignement supérieur bulgare (économie et gestion, technologies alimentaires, sciences politiques, droit européen, etc.), tandis que 3 000 partaient étudier en France.

En Moldavie

L'affaiblissement de l'offre linguistique nuit à l'apprentissage du français.

En dehors des classes bilingues (avec parfois un enseignement uniquement en français) qui accueillent encore 3 711 élèves dans le primaire et 6 260 dans le secondaire, l'offre linguistique tend à s'uniformiser puisque les élèves doivent désormais choisir une seule langue étrangère, ce qui explique une baisse importante des effectifs d'apprenants de français par rapport à 2010. En plus de l'Alliance française de Chisinau, qui compte 5 356 inscrits, des centres privés de langue permettent à quelques centaines d'étudiants de suivre des cours de français à Balti et Nisporeni. Les enseignants de français de la région bénéficient fortement de la coopération francophone en termes de formations avec les sessions organisées par le CREFECO de l'OIF, mais aussi celles dispensées par l'AUF et TV5MONDE (exploitation pédagogique de documents vidéo). Parmi les 6 filières francophones présentes en Moldavie, c'est l'Université d'État de médecine et de pharmacie de Chisinau qui accueille le plus grand nombre d'étudiants.

En Albanie

L'objectif de multilinguisme met le français au cœur de l'éducation obligatoire.

La francophonie est en pleine expansion en Albanie, membre de l'OIF depuis 1999. **Le français régresse légèrement comme première langue étrangère mais progresse comme deuxième langue dans le système scolaire.** Dans le secondaire, les élèves qui l'étudient se répartissent équitablement entre ceux qui l'ont choisi comme 1^{re} langue et ceux qui l'ont retenu en 2^e choix.

En matière de politique éducative, la stratégie nationale vise le multilinguisme.

Les langues enseignées alternent d'un cycle à l'autre afin de promouvoir l'apprentissage de plusieurs langues. Actuellement, trois langues sont offertes à partir du cycle primaire. Depuis 2012, le choix d'une L2 est obligatoire. En revanche, l'enseignement d'une troisième langue est réservé aux écoles secondaires dites « linguistiques ».

Des sections bilingues ont été créées en 1998 à l'occasion d'un premier accord – renouvelé en 2010 – entre le ministère

de l'Éducation et des Sciences albanais et l'Ambassade de France. 40 à 50 % du curriculum se fait en français. Au cours des dernières années, après un recul important par rapport à l'anglais, l'italien et l'allemand, des signes de reprise ont été observés comme, par exemple, le nombre d'étudiants poursuivant des études supérieures dans un pays francophone. De plus, la présence accrue dans le pays d'opérateurs économiques dans le domaine de la finance ou du commerce a élargi la sphère d'utilisation du français et par conséquent son attractivité auprès des jeunes et des professionnels déjà en activité.

Au Kosovo

L'apprentissage du français dépend de la volonté des chefs d'établissement.

L'anglais est la première langue obligatoire pour tous les élèves à partir de 8 ans et l'enseignement du français est laissé au libre choix des chefs d'établissement. Présent à partir du collège comme langue optionnelle L2 (3 heures par semaine) dans les classes littéraires, le français est en concurrence avec l'allemand. Seule une école primaire possède une classe de français avec 40 élèves.

Par ailleurs, deux départements de français existent dans l'enseignement supérieur : à l'Université de Pristina et à celle de Gjakova. Enfin, l'Alliance française de Pristina compte 200 inscrits.

En Grèce

Le français décline au primaire et au collège, et disparaît du lycée.

Les liens culturels entretenus de longue date par la Grèce et la France ont favorisé le développement de la langue française, qui a été l'unique langue étrangère enseignée dans le système éducatif grec jusque dans les années 1960. La Grèce est membre de la Francophonie depuis 2004. **Le français est la deuxième langue obligatoire à l'école primaire et au collège (en concurrence avec l'allemand), mais souffre de l'absence d'une deuxième langue obligatoire au lycée.** Au niveau supérieur, il existe des partenariats franco-hellènes dans les domaines de la recherche et des échanges scientifiques.

En 2012-2013, dix masters conjoints étaient opérationnels : ils se caractérisent par un enseignement essentiellement en

français et une mobilité enseignante et étudiante. Le français est en outre diffusé dans l'enseignement privé, dans les centres privés d'enseignement des langues, dans les écoles religieuses et dans les Instituts français d'Athènes et de Thessalonique. Deux départements universitaires assurent la formation des professeurs de français.

À Malte

Le tourisme pourrait favoriser le français.

À Malte, le français est introduit dès la première année du collège (11 ans), à raison de quatre cours de 40 minutes par semaine, puis de trois fois 45 minutes par semaine à partir de la troisième année. La politique linguistique héritée de la colonisation britannique (jusqu'en 1964) a tendu à marginaliser les langues étrangères mais l'adhésion du pays à l'Europe, en 2004, a favorisé une certaine ouverture à leur apprentissage. La langue française a du mal à s'affirmer, notamment en raison de la faiblesse du nombre des entreprises françaises dans le pays. Néanmoins, la montée en puissance du tourisme français pourrait attirer à la langue française de nouveaux publics.

À Chypre

Le français est obligatoire et garde des effectifs stables.

Les élèves apprennent le français en tant que deuxième langue étrangère obligatoire de 12 ans à 16 ans environ. Il devient optionnel pendant les deux dernières années du secondaire : les élèves qui choisissent le français comme langue étrangère approfondie l'étudient pendant six heures par semaine.

En 2012 a été créée l'école franco-chypriote, née de la volonté de coopération des gouvernements français et chypriote. Ce prolongement de l'école française Arthur Rimbaud, présente à Chypre depuis 1987, a pour objectif de promouvoir les langues et les cultures françaises et chypriotes, dans une perspective européenne et internationale.

Au niveau administratif, l'ouverture aux langues de travail de l'Union européenne se manifeste depuis quelques années par la possibilité de passer des épreuves de français, d'allemand ou d'anglais dans les concours de la fonction publique, au lieu de l'anglais seulement.

En ex-République yougoslave de Macédoine

Le français arrive en seconde position.

Deux langues étrangères sont proposées dès le primaire : la totalité des presque 200 000 écoliers macédoniens en apprennent une, et la moitié d'entre eux étudient également une L2. Les chiffres sont sensiblement les mêmes dans le secondaire, où environ 1/6^e des élèves démarrent en outre une troisième langue. **Si l'anglais reste prédominant, le français se classe avant l'allemand et le russe** avec 42 127 apprenants en L2 et 1 722 apprenants en L1 (+ 125 élèves inscrits dans le préscolaire). Dans le supérieur, 9 étudiants sont inscrits en 2012 en filière francophone.

En Turquie

Le français s'inscrit dans une tradition francophone ancienne.

La présence du français en Turquie est très ancienne (d'après la Fondation pour la langue turque, 4 974 mots turcs sont issus du français, de « pötibör » à « şofben » en passant par « tentürdiyot » et « burjuvazi »²⁹).

On estime que, toutes institutions confondues, 50 000 personnes apprennent le français en Turquie. Il est diffusé dans le second cycle du système scolaire public en tant que première (1 107 élèves) et seconde langue étrangère (plus de 5 000 apprenants) mais aussi dans le secteur privé et par l'Institut français (4 785 inscrits en 2012). Le secteur bilingue est dynamique : un réseau des établissements qui proposent des sections bilingues comprend dix établissements et accueille plus de 9 000 élèves : le lycée et l'université de Galatasaray (auprès desquels des enseignants français sont mis à disposition), six établissements privés congrégationnistes français et la fondation laïque privée turque Tevfik Fikret. Deux établissements scolaires français conventionnés avec l'AEFE, le lycée Charles de Gaulle à Ankara et le lycée Pierre Loti à Istanbul, totalisent plus de 1 800 élèves dont 57 % d'élèves d'une nationalité autre que française.

1 000 jeunes Turcs passent chaque année l'équivalent du baccalauréat.

Le français est inscrit dans le supérieur

grâce au succès de l'université Galatasaray à Istanbul. Créée en 1992, elle est composée de cinq facultés (droit, communication, sciences économiques et administratives, sciences et lettres, ingénierie et technologie) qui accueillent plus de 3 000 étudiants répartis sur cinq années d'enseignement. Le nombre d'étudiants turcs choisissant la France pour poursuivre leurs études est d'environ 3 000 (c'est le troisième pays d'accueil après l'Allemagne et les États-Unis). D'autres pays de la Francophonie en reçoivent : Canada : 364, Suisse : 106, Belgique : 89, Maroc : 69 et Tunisie : 8. La diffusion du français est assurée par 1 500 professeurs turcs et 500 professeurs français.

Les membres observateurs d'Europe centrale conservent inégalement leurs effectifs

Comme dans les autres pays européens, l'anglais est la première langue étrangère enseignée, parfois obligatoirement et dès le primaire. Le créneau de la deuxième place est généralement tenu par l'allemand, pays fort de la région. En troisième position, on peut trouver le français, mais pas seulement : en fonction des proximités géographiques, l'italien et le russe se classent régulièrement sur le podium. L'enseignement du français reste donc assez mineur, et subit dans certains pays une véritable régression. Dans la plupart des membres observateurs de l'OIF d'Europe centrale, des filières bilingues sont proposées et reçoivent un nombre stable ou croissant d'élèves. Leurs effectifs ne compensent cependant pas la baisse des apprenants de français langue étrangère.

En Croatie

Le français est stable et profite de l'expansion touristique du pays.

Même si l'on recense 67 élèves s'initiant au français dans le préscolaire, dans la plupart des cas, le français est choisi comme seconde langue à partir de la quatrième année du primaire (9-10 ans) ou de la première année du lycée (14-15 ans). D'autre part, s'il n'est plus obligatoire

29 Petit-beurre, chauffe-bain, teinture d'iode, bourgeoisie.

dans les lycées hôteliers et touristiques pour la préparation à certaines spécialités (cuisine), il y reste fréquemment enseigné.

Le développement du français tient en partie à l'augmentation constante des touristes en provenance de pays francophones, et de France en particulier (450 000 en 2012). **Le français est à la quatrième place après l'anglais, l'allemand et l'italien.**

En Serbie

Le français se maintient en Serbie.

En 2007, une réforme a introduit l'enseignement d'une deuxième langue étrangère à partir de la cinquième classe, ce qui a installé l'anglais comme première langue enseignée mais aussi diversifié l'offre de langues et doublé le nombre d'apprenants de français. En tant que L2, le français est enseigné à raison de deux cours de 45 minutes par semaine à tous les niveaux. **En 2013, 351 écoles primaires (30 % d'entre elles) et 237 établissements d'enseignement secondaire (45 %) le proposaient.** Ses effectifs totaux le placent en troisième position après l'anglais et l'allemand. L'enseignement bilingue français-serbe concernait huit établissements scolaires à la rentrée 2013 et 300 élèves environ. Ce dispositif existe principalement au sein de filières scientifiques et réserve 8 heures sur 25 à la langue française. La situation du français reste néanmoins incertaine, et le soutien du ministère de l'Éducation serbe ne semble pas acquis – l'inspectat général de français a été supprimé en 2011.

En Slovénie

Le français est stationnaire.

Seul l'anglais est proposé comme langue facultative dans les écoles primaires de Slovénie. **Le français arrive en quatrième position, après l'anglais, l'allemand et l'italien, au niveau de l'espagnol.** Dans le supérieur en 2012-2013, le français arrivait également en quatrième position (151 étudiants) après l'anglais (361), l'allemand (198) et l'espagnol (174). L'italien se classait cinquième (95). Il existe 55 accords bilatéraux entre les universités slovènes et des établissements d'enseignement supérieur français.

Les principaux partenariats universitaires franco-slovènes sont établis entre la faculté de droit de Poitiers et celle de Ljubljana, la Faculté des lettres et des arts de Ljubljana et

l'institut de traducteurs et d'interprètes de l'université Marc Bloch de Strasbourg pour la traduction et l'université d'Angers pour l'interprétation, la Faculté d'agronomie de Maribor et l'Institut national de recherche agronomique (INRA).

Pour populariser l'apprentissage du français auprès des jeunes, une campagne publicitaire a été lancée par le ministère slovène de l'Éducation, de la Science et du Sport et l'Institut national de l'éducation en collaboration avec l'Institut français de Slovénie. Ces deux spots publicitaires humoristiques sont diffusés sur Internet³⁰.

En Bosnie-Herzégovine

Ce pays développe le secteur bilingue.

Plusieurs indicateurs montrent la progression du français. En plus du français langue étrangère, enseigné au préscolaire (198 élèves), au primaire et dans le secondaire en tant que L2, le pays compte une section bilingue francophone au lycée de Mostar. Créée en 2005, cette section permet aux élèves des programmes bosniaque et croate de suivre un enseignement intensif du français et d'étudier trois matières en français (chimie, histoire, informatique). Un jumelage a été conclu en 2011 avec un lycée de Bergerac en France et des voyages scolaires sont organisés régulièrement dans les deux sens. Cette section bilingue comptait 76 élèves en 2012. Une deuxième filière est en perspective à Bijlena. La Bosnie-Herzégovine compte en outre le Collège international francophone de Sarajevo (CIFS), inauguré en 2011. Le CIFS est l'extension de l'École française de Sarajevo créée en 1998 par la MLF (cf. p. 211). Installé désormais dans de nouveaux locaux, il compte 192 élèves en 2013-2014 (contre 106 en 2011), auxquels il offre un enseignement trilingue (français, bosnien, anglais).

Au Monténégro

Le français se maintient.

Les effectifs d'apprenants restent stables tant dans le primaire que dans le secondaire et dans l'enseignement supérieur. Une filière francophone est proposée à la Faculté d'économie de Podgorica (programme de co-diplôme). Elle recevait douze étudiants en 2012. Le français est également présent à l'université

³⁰ <http://vimeo.com/59292422> et <http://vimeo.com/59292396>.

à la chaire de français à Niksic (76 étudiants), l'institut des langues étrangères de Podgorica (139) et la faculté de tourisme à Kotor (70).

En Slovaquie

Le français disparaît du primaire mais se développe légèrement dans le secondaire.

Depuis 2010, l'anglais est officiellement langue étrangère 1 dans l'ensemble du système éducatif slovaque à partir de la troisième année de l'école fondamentale (8-9 ans). Les établissements doivent en plus dispenser une L2 à partir de la sixième année de l'école fondamentale (10-11 ans). Le français, l'allemand, le russe, l'espagnol ou l'italien peut ainsi être étudié pendant deux heures généralement. **Le français est en quatrième position après l'anglais, l'allemand et le russe.** Le système éducatif slovaque comporte de nombreuses langues, dans la mesure où le hongrois et l'ukrainien reconnues comme langues de minorités peuvent être des langues d'enseignement dans le sud et l'est du pays.

Dans le secondaire, la Slovaquie compte en outre quatre sections bilingues franco-slovaques et une section bilingue belgo-slovaque, soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, soit environ 900 élèves suivant un enseignement de mathématiques, physique, chimie et biologie en français.

Dans le supérieur, en 2012, 100 à 150 étudiants sont inscrits dans une dizaine de doubles diplômes entre universités slovaques et françaises, et 380 suivent des études en français (management, commerce, économie, sciences politiques...). Malgré cette place mineure, **le français est vu positivement**, en particulier dans les régions où des investisseurs français se sont établis et ont élargi les possibilités d'emploi.

En Ukraine

Les effectifs de français restent importants malgré une petite baisse.

Le français est en troisième position. En 2013, il concernait 193 201 apprenants répartis entre le primaire et le secondaire dont plus de 16 000 élèves suivant un enseignement renforcé, contre 592 086 pour l'allemand et 3 534 227 pour l'anglais. Le français est employé comme langue d'enseignement dans le cursus bilingue, suivi par 2 915 élèves. 39 000 étudiants apprennent

le français à l'université. Il existe plusieurs filières francophones, dans les secteurs de la gestion, du management, de l'architecture, du tourisme ou encore de l'ingénierie.

En Pologne

Le français décline en faveur des langues des voisins.

Le français est en quatrième position après l'anglais, l'allemand et le russe. En 2011-2012, 3 % des élèves avaient le français pour L1, et un peu plus de 5 % en L2. Ce taux a chuté de 25,5 % depuis 2010. Cette désaffection explique que 1 200 des 1 974 enseignants de français soient à temps partiel. Parallèlement, des établissements tant primaires que secondaires proposaient de l'enseignement bilingue : une école, 23 collèges et 12 lycées en 2012.

À l'université, le français est enseigné dans les départements de philologie romane. Ils forment des spécialistes de la langue et de l'enseignement du français (4 000 étudiants en 2011-2012) tandis que les « studiums » dispensent une formation en langue pour les non-spécialistes (16 500 étudiants en 2011-2012). Le français est à la cinquième place des langues apprises dans le supérieur – derrière l'espagnol. Chaque année, environ mille étudiants sont diplômés en philologie française (lettres). La langue d'enseignement dans le supérieur est usuellement le polonais, mais grâce à leur autonomie, les universités et les écoles supérieures de Pologne peuvent créer des programmes en langue étrangère à tous les niveaux d'études. On recense plus de 60 programmes franco-polonais de type « double diplôme ». Ils reçoivent 900 étudiants environ.

En Autriche

Le français régresse.

Avec 2 109 apprenants au primaire, le français arrive en troisième position après l'anglais (308 580) et l'italien (2 556). Il passe à la deuxième place dans le secondaire et dans le supérieur, où les effectifs ont baissé depuis 2010. Des sections bilingues accueillent environ 850 élèves.

En Hongrie

L'enseignement du français perd des élèves.

La première langue étrangère est débütée à partir de la quatrième classe de l'école

primaire (9-10 ans), voire dès la première si l'école en a la capacité. Le Curriculum de Base National instauré en 2012 décrète que la langue étrangère étudiée en primaire est à choisir parmi le français, l'anglais, l'allemand et le chinois, afin que cet apprentissage puisse être continué dans le secondaire. **Le français est en troisième position après l'anglais et l'allemand.** La LV2 est débutée en neuvième classe. Une dizaine d'établissements proposent des sections bilingues, qui accueillent environ 1 200 élèves. Dans le supérieur, 210 étudiants sont inscrits dans des filières francophones en 2012.

En République tchèque

L'enseignement du français se réduit d'année en année.

Si les sections bilingues se développent, avec environ un millier d'élèves scolarisés, les effectifs d'apprenants du français langue étrangère sont en baisse constante au niveau primaire, « Zakladni skola », comme dans les établissements secondaires, « Gymnazium » : 45 866 en 2010-2011, 41 721 en 2011-2012 et 36 741 en 2012-2013. Le français est en troisième position après l'anglais et l'allemand. Il en est de même dans les universités, où onze départements de français le proposent : six dans les facultés de lettres, quatre dans les facultés de pédagogie plus un Institut de traductologie. Des filières francophones sont également proposées, en administration publique, gestion ou encore ingénierie automobile. Elles recevaient 210 étudiants en 2012.

Les centres de langue universitaires recevaient en outre 10 000 étudiants en 2011 pour des cours de français.

Dans les îles anglo-saxonnes, le français demeure prépondérant

Dans ces pays de langue anglaise, le français occupe la première place des langues étrangères enseignées dans le système éducatif. Si ce rang n'est pas remis en question par les langues européennes concurrentes, les effectifs du français sont

en déclin depuis plusieurs années. Si ceux de l'allemand suivent la même tendance, le nombre d'élèves apprenant l'espagnol est en revanche en plein essor. Langue considérée plus facile et vue de plus en plus dans sa dimension sud-américaine, l'espagnol recueille les faveurs des jeunes mais aussi celles des chefs d'établissement, pour des raisons bien plus académiques.

Au Royaume-Uni

Le français reste majoritaire malgré la baisse des effectifs.

Depuis la rentrée 2014, les langues étrangères sont obligatoires à partir de l'âge de sept ans. Les horaires sont à la discrétion de chaque établissement. Cependant, l'enseignement des langues étrangères n'est plus obligatoire à partir de l'âge de quatorze ans. Ceci a provoqué une baisse considérable des effectifs toutes langues confondues. Le français reste malgré tout la première langue étrangère enseignée au Royaume-Uni. Les sections CLIL³¹ sont en forte croissance ce qui profite en particulier au français. En tant que langue étrangère, il se maintient grâce aux choix « générationnels » des parents, qui retiennent pour leurs enfants la langue qu'ils ont eux-mêmes apprise. Les statistiques d'inscription aux examens permettent de chiffrer les volumes : en 2012, 153 436 élèves ont choisi la langue française au « GCSE » (examen sanctionnant le premier cycle secondaire) ; c'est environ 23 000 de plus que l'allemand et l'espagnol réunis. Lors de l'examen scolaire final « A Level », 10 900 élèves ont choisi le français en 2012 : ils étaient 27 000 en 1996. 9 300 d'entre eux présentaient l'allemand en 1996 contre 4 200 en 2012. Dans le même temps, les candidats en espagnol sont passés de 4 100 à 6 200. **Le déclin est donc très relatif et le français est toujours largement en tête.** Pourtant, l'allemand et l'espagnol sont davantage perçus comme des langues d'affaires (alors que le patronat britannique considère le français comme la langue la plus utile, cf. p. 407). Si le premier pâtit de sa réputation de difficulté, le second ne cesse de progresser et de recueillir les faveurs des chefs d'établissement. Les

³¹ Content and Language Integrated Learning : disciplines non linguistiques enseignées dans une langue étrangère.

écoles, autonomes, sont en effet jugées et subventionnées en fonction de leurs résultats au « GCSE » et « A Level ». L'espagnol, perçu plus simple, et donc susceptible de faire obtenir de meilleurs résultats, est donc mis en avant dans un nombre croissant d'établissements. Notons en outre que dans le secondaire comme dans le primaire, le mandarin a progressé ces dernières années.

En Irlande

Le français reste la première langue apprise.

Le français occupe toujours une place prépondérante en Irlande et le nombre de ses apprenants augmente dans le primaire et dans le secondaire. Les statistiques de 2013 sur le « Leaving Certificate » confirment cette position face aux autres langues incluses dans le curriculum officiel (à savoir l'allemand, l'espagnol et l'italien). Toutefois, le taux d'étudiants optant pour le français au « Leaving Certificate » a diminué de près de 12 % en 10 ans (57,8 % en 2013). Pour le « Junior Certificate », la constatation est sensiblement la même. Il y a donc un relatif désintérêt des étudiants à vouloir poursuivre le français jusqu'à la fin des études secondaires. **Néanmoins, le français reste la langue étrangère la plus étudiée en Irlande devant l'allemand et l'espagnol, au secondaire comme à l'université.**

Dans le supérieur, plusieurs établissements proposent des programmes francophones. Ainsi, le « Bachelor of Civil Law with French Law » de l'University College Dublin impose une année dans une université française, l'IT de Tallaght a un double diplôme en Business Management avec l'ESC Bretagne. Outre le droit et le commerce, les secteurs de l'ingénierie, de l'art, de la médecine et des mathématiques sont concernés. Les étudiants en échange gonflent les rangs des jeunes Irlandais partant en France dans le cadre du programme bilatéral d'échange des assistants de langue.

Au rang des initiatives en faveur de l'apprentissage du français, citons le guide pédagogique cinématographique développé chaque année par la coopération française en partenariat avec l'Irish Film Institute. Destiné aux enseignants et élèves du

secondaire, il permet de développer des activités pédagogiques autour d'un projet de classe linguistique et culturel. 250 exemplaires imprimés sont distribués aux professeurs de français lors de la conférence annuelle de l'association des professeurs de français du secondaire (FTA) et les éditions précédentes sont disponibles en téléchargement PDF. La production cinématographique française jouit en effet d'une très bonne visibilité en Irlande et peut compter sur la réceptivité d'un public cinéphile et/ou francophile. Parmi les films en langue étrangère et les films culturels, le cinéma français est le plus populaire en Irlande.



Éloignée des aires francophones, l'Europe du Nord peine à maintenir le français

Membres observateurs de l'OIF depuis 1999, 2008 et 2010, la **Lituanie**, la **Lettonie** et l'**Estonie** développent une politique éducative axée sur le multilinguisme. De nombreux peuples se sont succédé dans ces pays et y ont laissé des communautés linguistiques encore actives, en particulier pour le russe. L'anglais et l'allemand sont également très répandus dans la population. C'est dans cette mosaïque que le français doit trouver sa place. Même si les effectifs restent modestes, la constance de son enseignement suggère qu'il est bien implanté dans les pays baltes.



Observateurs à l'OIF, les pays baltes restent fidèles au français.



En Lettonie

Le français poursuit sa progression.

L'enseignement du français en tant que première, deuxième et troisième langue étrangère se décompose en trois leçons hebdomadaires. Comme première langue étrangère, le français est introduit à partir de la 3^e classe ; comme deuxième langue, à partir de la 6^e classe, et comme troisième langue étrangère, à partir de l'école secondaire (10^e à 12^e classes).

Ces dernières années ont vu se développer une prise de conscience en faveur de l'apprentissage des langues étrangères en général. La langue française se positionne comme la deuxième ou la troisième langue étrangère que les élèves souhaitent apprendre – après l'anglais et le russe. La langue française est perçue comme un atout professionnel sur le marché européen et a fait l'objet ces dernières années d'un regain d'intérêt en Lettonie. Le soutien du gouvernement à l'apprentissage du français s'est traduit par la signature de plusieurs accords (2002, 2004, 2008, 2011) en faveur de la formation des fonctionnaires lettons en français, motivée par la présidence lettonne de l'Union européenne au premier semestre 2015 (ajoutons que Riga est l'une des deux Capitales européennes de la culture en 2014). **Au final, le français est une des langues qui enregistre la plus forte progression : 30 % depuis 2008.**

En Lituanie

Même s'il reste modeste, le français est relativement constant.

L'apprentissage des langues étrangères est entamé dès la deuxième année du primaire avec deux heures de cours par semaine. La langue est choisie parmi les trois langues de travail de l'Union européenne : anglais, français, allemand. Au secondaire, la première langue est étudiée à hauteur de trois heures hebdomadaires et une deuxième langue est choisie et étudiée pendant deux heures. L'apprentissage d'une troisième langue est recommandé par les instances éducatives.

La langue d'enseignement n'est pas toujours le lituanien : les écoles des minorités nationales promeuvent leur propre langue. **Le français est langue d'enseignement dans les classes EMILE³².** Cet enseignement précoce,

³² EMILE : Enseignement de Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère.

dispensé pendant trois à cinq heures chaque semaine selon les possibilités et les besoins de l'école, a rassemblé 960 élèves en 2012. Même si le plurilinguisme est encouragé, l'enseignement de et en français reste toutefois peu répandu en Lituanie.

En Estonie

Le français est en léger développement.

L'évolution du français dans le système scolaire est modeste mais c'est la seule langue à évoluer positivement parmi les langues étrangères : - 0,3 % pour l'anglais, - 0,9 % pour le russe, - 1,3 % pour l'allemand. L'Estonie se prépare à la Présidence européenne qui aura lieu en 2018, ce qui devrait provoquer un regain d'intérêt des hauts fonctionnaires pour les cours de français.

En troisième, quatrième voire cinquième position dans les établissements scolaires publics, la position du français reste modeste en **Scandinavie**. Tous les pays de la péninsule ont en effet fait le choix de l'anglais obligatoire (dès 7 ans parfois), et les créneaux de deuxième voire troisième langue vivante sont fortement concurrentiels. L'allemand, voisin et partenaire économique de premier plan, se taille une belle place. L'espagnol est en progression continue et supprime parfois le français.

Cela tient notamment à l'image élitiste de la langue française, qui a certes une aura culturelle forte mais qui est aussi synonyme de difficulté pour la plupart des gens. Son adéquation avec les exigences de l'emploi n'apparaît pas non plus au premier abord dans ce territoire du nord de l'Europe – carrières dans les institutions européennes mises à part. Ce sont les conclusions tirées à l'occasion du colloque organisé en 2013 à Uppsala (Suède) sur la didactique du français dans les pays nordiques. On constate en effet que 90 % des élèves qui commencent à apprendre le français à l'université l'abandonnent au bout de deux ou trois semestres. Pour contrer cette tendance, plusieurs universités retravaillent le contenu culturel des programmes de cours (École de commerce de l'Université de Copenhague, Université de Stockholm...) de manière à attirer davantage d'étudiants. Les départements de français

dans les pays nordiques restent en effet souvent dominés par des spécialisations poussées en linguistique. Autre constat : un enseignement des langues traditionnel reste la norme malgré les facilités technologiques de cette région. Les pistes avancées sont plurielles : multiplication des documents authentiques, organisation de séminaires en présence virtuelle (département de français de l'Université de Dalécarlie)...

Internet et particulièrement les réseaux sociaux font partie des outils qui pourraient permettre de renouveler l'image du français. Dans le contexte éducatif, ils ont été largement employés à l'occasion de l'Olympiade des langues 2012. Cette compétition multilingue existe depuis 2003 et associe des instituts culturels (Goethe Institut, Cervantes, Institut français), des sponsors privés et la ville de Malmö. En 2012, les Olympiades ont été étendues au Danemark et ont touché au total 12 000 élèves pour les trois langues impliquées (français, allemand et espagnol). Les premiers tours ont eu lieu sur Internet, où a été largement relayée la suite de la compétition.

Au Danemark

Le français se maintient dans la capitale mais pâtit ailleurs de l'influence du voisin germanique.

Le français est proposé en tant que L2, l'anglais étant au cœur de la politique éducative linguistique danoise. **En 2013, 22 % des écoles et des collèges ont le français dans leur offre de cours.** Le domaine de la L2 reste dominé par l'allemand, disponible dans 100 % des collèges et écoles et étudié par 78 % des élèves. Son apprentissage est motivé par la proximité linguistique, géographique

et économique de l'Allemagne. Au lycée, l'espagnol a gagné du terrain, en raison de son image de langue facile à apprendre par rapport au français, qui reste souvent perçu comme élitiste et déconnecté du monde économique et de ses réalités.

À l'école fondamentale (6 à 16 ans), le français en tant que deuxième langue vivante est étudié par 9 % des élèves (10 % d'entre eux n'apprennent aucune L2) à raison de quatre cours de 45 minutes par semaine.

Au lycée (17 à 19 ans), moins de 20 % des jeunes étudient le français contre près de 50 % l'allemand. Après la réforme des lycées en 2005, le pourcentage de lycéens choisissant d'étudier une troisième langue étrangère est passé de 40 % en 2006

à 6 % en 2010. Le nombre total d'élèves se présentant à l'examen final de français du lycée (général et technique) a chuté de 6 507 candidats en 2007 à 3 973 en 2008.

Ce système devrait évoluer dès 2014 car une **réforme** favorable à l'enseignement des langues a été votée en 2013 sous la pression du patronat danois (DI) favorable au renforcement des langues autres que l'anglais.

L'un des enjeux de la promotion du français au Danemark consiste précisément à moderniser son image auprès des jeunes. Pour ce faire, des projets numériques ont été mis en place. Ainsi, le site de ressources *franksprog.dk* propose aux professeurs et à leurs élèves du matériel pédagogique, des brèves, des documents sur la vie quotidienne



Mineur dans les pays nordiques, le français cherche à gagner un nouveau public en actualisant son image.



Réforme en faveur des langues au Danemark

À travers cette réforme, l'enseignement de la deuxième langue (français ou allemand) deviendrait obligatoire à partir de la 5^e classe (10 ans) alors qu'elle n'était proposée que de manière facultative en 7^e classe (12 ans) avant la réforme (l'apprentissage de l'anglais démarrerait plus tôt également).

La dissymétrie avec l'allemand persiste cependant : il devra être proposé dans tous les établissements alors que l'offre de français dépend du choix de chaque école. Le contexte éducatif danois est en effet très décentralisé : la mise en œuvre de cette réforme dépend donc des communes et de leurs contraintes budgétaires. Autre aspect de la réforme : la **possibilité de commencer l'apprentissage d'une troisième langue dès l'école fondamentale**, par exemple l'espagnol, qui n'était jusque-là proposé qu'au niveau du lycée.

Cette réforme reste malgré tout en faveur des langues, et pourrait inverser la tendance pour le français qui a enchaîné quatre années de régression – à l'exception de Copenhague et de sa région, où le français se maintient relativement bien par rapport au reste du pays.

en français. Il reçoit 5 000 visites par mois et 350 professeurs sont inscrits au bulletin pédagogique.

En Norvège

Le français se maintient en quatrième position malgré le manque de professeurs et de futurs professeurs au plan national.

Le français est en quatrième position après l'anglais, introduit dès le début de la scolarisation obligatoire à 7 ans avec un statut de langue étrangère prioritaire dans l'enseignement norvégien, l'allemand et l'espagnol, qui connaît depuis plus de dix ans une spectaculaire progression.

L'enseignement d'une seconde langue étrangère après l'anglais est introduit au niveau de l'« Ungdomsskole » (13 à 15 ans). 76 % des élèves choisissent cette option. L'apprentissage du français peut ainsi débiter à 13 ans au collège si cet enseignement est proposé. 15 % de l'ensemble des collégiens choisissent le français (entre 26 000 et 27 000 élèves). La possibilité de suivre des cours et leur volume horaire sont en effet géographiquement disparates car ce sont les municipalités qui gèrent les établissements scolaires. Ainsi, l'association des enseignants de français en Norvège (ANEF) signale que l'enseignement du français se maintient mieux dans les plus grandes villes, les établissements scolaires dans les régions les plus isolées ne proposant pas toujours le français pour des raisons de manque de ressources humaines, d'économie et de simplification de gestion.

Au niveau du « Videregående skole » (16 à 19 ans), l'apprentissage d'une seconde langue étrangère en plus de l'anglais est obligatoire dans les filières d'enseignement général. Dans les filières professionnelles, seul l'anglais est obligatoire. En 2012-2013, 17 % des lycéens étudient le français soit 12 000 élèves (contre 26 000 pour l'allemand et 31 000 environ pour l'espagnol).

Pour les professeurs, le « Fremmedspråksenter » (Centre national des langues étrangères) et les communes organisent et/ou financent des formations de une à deux journées dans le cadre de la formation continue. Au niveau national, des bourses encouragent la formation continue des professeurs en France. Pourtant, il y a un manque général d'enseignants du français au niveau national, ce qui implique que le français ne peut être

proposé dans tout le pays. À cette pénurie font écho les restrictions imposées dans le recrutement d'étudiants dans les universités (180 places en 2013 pour 300 candidats désirant se spécialiser en français), ce qui a entraîné la disparition des études de français à l'université à Stavanger en 2010, la suppression du niveau master à Trondheim en 2011 et la suppression du français langue des affaires à Halden. Dans les grandes universités comme à Oslo, Bergen ou Trondheim, les professeurs partant à la retraite ne sont pas remplacés.

Pour élargir les territoires de recrutement des étudiants de français et dynamiser la communauté enseignante, les pistes de l'enseignement en ligne et du développement de plateformes numériques de ressources en partage sont explorées, en particulier par le Centre national des langues étrangères. Du côté de la coopération française, l'actualisation des supports pédagogiques a débouché sur la mise à disposition de la plateforme Culturethèque et du site « Parlons français, c'est facile ». L'espace « Vizamonde » devrait en outre permettre de réunir une communauté enseignante francophone qui semble de moins en moins se reconnaître dans les regroupements associatifs professionnels.

En Suède

Stabilisé, le français subit plus qu'ailleurs la concurrence des langues étrangères.

Le français est la cinquième langue étrangère enseignée. Son image a évolué de « langue de l'élite » vers une certaine neutralité. La Suède n'est pas tournée vers les pays francophones, mais la langue française est l'une des langues des institutions européennes et le gouvernement suédois insiste sur cette dimension. **La diminution des apprenants a été effective de 1980 à 2006 mais s'est stabilisée depuis.** En 2013, le nombre global d'apprenants de français en Suède est estimé à 73 000, dont plus des 2/3 à l'école de base suédoise (7 à 16 ans). Un millier d'entre eux est inscrit dans une filière bilingue ou dans un cursus où le français est enseigné en tant que première langue étrangère. Citons en particulier l'école franco-suédoise, troisième en 2012 du point de vue des résultats scolaires.

Comme dans les pays voisins, un site a été développé pour les professeurs de

français. Franskaspraket.eu recevait plus de 3 000 visites mensuelles en 2013 contre 900 visites en moyenne durant l'année 2011.

Les certifications de DELF (cf. p. 211) sont en augmentation constante depuis 2008 (57 en 2008 contre 232 en 2013). Le total est modeste quand on le ramène à celui d'autres pays, mais intéressant dans un contexte éducatif décentralisé et étranger à la culture du diplôme – les élèves n'ont pas d'examen final sanctionnant l'achèvement des études secondaires.

En Finlande

Le français reçoit un accueil constant... et y a même fait l'objet d'une émission de télé-réalité.

Le français est en troisième position après l'anglais est l'allemand (sauf à Helsinki, où le français devance l'allemand). Le français concerne plus de 16 000 élèves dans le secondaire. Comme dans les autres pays scandinaves, il peut être appris dans des écoles municipales pour adultes. L'Institut français de Finlande et quelques écoles privées de type Berlitz diffusent également la langue.

L'apprentissage du français a été mis en avant en 2010 par le programme de télé-réalité « Talo Ranskassa » (« Une maison en France »). Les participants réunis à Montpellier dans une classe de français ont été filmés au jour le jour. Le meilleur apprenant a remporté une maison dans le sud de la France. Ce programme, très populaire en Finlande, a eu un impact positif pour la langue française et fait suite à « Une maison en Espagne » et « Une maison en Italie ».

En Russie

Le français conserve son aura culturelle mais recule face aux langues dites « d'affaires ».

Bien que le français jouisse encore d'une image d'excellence, sa situation recule face à l'anglais et l'allemand tous niveaux confondus. Dans le contexte économique russe, l'intérêt de son apprentissage est mis en doute.

Le supérieur conserve toutefois une ouverture vers les établissements francophones, avec notamment 145 doubles diplômés entre la Russie et la France. Une politique d'échanges est développée à l'égard des étudiants (mobilité favorisée par une active politique de bourses)

et des chercheurs (conclusion de partenariats entre instituts de recherche).

Au niveau secondaire, on dénombre 485 000 apprenants de français. Les sections bilingues francophones proposées par les écoles à enseignement renforcé du français sont en pleine expansion. Créées en 1994, les deux sections initiales ont été rejointes en 2008 par onze nouvelles sections. À la rentrée 2013/2014, ce sont **29 sections bilingues** francophones qui composent un réseau pilote d'enseignement du français réparti dans 17 villes russes.

Elles comptent 92 classes et accueillent 1 550 élèves. Le réseau des Alliances françaises a été étendu en 2012 : Rybinsk, ville de la Volga située entre Moscou et Saint-Pétersbourg, est la

douzième ville russe à accueillir une Alliance française. L'Alliance y bénéficie du concours d'une entreprise française (le groupe Safran) qui prend en charge les salaires du directeur et du directeur adjoint. Le groupe français voit en l'Alliance française un centre de formation en français professionnel pour ses employés russes. De manière plus générale, le développement de programmes de formation en partenariat avec les entreprises contribue à la politique de renforcement de l'attractivité du français dans les sphères professionnelles.

En Biélorussie

Le pays propose des filières francophones, mais reste polarisé par l'anglais et l'allemand.

L'allemand précède également le français en Biélorussie, où l'image d'excellence du français draine cependant des élèves et des étudiants vers des études francophones : sections bilingues pour les uns (549 élèves en 2012) et filières francophones pour les autres (97 étudiants en 2012), implantées au sein d'universités locales. Deux structures d'enseignement supérieur soutenues par la France délivrent des diplômes français aux standards LMD : à Minsk, le centre franco-biélorusse de sciences politiques et d'études européennes (avec l'Université de Bordeaux, 118 étudiants inscrits en 2012) et à Gomel et Moguilev, l'Institut de gestion (avec l'Université Clermont I). //



Le français doit démontrer son utilité dans les pays slaves septentrionaux.

